



Secrétariat Général pour les Affaires Régionales
RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

« LES JEUNES : ACTEURS ET RESSOURCES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN »

Changer le paradigme : Passer de la « réparation » à la reconnaissance !

*Recherche-action sur l'identification des leviers de renforcement
du « pouvoir d'agir » des jeunes des quartiers urbains défavorisés de Marseille*

RAPPORT FINAL

Décembre 2014



Centre de ressources pour la Politique de la Ville - PACA



Association régionale pour le développement local
en région Provence Alpes Côte d'Azur

SOMMAIRE

PREAMBULE	P.04
I. INTRODUCTION LA JEUNESSE, UN DEFI ET UN ENJEU POLITIQUE MAJEUR	P.06
1.1 La jeunesse française : l'expérience commune d'une génération sacrifiée ?	P.06
1.2 « Jeunes des quartiers » : le « eux » et le « nous », une catégorie pertinente ?	P.08
II. JEUNESSE(S) : REGARDS SUR LA SITUATION MARSEILLAISE	P.11
2.1 La jeunesse marseillaise : des situations socio-économiques inquiétantes	P.11
2.1.1 Etudes : la lutte des places	P.12
2.1.2 Premier emploi : difficultés et concurrences	P.13
2.1.3 Insertion professionnelle : le poids du diplôme et du lieu de résidence	P.14
2.1.4 Logement : conséquences de la faiblesse et du coût de l'offre	P.15
2.1.5 Ressources, l'impact de la pauvreté	P.15
2.1.6 « Quartiers prioritaires » : une concentration de jeunes en situation de difficulté	P.15
2.2 La « Jeunesse des quartiers » sous les regards croisés d'acteurs intervenant en direction des jeunes	P.17
2.2.1 Une jeunesse, des jeunes ?	P.17
- Une focalisation sur la « jeunesse dangereuse et en danger » occultant la diversité de la jeunesse	P.18
- L'oubli des filles dans les interventions en direction des jeunes	P.18
2.2.2 Le territoire : entre sentiment d'appartenance et enfermement	P.19
2.2.3 Le poids des représentations et des images stigmatisantes (véhiculées notamment par les médias)	P.22
2.2.4 Les pratiques sociales et culturelles des jeunes : entre désirs consuméristes, drogue et retour au religieux	P.24
- Les « filets » de la consommation	P.25
- Les « filets » de la drogue	P.25
- Les « filets » de la religion	P.26
- L'espace virtuel	P.27
2.2.5 Chagrins d'école et horizons bouchés	P.27
2.2.6 Plafond de verre et refoulement citoyen	P.30
2.3 Limites et plafonnements des réponses et des dispositifs à destination des jeunes des quartiers	P.32
2.3.1 une multiplicité d'acteurs et de dispositifs, une illisibilité globale	P.32
2.3.2 Les 16-25 ans, un public introuvable ?	P.33
2.3.3 Référentiels et modalités d'action publique, et pratiques professionnelles en question	P.35
2.3.4 Des exemples positifs à essaimer, à modéliser	P.37
III. DE LA « REPARATION » A LA « RECONNAISSANCE », UN CHANGEMENT D'APPROCHE NECESSAIRE DANS L'INTERVENTION EN DIRECTION DE LA JEUNESSE	P.41
3.1 La prédominance d'une approche réparatrice dans l'intervention en direction de la jeunesse	P.41
3.2 « Faire place et part aux jeunes », vers une politique de la reconnaissance et du développement	P.44
3.3 Les pratiques « d'empowerment » comme outil de renouvellement démocratique des interventions en direction de la jeunesse	P.47
3.3.1 Retour sur les notions « d'empowerment » et de « pouvoir d'agir »	P.47
3.3.2 En pratique, soutenir l'empowerment des personnes et des groupes : comment faire ?	P.49
- Le soutien à la conscientisation :	P.50
- Le soutien à la prise de décision et à l'action	P.51
- Le soutien à l'évaluation des résultats	P.51

IV. PRECONISATIONS STRATEGIQUES EN FAVEUR DE LA RECONNAISSANCE ET DE « L'EMPOWERMENT » DES JEUNES P.57

Quatre principes transversaux à prendre en compte dans l'ensemble des orientations présentées P.57

✗ Orientation n°1 : Passer de la « réparation » à la « reconnaissance », un nouveau référentiel d'action publique en direction de la jeunesse. P.59

- **Proposition 1.A :** Identifier les bases d'un référentiel d'action publique en faveur de la participation et de l'empowerment des jeunes. P.59
- **Proposition 1.B :** Mettre en place un séminaire permanent « Agir ensemble pour et avec la jeunesse » favorisant le décloisonnement des acteurs et l'intelligence collective P.61
- **Proposition 1.C :** Faire évoluer les pratiques professionnelles dans une meilleure prise en compte des enjeux de la participation et de l'empowerment des jeunes P.63
- **Proposition 1.D :** S'inscrire dans le mouvement des villes éducatrices P.63

✗ Orientation n°2 : Identifier la jeunesse comme une priorité stratégique transversale au sein du contrat de ville P.66

- **Proposition 2.A :** Inscrire un volet jeunesse dans le contrat de ville dans une logique d'accompagnement à l'autonomie, à la socialisation et à la reconnaissance des jeunes : « Révéler et valoriser la jeunesse » (plutôt que la (re)construire) P.66
- **Proposition 2.B :** Elaborer un « focus jeunesse » dans l'élaboration du diagnostic et du projet de territoire : « *quelles situations de la jeunesse et quelle place aux jeunes dans le territoire ?* » P.67
- **Proposition 2.C :** Prendre en compte la dimension jeunesse dans la création des conseils de citoyens P.67
- **Proposition 2.D :** Saisir l'opportunité des services civiques pour favoriser la mobilisation et la participation des jeunes dans la construction de contrat de ville P.68

✗ Orientation n°3 : Agir en faveur d'une citoyenneté juvénile, politique et sociale P.70

- **Proposition 3.A :** Faciliter la création d'espace de participation des jeunes P.70
- **Proposition 3.B :** Organiser un « parlement libre des jeunes » d'ici deux ans, à l'échelle métropolitaine P.71
- **Proposition 3.C :** Faciliter la citoyenneté active des jeunes à travers un soutien aux initiatives et à l'empowerment P.72
- **Proposition 3.D :** Favoriser les franchissements de frontières et agir pour la mobilité des jeunes P.73
- **Proposition 3.D :** Faciliter l'expression individuelle et collective à travers la production de contenus médiatiques P.73
- **Proposition 3.E :** Faciliter l'éducation à la citoyenneté à tout âge P.75

ANNEXES P.76

- **Tableau de synthèse des problèmes et enjeux identifiés :** P.77
- **Liste des entretiens :** P.80

Préambule

La commande :

Le SGAR a confié au CRPV, associé à l'ARDL et à l'Université du citoyen, une étude action visant à définir des préconisations pour renforcer la participation et le « pouvoir d'agir » des jeunes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville à Marseille. Les jeunes dont il est question, sans être totalement rigide sur les catégories d'âge, sont des jeunes compris entre 16 et 29 ans.

Les préconisations identifiées ont vocation à s'inscrire dans l'élaboration du futur contrat de ville de Marseille. Cette priorité ne doit cependant pas occulter la possibilité de réfléchir à des échelons territoriaux plus vastes (métropole, région PACA, etc.) ou à embrasser un champ plus large en matière de politiques publiques dans la mesure où la jeunesse constitue un enjeu majeur du gouvernement, traduit notamment à travers le plan intergouvernemental pour la jeunesse.

De manière plus précise, la démarche engagée doit pouvoir interroger la place qui pourrait être faite aux jeunes dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques qui leur sont destinées. « Faire une plus grande place aux jeunes » suppose des ajustements nécessaires en matière d'orientations politiques, de construction de dispositifs mais également des transformations des cultures et des pratiques professionnelles des agents travaillant en direction de la jeunesse.

L'approche méthodologique :

Face à des enjeux majeurs, complexes et au cœur de la question sociale, notre démarche a souhaité apporter une contribution à une meilleure connaissance et identifier des pistes opérationnelles avant tout utiles aux jeunes tout en restant modeste face à l'ampleur de la tâche. L'objectif était également au cours de l'étude d'aller au-delà d'une production de connaissances et de tenter de favoriser la construction de dynamiques collectives avec des acteurs intervenants dans le champ de la jeunesse.

L'étude a été réalisée sous la responsabilité d'un comité de pilotage associant de nombreux partenaires (SGAR, PDEC, DRJSCS, DDCS, Région PACA, GIP politique de la ville Marseille, CG13 et CAF13). Il a été réuni 5 fois au cours du processus.

L'ensemble de la démarche s'est décliné à travers plusieurs tâches distinctes :

- 5 réunions du comité de pilotage
- Contact, présentation de la démarche et mobilisation des acteurs
- Entretiens avec des personnes qualifiées à l'échelle nationale, régionale et locale

- Entretiens individuels sur la base d'une grille d'entretien auprès d'acteurs de deux territoires cibles définis avec le comité de pilotage (centre-ville et 15-16^e arrondissements) et auprès d'acteurs locaux de la jeunesse
- Réunions de travail en collectif pour validations des axes, hiérarchisation et constructions des préconisations
- 1 séminaire d'une journée avec les acteurs de terrain mobilisé pour valider les constats et les axes d'interventions
- 2 réunions collectives avec les chefs de projet de la politique de la ville
- 2 réunions avec Orage et ACT sur le développement de la Web Radio,
- 2 réunions collectives informelles avec des enseignants du lycée Saint-Exupéry
- Capitalisation des travaux de l'Université du Citoyen (espaces de participation en direction du public ciblé) afin de nourrir la démarche de recherche action
- Organisation de temps de rencontres informelles avec des jeunes.
- Recherche documentaire et analyse
- Temps de coordination et travail entre les partenaires
- Rédaction de plusieurs documents au fil de la démarche.

REALISATION DE L'ETUDE :

- Pour l'ARDL PACA : Laurent BIELICKI, Directeur, et Gil BREHELIN-RAIMONDI, stagiaire
- Pour le CRPV PACA : Mustapha BERRA, Directeur, et Salaheddine MEBARKI, chargé de mission
- Pour l'Université du Citoyen : Céline GOMEZ, Directrice, et Sophie ABOUTRAD, chargée de mission

REMERCIEMENTS :

Nos plus vifs remerciements à l'ensemble des acteurs qui ont accepté de s'entretenir avec nous et de nous avoir consacré de leur temps pour mener à bien cette étude (cf. liste des entretiens p.80).

I. INTRODUCTION

La jeunesse, un défi et un enjeu politique majeur

Bien que notre étude porte plus spécifiquement sur « *une certaine jeunesse* », celle des quartiers prioritaires de la politique de la ville à Marseille, il serait dangereux de considérer la situation de ces jeunes en la déconnectant totalement d'une approche globale de la jeunesse française. En effet, si les jeunes ne constituent pas une catégorie homogène – leurs apports et leurs besoins variant selon les situations économiques, familiales, leurs projets, leurs territoires de vie – ils sont cependant au cœur d'une expérience commune.

• 1.1 La jeunesse française : l'expérience commune d'une génération sacrifiée ?

Bien que les dispositifs dédiés à la jeunesse sont construits à partir de catégories d'âge, la jeunesse n'est pas une catégorie normée par l'âge aux comportements homogènes. L'âge lui-même pose question tant il est vrai que les jeunes sont de plus en plus... vieux. Terminer ses études, entrer sur le marché du travail, se mettre en couple ou quitter le foyer parental n'ont plus lieu de manière simultanée. La jeunesse s'étire et s'étale à travers l'allongement des études, le déclin des rites de passage, une entrée dans la vie active de plus en plus tardive et incertaine mais également par la pérennisation de comportements adolescents chez de jeunes adultes donnant naissance au nouveau concept « d'adulcescence ».¹ Comme l'indique Cécile Van de Velde « *la jeunesse n'est plus un état mais un devenir et l'âge adulte une perspective plutôt qu'un achèvement* ».² La plupart des travaux consacrés aux jeunes s'essaient à rechercher une définition de la « jeunesse ». Si pour certains, dans la suite de Pierre Bourdieu, « *la jeunesse n'est qu'un mot* » permettant notamment d'esquiver le rapport entre classes sociales, pour d'autres³ elle est, plus qu'un statut, une « *expérience commune* » au sein de laquelle se distingue deux épreuves phares : identitaire (« se trouver ») et économique et sociale (« s'insérer »). Sous cet angle l'expérience commune de la jeunesse française est vraisemblablement celle d'un sentiment de déni et de mépris que de nombreuses analyses et enquêtes confirment d'année en année.

« *Frustrée, la jeunesse française rêve d'en découdre* » : voilà comment le journal Le Monde synthétisait l'enquête menée auprès des 18-34 ans en février 2014.⁴ Cette étude, après tant d'autres, montrait une nouvelle fois à quel point la jeunesse française se sent « sacrifiée » ou « perdue ». En effet, le regard que portent les jeunes sur le destin de leur génération est extrêmement sombre. Si 25% des 18-25 ans ont la conviction que leur vie sera meilleure que celle de leurs parents, ils sont 45% à imaginer qu'elle sera pire et 29% qu'elle sera semblable. Près d'un tiers de ces jeunes sont persuadés qu'ils ne connaîtront jamais autre chose que la crise. Quant à la vie de leurs enfants, 43% pensent qu'elle sera encore pire que la leur.

¹ Galland Olivier, Sociologie de la jeunesse, Paris, Armand Colin, 1997.

² Van de Velde C., in Alternatives Economique, « Générations », 3^{ème} trimestre 2010.

³ Cf. François Dubet

⁴ Le Monde du 26 février 2014, suite à l'enquête « *Génération quoi ?* » menée auprès des 18-34 ans.

Selon la sociologue Cécile Van de Velde, le besoin de reconnaissance des jeunes est immense et, s'ils ne sont pas en conflit avec la génération parentale parce que les relations sont souples, les solidarités fortes, cela ne les empêche pas d'en vouloir à leurs aînés de ne pas leur faire de place dans la société. Nous sommes face à « *une génération consciente, lucide, désillusionnée, selon laquelle les instruments de mobilité sociale ne fonctionnent pas. Les jeunes se sentent abandonnés par la société. Ils ne sont pas aux commandes de leur vie, ils subissent et sont frustrés de ne pas pouvoir faire leurs preuves, de montrer qui ils sont* ».

Sans doute l'attention que porte une société à sa jeunesse et les représentations des jeunes sur la place qui leur est accordée sont des marqueurs de l'état de santé et de la vitalité d'une société. De ce point de vue, l'état de la jeunesse française serait l'un des symptômes les plus visibles d'un mal être collectif. Trente cinq ans après l'extension du chômage de masse la jeunesse a servi de variable d'ajustement et la France, selon l'analyse de Louis Chauvel⁵, se classerait au premier rang des inégalités entre générations au sein des pays développés. Dans son ouvrage⁶ consacré au destin des générations, il observe un triple déclassement frappant la jeunesse française. Scolaire d'abord, la jeunesse étant maintenant de classe moyenne du point de vue des diplômes, mais en deçà de la classe ouvrière du point de vue des revenus. Au-delà le reclassement est aussi intergénérationnel, avec une multiplication attendue des trajectoires sociales descendantes par rapport aux parents. Il est aussi systémique, puisque, avec la chute des nouvelles générations, ce sont leurs droits sociaux futurs qui sont remis en cause : leur développement humain aujourd'hui, leur capacité à élever leurs enfants demain, et leurs retraites après-demain. L'auteur en conclut à la régression du système social dans son entier, et pas simplement celui d'individus. Par-dessus tout, nous dit-il « *une frustration générale envahit les esprits devant l'accumulation de promesses non tenues (...) Il s'ensuit une colère, voire une haine, qui se détecte clairement dans la jeunesse de 2010.* »

Le point de vue du Forum Français de la Jeunesse va dans le même sens. 75% des jeunes pensent que les jeunes ne sont pas reconnus ni entendus dans la société française.⁷ Ils éprouvent un profond sentiment de défiance vis-à-vis des institutions censées les représenter ou les aider. Il y a donc une véritable rupture entre les jeunes et les institutions, les premiers ne se sentant pas pris en compte par ces dernières. Pour le FFJ, les raisons de cette éviction ne résident pas dans l'incompétence des jeunes ou un manque de volonté de leur part. Il s'agit plutôt d'un blocage au niveau même des institutions.

Par contrecoup, la politique, ils n'y croient plus.⁸ Vis-à-vis d'elle la méfiance est énorme. Près de la moitié des répondants à l'enquête « Génération quoi ? », n'ont pas confiance dans le personnel politique. Pour la moitié des 18-25 ans les politiques sont tous corrompus. Les jeunes expriment une demande d'Etat en souhaitant par exemple que leur période de formation soit financée. Ils pensent que les politiques, s'ils en avaient le courage, pourraient avoir une influence sur leur vie, mais qu'ils ont laissé la finance prendre le pouvoir. Se sentant méprisés, « *ils n'y croient plus et font l'expérience de la désillusion politique (...) l'offre politique ne répond pas à leurs attentes. La démocratie ne s'adresse pas à eux.* »

⁵ Chauvel Louis, Schröder Martin ; « Une France qui sacrifie sa jeunesse », Le Monde du 09 Mai 2014.

⁶ Chauvel Louis, « Le destin des générations », PUF, 2010.

⁷ Enquête JOC/CSA, Avril 2011.

⁸ Enquête « Génération quoi ? » (France Télévision) menée auprès de 210.000 jeunes de 18 à 34 ans.

Ce tableau plutôt sombre soulève de nombreuses questions sous-jacentes adressée à la jeunesse entière : qu'est-ce qu'être citoyen aujourd'hui, être français, habitant de telle ville, de tel quartier ? Qu'est-ce qu'agir sur le monde ? Comment ne pas être renvoyé à l'impuissance ?⁹ Au-delà de la question des « *jeunes des quartiers* » qui semble concentrer l'essentiel des discours et des dispositifs des pouvoirs publics, la prise en compte de la jeunesse dans sa globalité incarne un défi et un enjeu politique et sociologique majeur. C'est également l'enjeu de la construction d'un pacte intergénérationnel, comme inséparable de la question de la place des jeunes, comme groupe social et comme génération.

S'intéresser à la jeunesse populaire suppose donc d'identifier le « commun » et le « spécifique ». De la même manière qu'on peut considérer avec Robert Castel « *les cités comme la pointe avancée d'un processus général de dégradation des conditions de vie, de travail, d'habitat.* »¹⁰, on peut également imaginer que les situations vécues par les jeunes des quartiers sont également la partie la plus visible d'un processus beaucoup plus large affectant la jeunesse dans sa globalité. Ainsi, au sein de ce processus général de déni de la jeunesse, les jeunes des quartiers seraient ceux qui souffriraient le plus de ce manque de reconnaissance et qui sont aussi les plus gravement touchés par la « crise ».

• 1.2 « Jeunes des quartiers » : le « eux » et le « nous », une catégorie pertinente ?

Parmi les diverses catégories de la jeunesse, celle des « jeunes des quartiers » occupe depuis un certain nombre d'années le devant de la scène politique et médiatique. Pour autant, constitue-t-elle une catégorie sociale ? Que recouvre-t-elle exactement ? Il est difficile de le dire précisément tant cette représentation semble concentrer d'éléments divers, une liste de problèmes relevant de l'entrecroisement de logiques sociales complexes. Cette représentation amalgame indifféremment et simultanément les phénomènes de ségrégation territoriale, de l'immigration, de la délinquance (voire la criminalité et désormais le terrorisme), de l'échec scolaire, de la laïcité et de l'islam, du chômage et de la pauvreté, des rapports entre garçons et filles, etc. C'est une notion « fourre-tout » qui, si elle a le mérite de pointer les discriminations affectant une jeunesse populaire, repose néanmoins sur un procédé de stigmatisation opérant une distinction entre un « eux » et un « nous », transformant ces jeunes en un risque social et politique pour notre société.¹¹

Comme l'indique Joël Roman, « *ces jeunes issus des quartiers populaires, majoritairement issus des immigrations postcoloniales, sont aux termes de cette représentation, la proie mais aussi la cause de maux divers. C'est bien entendu là qu'intervient la stigmatisation qui est un discours qui cible une origine tout à la fois ethnique, sociale et culturelle, et qui l'assigne comme principale responsable de dysfonctionnements sociaux, à tort ou à raison perçus comme majeurs.(...) Qu'on cible une catégorie ethno-culturelle – les « Roms » –, une religion et ses pratiquants – « l'islam », les « musulmans » – ou un dispositif de politique*

⁹ Cf. Bordet Joëlle, « Oui à une société avec les jeunes des cités ! », Ed de l'Atelier, Paris, 2007.

¹⁰ Cf Castel R., in « Nous avons quelque chose à vous dire. Parole des jeunes des quartiers » Ecole de la deuxième chance, ed. L'Harmattan, 2010.

¹¹ Cf Roman Joël, « Eux et nous », Paris, Hachette, 2006.

publique et ses bénéficiaires – les « assistés » –, on vise à susciter par la stigmatisation de minorités une majorité soudée par la peur et la haine. (...) c'est politiquement extrêmement dangereux, facteur de désordres et de violence. On assigne des individus à une identité désignée comme une menace pour les autres. On est là au comble du déni de reconnaissance. »¹²

La stigmatisation engendre le sentiment d'humiliation, terme fréquemment utilisé par les jeunes eux-mêmes. L'humiliation emprisonne les plus démunis dans la dépendance et leur fait croire qu'ils sont à l'origine de leur situation. Les « jeunes des quartiers » et par extension leurs parents, sont ainsi les premiers désignés et rendus responsables de l'insécurité ou bien encore de l'échec des politiques éducatives. Les figures caricaturales et hégémoniques du « jeune dangereux », de la « jeune fille soumise » ou encore de la « famille démissionnaire » font irruption dans l'imaginaire collectif induisant l'idée d'une rupture entre les règles d'une société démocratique et celles d'un autre monde régit essentiellement par la loi du plus fort, comme si « eux » étaient radicalement différent de « nous ».¹³ L'humiliation favorise également un processus d'intériorisation d'une mésestime de soi et enclenche ce qu'Erving Goffman appelait « la revendication du stigmate ». Le sociologue et linguiste américain a bien décrit cette « tentation de s'enfermer dans sa différence » et de « retourner le stigmate » en portant haut « *la fierté de la race contre les promesses d'égalité qui n'ont pas été tenues par la République* »¹⁴. Plus les jeunes sont désignés comme dangereux, plus ils se mettent en danger et deviennent dangereux à l'égard d'autrui pour exister.

Au-delà des difficultés sociales et économiques vécues par les jeunes des quartiers populaires, la représentation stigmatisante qui les enferme dans la fonction de symptômes d'un malaise social interdit que leur parole soit véritablement entendue, que leur participation à la vie publique soit validée¹⁵. C'est pourquoi dans cet esprit, si les dispositifs qui tentent de favoriser l'accompagnement des jeunes à l'autonomie et de faciliter leurs accès au logement, à l'emploi, à la santé... sont essentiels, d'autres enjeux émergent pour restaurer la dignité des personnes. Il ne suffit pas en effet de rénover et de réhabiliter la ville, pour calmer le sentiment d'injustice et de mépris et remettre les habitants sur le chemin de la confiance vis-à-vis des institutions et du personnel politique. Jacqueline Costa-Lascoux¹⁶ identifie quelques leviers essentiels : un travail sur la mémoire pour retrouver la fierté de soi et entrer de plain-pied dans l'histoire collective ; l'accès au droit et à la citoyenneté ; l'émancipation par les libertés individuelles contre les identités prescrites ; la pédagogie de l'égalité démocratique (l'isonomie des grecs), qui n'est pas la ressemblance entre pairs (l'isomorphisme) ; l'apprentissage de l'autonomie du politique et de la loi civile à l'égard du religieux.

¹² Roman J., « Quartiers populaires : les enjeux d'une reconnaissance » in Nouvelle revue de psychosociologie, Erès éditions, n° 12, automne 2011.

¹³ Cf Bordet J., op. cit.

¹⁴ Castel R., op. cit.

¹⁵ cf Roman J., op. cit.

¹⁶ Jacqueline Costa-Lascoux est chercheuse en sciences politiques et fut membre de la commission française pour l'UNESCO et du Haut Conseil à l'Intégration. Elle est l'auteur de « L'humiliation. Les jeunes dans la crise politique » ; Paris, Editions de l'Atelier, 2008.

Cette perspective de reconnaissance suppose un changement de regard porté sur les jeunes des quartiers populaires : le passage d'une jeunesse considérée comme une « menace » à une jeunesse perçue comme une « ressource ». Aborder la jeunesse comme ressource signifie s'éloigner du paradigme de la jeunesse dangereuse, qui renvoie à l'affrontement, à la stigmatisation, à la délinquance, l'insécurité, la violence... Cette approche a fait souche dans les politiques publiques. C'est la logique bien connue de « populations à risques » et de « territoires à la dérive » dont la politique de la ville dans sa lecture prédominante du « cumul des handicaps » et de « réduction des écarts à la norme », n'est pas exempte.

Envisager la jeunesse comme ressource implique de se demander à quelles conditions les jeunes peuvent engager des compétences sociales ? Dans quels espaces, la jeunesse peut-elle être une ressource dans les problèmes qui l'affectent ? Comment les intervenants de l'action publique peuvent-ils impulser et faciliter la mise en jeu de ces compétences ? Comment les politiques publiques de jeunesse peuvent-elles soutenir la participation et l'engagement des jeunes comme socle de la citoyenneté et de la civilité ?¹⁷

Ce document s'attachera dans la partie suivante à dresser un panorama des situations marseillaises de la jeunesse, en particulier des plus de 16 ans, à partir de données quantitatives et de l'analyse des entretiens d'acteurs et des groupes de travail.

La partie III, tout en se référant aux regards des acteurs marseillais, cherchera à montrer l'enjeu d'un changement de paradigme d'intervention en direction de la jeunesse favorisant une transformation du regard sur les jeunes, en passant d'une approche « réparatrice » à une approche de la « reconnaissance » de la jeunesse.

La partie IV identifiera certaines orientations stratégiques s'inscrivant en faveur de la participation et du renforcement du pouvoir d'agir des jeunes pouvant notamment être déclinée dans le futur contrat de ville marseillais.

¹⁷ Cf Vulbeau A., sous dir., « La jeunesse comme ressource », Erès Editions, 2001.

II. Jeunesse(s) : regards sur la situation marseillaise

• 2.1 La jeunesse marseillaise : des situations socio-économiques inquiétantes¹⁸

Même si l'objet de notre étude concerne essentiellement une «jeunesse des quartiers» prioritaires de la politique de la ville, il nous semble cependant important de replacer cette jeunesse au sein d'un contexte plus large et de faire état des situations socio-économiques des jeunes marseillais.

Quel regard porter sur la situation marseillaise en matière de jeunesse ?

Au-delà de la situation générale de tous les jeunes, difficile dans la conjoncture d'aujourd'hui, certains facteurs aggravants s'expriment dans les Bouches du Rhône en général et à Marseille en particulier.

Population par sexe et âge en 2009 de 15 à 29 ans à Marseille		
		% Population totale
Hommes	84014	20.9
Femmes	88287	19.6
Total	172301	20.2

Source : INSEE

Les grandes inégalités dans les conditions de vie observées à Marseille se retrouvent évidemment dans sa jeunesse dont les niveaux de formation, les revenus disponibles, la structure familiale conditionnent largement les comportements, les espoirs et les attentes. Des différences existent entre les jeunes sans qualifications sortis tôt du système scolaire, souvent issus des quartiers les plus pauvres (centre- ville, quartiers nord...) et les jeunes étudiants qui poursuivent leurs études au delà de la première année d'enseignement supérieur.

La crise économique et sociale engagée en 2008, amplifiée en 2011 et en 2012 avec la crise de l'euro, l'aggravation des endettements et la plus forte dégradation du marché du travail ont fortement aggravé la situation des jeunes : emplois plus rares ; revenus plus faibles, difficultés pour se loger accrues, surendettement qui n'apparaissent pas nécessairement dans les statistiques mais sont fortement ressentis ; d'autant plus que la croissance ne revient pas et qu'elle est pauvre en termes d'emplois.

La pauvreté des parents aggrave les difficultés de leurs enfants. Les taux de pauvreté infantile (part des enfants qui vivent dans une famille pauvre) annoncent des taux de pauvreté juvénile (part des jeunes dont le niveau de revenu est inférieur au seuil de pauvreté). Dans les Bouches du Rhône, le taux de pauvreté des enfants est de 31%. Il atteint 45% à Marseille. La moitié de ces enfants n'ont aucun parent en activité.

¹⁸ Cette partie est extraite partiellement d'une note de Philippe Langevin, président de l'ARDL, « Regards sur la jeunesse marseillaise », note CDC, décembre 2013.

Les jeunes étrangers et français de la deuxième génération font l'objet de discriminations raciales au travail et dans l'accès au logement. Etre issu de l'immigration est un facteur aggravant dans la précarité des jeunes. La part relative des jeunes étrangers de moins de 15 ans par rapport à la totalité de cette tranche d'âge est faible (2,32 %) et peu différente du même ratio au niveau national (2,22%). Le taux est plus élevé pour la tranche 15-24 ans : 6,55% contre 5,83%. Les jeunes filles issues de l'immigration sont victimes d'une double discrimination. Au-delà des discriminations ordinaires, elles subissent celles de genre. L'accès à l'emploi, au logement et à l'autonomie est plus difficile pour elles.

Les difficultés à changer de territoire d'origine sont aussi des facteurs aggravants pour certains jeunes qui ne souhaitent pas quitter le département, voire leur commune ou bien qui ne peuvent pas le faire. La mobilité est souvent un impératif pour trouver un emploi ou un logement et l'accès à la mobilité une condition de l'émancipation.

⇒ 2.1.1 Etudes : la lutte des places

L'école française est particulièrement élitiste et inégalitaire. Plutôt que d'essayer d'élever le niveau global en assurant la réussite de tous, elle cherche surtout à tirer les meilleurs vers le haut. Entre 18 et 24 ans, 58,9% des jeunes sont scolarisés dans l'arrondissement contre 51,8 % au niveau national. Il est supérieur pour les filles que pour les garçons. Le taux tombe à 10,9% entre 25 et 29 ans.

Scolarisation en 2009 – Arrondissement de Marseille					
	Total		Part relative en %		
	Ensemble	Scolarisée	Ensemble	Hommes	Femmes
15 à 17 ans	38 451	36 754	95.5	95.1	96.1
18 à 24 ans	101 533	59 829	58.9	56.7	61.1
25 à 29 ans	65 202	7 136	10.9	10.6	11.3

Source : INSEE

La valorisation du diplôme coupe la jeunesse en deux. Le système éducatif est organisé autour de la valorisation des compétences par le diplôme. La société survalorise les qualités issues de l'enseignement plutôt que la personnalité. L'obsession du classement et de la notation en constitue le marqueur. Les pratiques d'enseignement ne prennent en compte ni l'initiative ni l'autonomie. La jeunesse populaire rencontre de ce fait des difficultés spécifiques traduites par les redoublements, l'orientation vers les lycées professionnels après la troisième. 12% des élèves décrochent et quittent l'enseignement sans diplôme. Pour le sociologue Olivier Galland¹⁹, la crise économique a creusé le fossé entre jeunes diplômés et non diplômés.

Taux de chômage et taux de pauvreté parmi les 15-29 ans – Données nationales		
	Diplômés du supérieur	Non diplômés
Taux de chômage	9%	46%
Taux de pauvreté	10%	30%

¹⁹ Galland O, in Le Monde du 04 décembre 2012

⇒ 2.1.2 Premier emploi : difficultés et concurrences

Les jeunes sont les premières victimes de la crise. Le taux de chômage des jeunes est en forte augmentation. A Marseille, en 2009, le taux de chômage des 15-24 ans est de 30%, deux fois plus que pour l'ensemble des actifs. Il a doublé en dix ans. L'entrée sur le marché du travail est devenue très difficile pour les jeunes confrontés à la précarité et au déclassement. La plupart des jeunes chômeurs, n'ayant jamais travaillé, ne sont pas indemnisés.

Qu'il soit qualifié ou pas, l'obtention du premier emploi est de plus en plus incertaine et demande un temps de plus en plus long. L'insertion peut durer plusieurs années, entre espoir déçu et lassitude partagée. Certes, les plus pénalisés sont les moins diplômés. Mais les jeunes diplômés ne sont pas à l'abri du chômage que l'offre de stages, parfois abusive, ne conduit pas vers l'emploi. Les dévalorisations sont fréquemment fortes par rapport au niveau des diplômes.

Taux de chômage au sens du recensement 2009 - Marseille		
	Hommes	Femmes
15- 24 ans	28.5%	29%
15 – 64 ans	12%	10%

Source : INSEE

Le taux de chômage au sens du recensement est déclaratif. Ce sont les jeunes qui se déclarent sans emploi stable ou qui estiment que leur travail n'est pas un véritable emploi. Les demandeurs d'emploi sont les jeunes inscrits effectivement à pôle emploi.

A Marseille, 12 500 jeunes de moins de 25 ans sont demandeurs d'emploi, en fort accroissement par rapport aux années précédentes. Ils représentent 10 % de la classe d'âge concernée. 20% des jeunes chômeurs sont de longue durée sur un marché du travail devenu très volatile. Un quart des jeunes rencontrent encore des difficultés d'insertion professionnelle trois ans après leur sortie du système éducatif. Ils deviennent « une variable d'ajustement de l'économie ». Les jeunes issus de l'immigration rencontrent des difficultés spécifiques.

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi ABC des 15 – 24 ans au 31/12/2011- Marseille			
Total		% Total demandeurs	2010-2011
Hommes	5 360	12.9	- 0.1
Femmes	4 843	13.3	1.6
Ensemble	10 203	13.1	0.7
Chômeurs de longue durée			
Hommes	973	5.7	- 5.7
Femmes	842	6	2.5
Ensemble	1 815	5.5	-2.1

Source : INSEE

Une étude récente conduite par le CEREQ à l'échelle de la région PACA²⁰ a mis en évidence les points suivants :

- les non-diplômés rencontrent le plus de difficultés pour s'insérer dans la vie active
- le baccalauréat a perdu son effet protecteur
- les jeunes nés à l'étranger ont beaucoup plus de risques de se retrouver dans une trajectoire précaire que ceux nés en France
- les jeunes en difficultés ont tendance à rester plus souvent au domicile familial que les autres
- les parents aident de plus en plus leurs enfants partis du foyer
- 3 ans après la sortie du système éducatif, les écarts se creusent entre les jeunes insérés et les jeunes exposés
- le niveau de vie et la mobilité des parents sont des facteurs d'autonomie pour leurs enfants.

Situation des jeunes entre 18 et 24 ans, PACA 2006	
En emplois	42%
Au chômage	13%
En études	35%
Autres inactifs	10%

La grande majorité des 18-24 ans n'est pas sur les bancs de l'université : elle est déjà sur le marché du travail. L'âge moyen de la sortie du système éducatif est de 18 ans et demi. Depuis un an, le chômage des jeunes augmente fortement. Les demandes d'emploi des jeunes ont augmenté de 5% en 2012 par rapport à 2011.

⇒ 2.1.3 Insertion professionnelle : le poids du diplôme et du lieu de résidence

Une étude récente de l'AGAM²¹ démontre un lien étroit entre niveau de formation et insertion professionnelle. Le niveau de diplôme est le premier déterminant de la qualité de l'insertion professionnelle. L'absence de diplôme favorise le chômage, les emplois précaires, peu qualifiés et moins rémunérés. On estime que 7 000 jeunes à Marseille quittent leur scolarité sans aucun diplôme. Ils subissent les effets du déclassement et se retrouvent en concurrence avec de jeunes diplômés qui, compte tenu de la crise et de la pénurie d'emplois qualifiés, postulent sur les mêmes postes. La reprise d'études est peu courante.

D'autres freins à l'insertion professionnelle des jeunes ont été mis en évidence :

- les discriminations à l'égard des femmes, des jeunes issus de l'immigration ou simplement « l'effet adresse » s'expriment quotidiennement
- le difficile accès à la mobilité affecte tout particulièrement les non diplômés qui sont souvent soumis à des emplois aux horaires atypiques. Le coût du transport est un véritable handicap.

²⁰ Colloque « Parcours des jeunes en Provence-Alpes Côte d'Azur, entre fragilité et autonomie », 15 juin 2010.

²¹ Tanguy P., Soulier A., L'insertion professionnelle des jeunes, AGAM, Avril 2013.

- Le territoire de résidence, notamment ceux qui sont fortement ségrégés, et notamment l'appartenance à une ZUS augmente les difficultés d'insertion professionnelle dans la mesure où les habitants ont moins de perspectives d'emploi, sont plus éloignés de l'information, sont moins mobiles et ont peu de réseaux.

⇒ **2.1.4 Logement : conséquences de la faiblesse et du coût de l'offre**

La question ne leur est pas spécifique mais l'accès à un logement autonome est une question difficile pour les jeunes ; ce qui n'est pas surprenant, compte tenu du niveau de leurs ressources, du montant des loyers et la pénurie de logements sociaux, de foyers de jeunes ou de chambres en cité universitaire. De plus, les garanties exigées par les propriétaires représentent un obstacle supplémentaire. Les jeunes, et notamment ceux que la famille ne peut pas aider, sont particulièrement touchés par la crise du logement. Leur taux d'effort est quatre fois supérieur à celui de la population totale. Leurs logements sont plus petits et inconfortables. Logement précaire rime avec emploi précaire. Ce « mal logement » a des conséquences lourdes : conditions de vie difficile, insertion aléatoire, coût élevé dans des habitats précaires et sans confort. Pour les jeunes qui ne bénéficient d'aucun réseau social ou familial, de nouveaux « modes d'habiter » se développent : co- location, centres d'hébergement, pensions, meublés, hébergements temporaires, auberges de jeunesse, campings et même repli dans un véhicule. La clientèle jeune ne semble pas rassurante pour les propriétaires.

⇒ **2.1.5 Ressources, l'impact de la pauvreté**

Au-delà même des jeunes qui, sans activité, n'ont absolument aucune ressource, même pas le RSA avant leur 25^e année, les jeunes qui ont un emploi ont des revenus d'autant plus faibles que 22 % des jeunes hommes et 40% des jeunes femmes travaillent à temps partiel dans le département. Les moins formés occupent des emplois peu valorisants dans les services aux entreprises (gardiennage, nettoyage,...) ou aux particuliers (aides ménagères). Un jeune sur deux, lorsqu'il occupe un emploi, perçoit un salaire inférieur à 830 € par mois, en dessous du seuil de pauvreté. L'instabilité de l'emploi est élevée chez les jeunes. 40% d'entre eux changent d'employeur six mois après leur embauche.

Le taux de pauvreté des jeunes dans le département est deux fois plus élevé que celui de la population totale. Le quart des jeunes ont un revenu moyen inférieur au seuil de pauvreté. La précarité est forte pour les jeunes arrivés tôt sur le marché du travail. Le revenu médian des moins de 30 ans est de 8 000 € par an en moyenne.

⇒ **2.1.6 « Quartiers prioritaires » : une concentration de jeunes en situation de difficulté**

La présence à Marseille de quartiers en grandes difficultés économique et sociale dont la population est beaucoup plus jeune que dans le reste de la ville pose des problèmes spécifiques. Cette jeunesse est souvent peu qualifiée, peu accompagnée par sa famille, en recherche d'emploi. Ce sont ces territoires, relevant de la politique de la ville, où les

perspectives de la jeunesse sont les plus difficiles. Dans ces quartiers, où la part des moins de 25 ans (36,2%) est plus élevée que dans le reste de la ville (32,1%), les 150 000 jeunes de Marseille affrontent des taux de chômage qui avoisinent 40% et une demande d'emploi en forte augmentation. Il y a trois fois plus de jeunes en difficulté dans les zones urbaines sensibles que dans le reste de la ville. Les facteurs aggravants sont liés au chômage des parents, au faible niveau de ressource renforcé par le poids important des familles monoparentales et familles nombreuses, les difficultés face au système scolaire, etc.

Enfin, le cas marseillais fait apparaître d'autres situations de jeunesse également préoccupantes :

- La situation des jeunes Roms l'est particulièrement. Sur le millier installé à Marseille, plus de la moitié ont moins de 20 ans. La ville est particulièrement concernée par des jeunes en errance, parfois mineurs, qui rencontrent des problèmes considérables et imbriqués : hygiène, toxicomanie, dépendance, mal- logement, malnutrition, santé mentale et pour lesquels les réponses sociales sont peu adaptées. Ces jeunes sont en danger, en situation irrégulière, victimes de trafics, de filières, de banditisme et de prostitution. Ils sont accompagnés par le Réseau Euroméditerranéen pour la protection des Mineurs Isolés (REMI).
- Les mineurs étrangers isolés sont nombreux dans le département. Leur prise en charge par le Conseil Général dans le cadre de l'aide à l'enfance pose des problèmes difficiles. Leur situation administrative entrave leur scolarité et leur droit au travail.
- Les jeunes saisonniers enfin ont des conditions de travail difficile. Travaillant une partie de l'année, notamment dans l'agriculture et le tourisme, ils ne bénéficient pas d'un statut reconnu et ne disposent que de faibles ressources. Leurs conditions d'habitat sont souvent indignes.
- Les jeunes artistes sont aussi en situation préoccupante. Ces travailleurs précaires créent de la richesse collective et contribuent à la créativité et à la création de connaissances. Les conditions d'admission aux aides de toute nature les écartent de leur bénéfice. Ils sont peu reconnus et leur travail n'est pas valorisé.
- Il existe enfin des jeunes en situation de grande précarité invisibles : les jeunes détenus, les handicapés en établissements spécialisés, les étudiants qui n'osent pas avoir recours aux secours.

Ce panorama rapidement esquissé des situations socio-économiques des jeunes marseillais ne constitue pas une analyse quantitative exhaustive de la situation de la jeunesse à Marseille. Cependant il permet de faire apparaître une distinction entre des jeunes défavorisés et des jeunes, dont il ne faut pas nier les difficultés qu'ils rencontrent pour vivre leur jeunesse mais qui ont infiniment plus de chances de s'en sortir. On estime que les premiers représentent 25% des 16-25 ans et les seconds 75%.²²

²² Reveille-Dongradi, ORM – colloque du 15 juin 2010.

• 2.2 La « Jeunesse des quartiers » sous les regards croisés d'acteurs intervenant en direction des jeunes

Les acteurs qui ont été interrogés se répartissent en plusieurs groupes : les représentants des institutions (issus du comité de pilotage) ; les acteurs marseillais intervenants directement auprès des jeunes sur les territoires ; des personnes ressources compétentes dans le champ²³ ; des porteurs d'expériences (hors Marseille).

Les personnes rencontrées, dans une grande majorité, ont assez peu abordé d'elles-mêmes les enjeux relatifs aux questions de participation ou d'empowerment des jeunes, dans la mesure – et c'est en soi un enseignement – où ces questions restent relativement éloignées de leurs pratiques d'intervention. Leurs propos décrivent essentiellement les difficultés auxquelles les jeunes sont confrontées, qu'il s'agisse de l'école, de l'insertion professionnelle, de « l'effet quartier »... Ils témoignent également d'une grande inquiétude quant à l'avenir de ces jeunes et comme l'indique l'un de ces acteurs, traduisent aussi un certain « *sentiment d'impuissance face à l'étendue des dégâts* ». Nous restituons dans cette partie, l'analyse des éléments les plus récurrents exprimés au cours des entretiens et des groupes de travail.

⇒ 2.2.1 Une jeunesse, des jeunesses ?

La jeunesse des quartiers, comme ailleurs, est multiple. Il existe ainsi des jeunesses au sein des quartiers. De manière assez classique désormais, les « jeunes des quartiers » sont catégorisés à travers 4 sous-groupes :

- les jeunes insérés qui peuvent se projeter dans l'avenir, qui ont un attachement affectif au quartier mais des réseaux de sociabilité en dehors du quartier (par le travail ou les études). Ils se dirigent vers un nouveau statut social. Ils ne sont pas demandeurs d'accompagnement spécifiques dans le cadre d'une politique jeunesse. Ils sont perçus comme des « jeunes ressources », pouvant assumer un rôle de catalyseur au sein de la jeunesse du quartier, s'ils y vivent encore et susciter des envies nouvelles auprès des plus jeunes.
- Les jeunes en voie d'insertion sociale qui se projettent dans l'avenir avec la capacité d'élaborer un projet de vie (étudiants, jeunes en formation). Autonomes, ils n'ont plus qu'à conquérir leur autonomie financière et matérielle.
- Les jeunes victimes de la précarité dotés d'un très faible niveau scolaire, sans qualification pour beaucoup. Ils éprouvent des difficultés à trouver une stabilité sociale et professionnelle qui leur permettrait d'être adultes et indépendants. Ils parviennent difficilement à se projeter dans l'avenir. Leurs demandes s'inscrivent très souvent dans l'urgence et l'immédiateté. Très dépendants du travail intérim et des dispositifs d'insertion professionnelle, ils relèvent typiquement du public accueilli par les missions locales, la prévention spécialisée ou autres institutions engagées dans l'accompagnement des jeunes en difficulté. Ils peuvent s'adonner à des trafics illicites

²³ Il s'agit de Pascal Aubert, coordinateur du Collectif Pouvoir d'Agir ; Pierre-Jean Andrieu ; Jean Claude Richez de l'INJEP

dans les périodes de difficulté financière pour accéder à un revenu. Leur visibilité dans le quartier est corrélée à leur situation du moment, s'ils ne travaillent pas, ils passent de grands moments dans l'espace public.

- Les jeunes galériens vivent quant à eux une rupture sociale douloureuse. En difficulté pour se projeter dans l'avenir, ils sont aussi fortement enclavés dans le quartier. Ils ont échoué à l'école et ne disposent pas du capital social et culturel requis par la société pour s'y insérer facilement. Ils passent une grande partie du temps dans l'espace public, cages d'escaliers, caves... Ils n'ont pas de notion du temps professionnel et institutionnel. Ils se sont recréés un univers qui leur est propre et n'ont plus beaucoup de contact avec les institutions.

Cependant, dans une période où la crise s'intensifie, les positions sont fluctuantes et les jeunes peuvent naviguer entre ces différentes catégories qui ne sont pas figées. Ce phénomène de « *trajectoires en yoyo* » s'accroît d'après les acteurs de terrain.

☞ **Une focalisation sur la « jeunesse dangereuse et en danger » occultant la diversité de la jeunesse**

Une grande partie des acteurs rencontrés, de part les missions qui sont les leurs, notamment dans le champ de la politique de la ville, de l'insertion ou de la prévention spécialisée, ne semblent prendre en compte que les jeunes en situation de difficulté. Les autres ne sont pas vraiment perçus, peu évoqués ou de manière très rapide. Une part de la jeunesse de ces territoires échappe donc aux analyses et aux interventions. On se prive ainsi de la mobilisation des ressources d'une partie de la jeunesse de ces territoires pouvant constituer un « modèle positif » insuffisamment valorisé. D'autre part, les besoins spécifiques de cette jeunesse sont sans doute peu ou mal appréhendés.

Les raisons de cet « oubli » d'une part importante de la jeunesse des quartiers réside dans la position hégémonique du référentiel de la « jeunesse dangereuse et en danger » au sein des interventions publiques.²⁴ Ce modèle repose sur une « visée réparatrice » de la jeunesse et sur une logique de réduction des écarts à la norme, focalisant sur les personnes les plus en difficulté. De plus, la montée de la thématique sécuritaire au cours des 20 dernières années n'est pas sans influence sur l'intervention en direction des jeunes. Elle a colonisé les esprits, au point que l'option sécuritaire devient peu à peu, comme l'indiquent les travaux de Laurent Mucchielli et Philippe Robert²⁵, l'unique façon de parler des jeunes de milieu populaire, vivant dans les quartiers d'habitat social et issus de l'immigration. La représentation de la « jeunesse dangereuse ou en danger » limite la prise en compte de la diversité et de la complexité des situations juvéniles. Les premières victimes de cette représentation sont les filles, peu ou pas assez prises en compte dans les interventions en direction de la jeunesse.

☞ **L'oubli des filles dans les interventions en direction des jeunes**

En effet, les évolutions des filles et des garçons ne sont pas les mêmes. Les filles ont des sociabilités spécifiques et une place restreinte dans l'espace public par rapport aux garçons. A partir de 12 ans, elles deviennent moins visibles et semblent moins concernées par des comportements à risque. Contrairement aux garçons elles associent moins leur identité à

²⁴ cf. Guérin-Plantin C., Genèses de l'insertion : l'action publique indéfinie, Paris, Dunod, 1999.

²⁵ Mucchielli L., Robert P., Crime et sécurité, l'état des savoirs, Paris, La découverte, 2002

leur appartenance à un groupe de pairs ou à un territoire. Les filles ne sont pas au cœur du groupe de la cité, elles empruntent un autre chemin d'autonomie complexe, influencé à la fois par les familles, les institutions et leurs rapports à leur fratrie, en particuliers leurs frères. Une fois mariées et mères de famille, elles deviennent à nouveau présentes et légitimes. Ce sont d'ailleurs essentiellement des femmes qui s'impliquent dans les questions relatives à la vie quotidienne dans le quartier et qui se mobilisent par exemple dans les réunions publiques et dans les assemblées plénières.

En ce qui concerne les jeunes filles, les acteurs rencontrés évoquent des situations différenciées : des filles repliées dans la sphère familiale ; des filles qui participent aux activités des équipements dans un cadre qui leur est réservée ; des filles qui sortent du quartier, et de manière minoritaire des filles présentes dans les groupes de jeunes du quartier. Ils indiquent qu'elles sortent peut-être davantage du quartier, notamment pour échapper au regard et au contrôle social car le poids des familles est particulièrement prégnant à leur égard. Il y a longtemps que les petites filles, les jeunes filles et les femmes sont jugées sur leur apparence. Depuis toujours la morale pèse sur elles. De fait, les filles sont particulièrement concernées par la question de l'image car elles représentent souvent « *l'honneur de la famille* ». Ce sont sur elles que cette « image » pèse le plus. Il devient alors nécessaire de se fondre dans la ville, de manière anonyme, pour pouvoir y prendre place.

Comme l'indique l'un des opérateurs du centre-ville de Marseille, « pour les jeunes filles, le poids de la famille est très prégnant, notamment au moment des études vers 15 ans et le choix d'une orientation. Certaines familles souhaitent que les filles poursuivent leurs études mais dans le coin, ce qui leur ferme beaucoup de possibilités et ne répond pas toujours à leurs attentes. Elles sont souvent orientées dans le cadre de la vente (formation présente sur le territoire). Elles ne peuvent pas choisir des métiers en lien avec le corps comme infirmière par exemple. Tout est suspect. Pour certaines à 18 ans elles doivent se marier. Pour les familles, c'est une question d'honneur, elles ne doivent pas traîner dehors. C'est très difficile pour les jeunes filles. (...) En contrepartie et en réaction, depuis quelques temps on observe des groupes de jeunes ados qui se créent et se font voir et remarquer par le biais d'incivilités. »

Dans la mesure où les interventions en direction des jeunes sont en grande partie fondées sur une approche réparatrice et préventive, elles s'adressent de fait essentiellement aux garçons, plus habitués aux conduites à risque et jugés potentiellement plus en danger ou dangereux. L'aménagement de l'espace public comme l'offre d'activités des structures éducatives ou sportives de quartier sont essentiellement conçus pour un public masculin. De fait, si jusque vers 11-12 ans l'approche de la mixité reste possible, les filles au-delà de cet âge, sont exclues d'une bonne partie de l'offre des équipements de proximité. Là encore se prive-t-on sans doute de la mobilisation d'une ressource importante, en particulier dans les approches participatives où la présence et l'activité des filles est souvent perçue comme remarquable.

⇒ 2.2.2 Le territoire : entre sentiment d'appartenance et enfermement

«Aujourd'hui je suis sortie de mon quartier. J'ai été très contente de prendre le bus et de pouvoir m'éloigner de ces gens sans avenir qui ne me feront pas avancer, de ces

gens qui parlent sans savoir les problèmes et qui osent inventer des histoires, faire des réputations. Bref, j'ai pris le bus, je suis partie me promener en ville, m'aérer l'esprit avec des copines. Je suis sortie de ce quartier pourri (voitures brûlées, ordures sur la rue, blocs qui sentent le shit, la cigarette...), et j'ai pu oublier les jeunes qui tiennent les blocs, qui ne font rien de leur vie et qui donnent le pire exemple aux générations futures »²⁶

Le territoire, le quartier constitue l'un des éléments récurrents exprimé lors des entretiens. Le territoire joue à la fois un rôle de vecteur identitaire, de « marqueur social » et aussi d'enfermement. Les jeunes évoquent souvent une « *mentalité de quartier* » et pour les acteurs rencontrés, le quartier est ambivalent. Il est le lieu d'une forte sociabilité à l'origine d'un sentiment d'appartenance et d'une certaine « fierté ». Mais « *cette fierté peut être voulue ou subie* ». Le quartier est également un espace « *d'enfermement* », limitant les possibles. La concentration de la précarité, du chômage, de l'insécurité sociale, l'anonymat des formes d'habitat et les processus de ségrégation socio-spatiale à l'œuvre sont à l'origine d'un « effet quartier » jouant un rôle préjudiciable dans la vie quotidienne et la trajectoire sociale de l'ensemble des habitants et bien sûr des jeunes.

Le territoire des jeunes est ainsi un espace de vie complexe avec des lieux de séjours et des lignes de mobilité. Ce territoire peut être analysé par les couples « sédentarité / mobilité » ; « interaction avec les autres / confinement dans l'entre soi ». Le quartier concentre en lui toutes les facettes identitaires des jeunes. Trop d'appartenance au quartier « *les empêche à un moment ou un autre de s'ouvrir vers l'ailleurs, les autres équipements, les autres activités qui se situent au-delà parce qu'ils veulent tout faire dans la quartier en y restant entre eux.* » Ce processus peut générer également une forme de compétition malsaine entre quartiers. « *L'identité se joue là* », nous dit-on : « *entre ceux qui sont capables de s'affranchir de leur appartenance au quartier et ceux qui n'y parviennent pas* ». La cité peut alors devenir un lieu de fixation ne permettant plus un rapport dynamique au temps et à l'histoire. Les « jeunes sont alors pris dans les murs de la cité ».²⁷ Contre l'image de quartiers dans lesquels on affirme souvent qu'on ne peut pas rentrer, apparaît en fait l'image de cités d'où l'on ne peut plus sortir.²⁸

Le sondage réalisé par les stagiaires de l'Ecole de la Deuxième Chance dans le cadre de la préparation des forums « Chances et Quartiers »²⁹ permet d'obtenir des informations sur les représentations du territoire vécu par les jeunes :

- 7 sur 10 affirment ne pas se sentir proches des jeunes des quartiers sud, confirmant les sentiments d'appartenance et de distinction.
- 6 sur 10 affirment que l'expression « quartiers nord » est péjorative mais 77% affichent une fierté à vivre dans leur quartier.
- La plupart défendent l'image de leur quartier, 6 sur 10 n'ayant pas le sentiment de vivre dans un quartier défavorisé

²⁶ une jeune fille citée dans « Nous avons quelque chose à vous dire », Ecole de la deuxième chance, p.104

²⁷ Bordet J., « Oui à une société avec les jeunes », p.24

²⁸ « On dit qu'on ne peut pas rentrer dans nos quartiers, moi je dis surtout qu'on ne peut pas en sortir » affirme un jeune cité par Philippe Pujol, dans sa série d'articles « Quartiers shit » parus dans la Marseillaise au cours de l'été 2013.

²⁹ Forums organisés entre février 2008 et mai 2009.

- Cependant, 7 sur 10 estiment que les habitants ne vivent pas en sécurité dans les quartiers
- Enfin, plus de 70% des stagiaires avouent qu'ils aimeraient quitter définitivement le quartier ou du moins en sortir souvent.

Le quartier, pour la plupart des jeunes c'est aussi bien sûr le groupe d'amis, le groupe de pairs. Etre jeune c'est vivre, agir, penser en groupe. « *On a du mal à prendre des initiatives tout seul.* » « *Partir seul par exemple, c'est compliqué.* » Le groupe de pairs appuie, rassure, soutient mais génère également une pression et limite le cas échéant le développement personnel. Ainsi, « *un jeune qui veut réussir doit parfois pouvoir rompre avec le groupe de pairs dans le quartier.* » « *Si tu veux étudier, tu le fais presque en cachette parce que c'est mal vu. Les autres te mettent à part.* » La rupture constitue-t-elle une condition de réussite ? Faut-il couper avec ce qui lie, l'histoire générationnelle, sociale et territoriale ? C'est une démarche délicate, difficile mais pour la plupart des acteurs de terrain elle apparaît comme essentielle. Ce point de vue est confirmé par l'analyse de Joëlle Bordet qui affirme que « *pour nombre de ceux qui ont grandi dans ces cités, devenir autonome suppose un travail de séparation difficile avec, d'une part, l'espace de la cité et, d'autre part, le groupe de pairs.* »³⁰ Le manque d'accès à la mobilité constitue ainsi un rétrécissement de l'horizon physique, culturel et social des jeunes.

Au déficit de mobilité vient s'ajouter « l'effet couloir », car la mobilité n'est pas toujours associé à la promesse de mixité sociale et à la prise distance. Comme le précisent Alain Vulbeau et Véronique Bordes³¹, si quelque fois les jeunes cherchent à sortir de leur territoire pour explorer d'autres lieux, la mobilité ne semble pas être un processus suffisant en soi pour échapper à la pesanteur de l'origine banlieusarde. Trop souvent ces jeunes se retrouvent confinés dans l'entre-soi même à des kilomètres de chez eux. L'interaction avec l'extérieur n'existe plus, au lieu d'être dans une mobilité de désenclavement, on peut déboucher sur l'effet de couloir, c'est-à-dire sur un territoire trop homogène où, à distance, on retrouve les caractéristiques de l'espace par défaut.

L'absence ou l'insuffisance de capital social peut s'avérer fortement préjudiciable dans les trajectoires sociales des jeunes. La capacité à pouvoir évoluer dans des univers sociaux et des cadres de vie diversifiés, la capacité à créer des liens, des circulations avec d'autres personnes d'horizons différents est une condition essentielle du développement personnel. Dans cette perspective, favoriser la mobilité devient essentiel pour « *se sentir différent et capable* ». La mobilité doit être entendue comme un processus à la fois symbolique et culturel qui englobe la possibilité d'un jeune à entrer dans une identité nouvelle de celle de son environnement ; une mobilité physique, culturelle et sociale. Comme l'indique Joëlle Bordet³², ce mouvement de séparation-construction de soi suppose d'affronter des peurs, de vivre des expériences positives, de se reconnaître parmi les autres comme sujet de droit et d'avoir accès à des statuts sociaux. Pour accéder à cette autonomie les jeunes doivent pouvoir prendre appui sur la génération des adultes, qu'ils soient parents ou non.

³⁰ Bordet J., « oui à une société avec les jeunes des cités », p.32.

³¹ Op. cit.

³² op. cit., p. 32.

C'est aussi une question très concrète d'aménagement et de transformation urbaine en particulier sur certains secteurs de la ville confrontés à l'insuffisance d'une offre en transport en commun. Les acteurs rencontrés évoquent ainsi une série d'enjeux visant à faire évoluer l'action en direction des jeunes pour leur permettre de « *découvrir, comprendre, s'approprier d'autres territoires* » ; « *favoriser la rencontre et la découverte des autres* » ; « *rechercher l'élargissement des possibles* », « *trouver le commun avec d'autres jeunes et d'autres lieux* ».

Ainsi aider à traverser les « frontières » peut devenir un horizon majeur pour l'intervention en direction des jeunes.

La compagnie de la Cité Théâtre à Marseille a exploré ce champ à travers un travail remarquable de trois ans démarré en 2009 et intitulé « Nous ne nous étions jamais rencontré. » Cette création naît d'une proposition de La Cité faite à la metteur en scène Karine Fourcy d'engager un travail au long cours avec des jeunes de tout Marseille sur la question de la frontière. Ils ont entre 16 et 20 ans. Ils viennent de différents quartiers de Marseille. Ce qui s'invente sur scène s'écrit à partir de leurs regards sur eux-mêmes et sur le monde dans lequel ils grandissent. « Comment se dire à l'autre avec ce que je suis, ce que je vis, ce que je ne réussis pas à vivre ? »

« Avec des acteurs, indique Michel André directeur de la Cité théâtre, nous avons mené des entretiens avec des adolescents desquels ont émergé six personnalités qui avaient un questionnement fort : un slameur des quartiers nord pour qui la cité est à la fois une base et une prison, une jeune fille rencontrée en lycée professionnel aspirant à devenir une "femme indépendante", un garçon qui a fui l'école pour vivre son homosexualité, une fille qui se questionne sur la différence entre jeunes des quartiers sud et nord... À partir de ce matériau nous avons écrit un spectacle dans lequel chaque acteur jouait un jeune, en était le porte parole. Puis les acteurs ont laissé la place aux jeunes eux-mêmes et nous avons constitué une troupe qui bouge tout le temps et avec laquelle nous construisons une relation sur le long terme. (...) Dans mon projet j'interroge la question des adolescents dans une école pénétrée de tous les enjeux de la société d'aujourd'hui : la consommation, la communication... Nous rions beaucoup dans la forme, mais c'est assez noir : les bons moments d'un élève heureux dans son apprentissage sont rares... Les résultats sont tels que nous voulons instituer un temps fort sur le sujet lors de notre Biennale des Écritures du Réel en 2014.

⇒ **2.2.3 Le poids des représentations et des images stigmatisantes (véhiculées notamment par les médias)**

L'enfermement territorial dont nous venons de parler est bien sûr lié à l'espace mais aussi aux représentations de cet espace et de ceux et celles qui y résident. Dans cet esprit, les jeunes sont tout autant enfermés dans les quartiers que dans les appellations attribués à leur habitat comme « quartiers sensibles ».³³

C'est un point central dans la mesure où le territoire semble jouer un rôle constitutif de l'identité de ces jeunes, véhiculée notamment dans l'expression « jeunes des quartiers ». Dans l'imaginaire collectif, ce terme évoque aujourd'hui une jeunesse érigée en menace

³³ cf Vulbeau A. ; Bordes V., L'alternative jeunesse

pour le reste de la société, différente de celles des autres quartiers de la ville. Les médias sont riches de ces clichés liés à l'univers de cités où l'on ne peut pas rentrer, de zones de non droits, etc. Sans nier les difficultés, ceux et celles qui y résident, vivent bien souvent cette représentation comme une insulte, une atteinte à leur dignité. De Nice à Marseille, lorsqu'elle organise des assemblées plénières dans les quartiers populaires, l'Université du Citoyen constate que cette mauvaise image véhiculée notamment par les médias est l'un des premiers éléments que les habitants souhaiteraient combattre. Les représentations caricaturales de familles défaillantes, pathologiques, délinquantes masquent très rapidement le portrait de familles confrontées à l'insécurité sociale, à la précarité et pour certaines d'entre elles à la survie quotidienne.

Le traitement des médias et de l'information transforment les banlieues, les cités, en espaces exotiques frappés d'une extraterritorialité et oublie de mentionner que les problèmes qui les touchent de manière aiguë sont en fait ceux de la société dans son ensemble (le chômage, l'échec scolaire et les dysfonctionnements de l'école, la ségrégation urbaine, l'insécurité, l'apathie politique...). Les médias sont ainsi pointés du doigt, jouant sur les peurs, accusés de grossir et de s'intéresser uniquement aux phénomènes de violence à la recherche de sensationnalisme. « 90% des 10% de reportages réalisés sur les banlieues sont négatifs. La moindre baston dans les quartiers nord prend des proportions monumentales dans les médias » indique un journaliste de France 3, interpellé lors des forums « Chances et Quartiers » organisés par l'Ecole de la Deuxième Chance. Ce constat rejoint l'analyse de Christian Poiret³⁴ indiquant qu'entre le 1^{er} janvier et le 21 avril 2002, à la veille des élections présidentielles, la seule chaîne de TF1 avait diffusé dans son journal du soir 212 séquences consacrées à l'insécurité. Analysant les productions médiatiques des trente dernières années, Eric Macé a également montré que depuis la fin des années 1990, le discours de référence se fonde sur une dépolitisation de la délinquance : les causes sociales sont évacuées sous couvert d'angélisme et font place au double discours dominant des victimes et des policiers.³⁵ Ainsi, comme l'indique François Dubet, « les pauvres ne sont plus seulement perçus comme des classes populaires exploitées ; ils sont vus comme des classes dangereuses et comme des étrangers, même quand ils sont très majoritairement français. (...) Le quartier qui pouvait être défini comme pauvre, populaire, ouvrier, est alors perçu comme pathologique, dangereux, pitoyable, hors de la société, et ces catégories de jugement sont si fortement intériorisées que les habitants de ces quartiers s'efforcent de les fuir dès qu'ils le peuvent, pour s'éloigner des plus pauvres, des plus étrangers, des plus pitoyables et des plus dangereux qu'eux-mêmes, participant ainsi – mais comment leur en faire le reproche ? – aux mécanismes dont ils sont les victimes. »³⁶

Dans cette mécanique de la stigmatisation, les jeunes sont en quelque sorte frappés d'une double peine. Habitants des quartiers d'habitat social, issus de l'immigration pour une grande partie d'entre eux, ils sont « *condamnés à passer pour des pauvres ou des voyous* ». ³⁷ Mais à l'intérieur même de la cité, ils sont également perçus par les habitants comme l'un

³⁴ Poiret C., « Criminalisation de l'immigration et sociologie des relations interethniques » in Hommes et Migrations, n°1241, Janvier-février 2003

³⁵ Macé E., « Le traitement médiatique de la sécurité », in Mucchielli L et Robert P. (Dir), « Crime et sécurité, l'état des savoirs », Paris, La découverte, 2002.

³⁶ Dubet F., « La préférence pour l'inégalité. Comprendre la crise des solidarités. » ; Ed. Le Seuil ; 2014.

³⁷ cf Florian cité in « Nous avons quelque chose à vous dire », Ecole de la deuxième chance, op. cit.

des principaux problèmes du quartier, facteur de nuisance et d'insécurité. « *Beaucoup disent leur ras de bol devant les comportements de certains jeunes, mais clament en même temps qu'il faut comprendre ces jeunes dépourvus de perspectives* ». De fait, dans un univers où la communication avec les adultes est coupée, les jeunes sont dépourvus d'une place légitime.

Contribuer au changement de regard porté sur les territoires, leurs habitants et les jeunes est un enjeu essentiel identifié par les acteurs que nous avons rencontrés. Il s'agirait de passer de la représentation d'une « *jeunesse problème* » à une « *jeunesse ressource* », favorisant la reconnaissance sociale des personnes. Si tous s'accordent sur ce point, la question du « comment faire » demeure, « *on est tous d'accord mais comment avancer ?* ». Il est clair que ce passage implique d'importantes transformations dans les référentiels d'actions, les postures professionnelles, le rôle des institutions (de l'école au centre social...). Le changement de regard passe également par la transformation des représentations de la société sur les jeunes, et concerne directement le champ de la production de contenus médiatiques. Favoriser la production d'une communication produite par les jeunes eux-mêmes devient essentiel, « *faire entendre sa voix, montrer ce que l'on vit, ce que l'on est, ce dont on est capable, ses colères, ses souhaits, etc.* ».

Parler autrement et plus justement des quartiers et des jeunes, c'est aussi réinscrire ces territoires et leurs habitants dans l'histoire collective. Car, comme l'indique Joëlle Bordet, « dans les quartiers d'habitat social se trouvent concentrés à la fois l'histoire de la classe ouvrière, celle de la décolonisation, de l'exode rural, des transformations majeures qui ont accompagné la reconstruction de la France dans les années 1945-1955. Ces quartiers sont d'une grande richesse et leurs habitants sont porteurs de pans entiers de l'histoire de la France. (...) Mais souvent, les douleurs suscitées par les épreuves de l'histoire restent latentes. Ces silences encore trop nombreux contribuent aux difficultés des jeunes à prendre appui sur le passé de leurs parents pour vivre le présent et s'inventer un avenir. »³⁸

Le travail mené par la compagnie « Mémoires Vives » à Marseille ou encore par l'association « Approche Cultures et Territoires » s'inscrivent dans cette perspective et ont été régulièrement cités par les acteurs rencontrés comme des démarches importantes à soutenir et à poursuivre. Pour les fondateurs de « Mémoires Vives » rencontrés lors de l'étude, « *si la France ne fait pas ce travail sur la reconnaissance des minorités culturelles, liées à l'histoire de la décolonisation, elle dit à ses jeunes, à ses enfants de la République, vous n'êtes pas comme les autres.* »

⇒ **2.2.4 Les pratiques sociales et culturelles des jeunes : entre désirs consuméristes, drogue et retour au religieux**

A travers les entretiens qui ont été menés, les pratiques sociales des jeunes sont appréhendées à partir de trois registres principaux : le lien à la consommation ; le rapport au religieux ; le risque d'être happés par les réseaux de la drogue.

³⁸ Bordet J., op. cit, p. 18 et 27

☞ Les « filets » de la consommation

L'intégration sociale et la participation à la vie sociale passent par la capacité à être partie prenante de la société. Or nous vivons dans une société d'hyper consommation caractérisée par un « *je consomme donc je suis* ». La participation des jeunes dans une société d'hyper consommation passe sans doute moins par l'engagement politique que par un rapport à la consommation. Comme l'écrit Philippe Pujol dans sa série d'articles sur les « quartiers shit » de Marseille, si l'horizon de ces jeunes en termes d'ascension sociale est relativement bouché, « *ils ont par contre accès à la société de consommation. Tous pauvres qu'ils sont. KFC, Mc Do et centres commerciaux géants ont été placés juste sous la cloche de verre et maintiennent en autarcie autant qu'ils ne tentent.* »³⁹ De fait, pour beaucoup d'acteurs rencontrés, ces jeunes sont décrits comme « *voulant tout, tout de suite, tout le temps* ». En cela, à l'exception de leur capacité d'achat, rien ne les distingue vraiment des autres jeunes. De ce point de vue, les « jeunes des quartiers » sont pleinement intégrés à notre société de « *l'avoir pour être* » et rêvent de posséder les mêmes biens que leurs aînés et leurs homologues des quartiers chics.

Le lien à la consommation est également évoqué à travers les offres des structures de proximité avec le risque que le loisir de consommation sans véritable visée éducative devienne la norme de nombreux équipements. Pour certains, « *la logique de consommation a fortement imprégné les pratiques d'animation au détriment de tout accompagnement à l'autonomie* ». Il est cependant difficile, précisent des opérateurs de terrain, « *d'accrocher les jeunes sans leur proposer une offre jugée consumériste dans le champ des loisirs et des activités* ». « *Ils viennent nous voir en nous demandant de financer leurs voyages, leurs sorties (...) Ils ont du mal à comprendre quel est notre véritable rôle et s'indignent quand nous ne répondons pas favorablement à leur demande.* »

Ces formes d'incompréhension témoignent également des difficultés rencontrées par les structures de proximité pour « rencontrer » les jeunes et en particulier lors de la phase « d'accroche » capitale pour construire la confiance. Comment dans les activités proposées garantir une visée éducative et émancipatrice en soutien à l'autonomie des jeunes ? Ces questions renvoient pour beaucoup d'acteurs à des enjeux de renouvellement des pratiques professionnelles au sein de l'éducation populaire.

☞ Les « filets » de la drogue

Il est difficile de parler de la jeunesse des quartiers sans aborder la question des réseaux délinquants et du risque d'être « *happé par les filets de la drogue* ». Comme en témoigne une mère de famille interrogée par Philippe Pujol⁴⁰ « *ce ne sont pas nos gamins qui vont à la drogue, c'est la drogue qui va à eux. (...) Mon fils je l'ai bien élevé, je l'ai tenu et il ne sortait jamais le soir, je l'enfermais dans sa chambre, je regardais si il travaillait à l'école, je rencontrais ses professeurs, j'ai fait tout, tout, tout...* », mais en vain.

La tentation d'un argent présumé facile, le rêve consumériste, le refus d'être pauvre, le groupe de pairs, l'environnement du quartier... sont autant d'ingrédients évoqués dans les

³⁹ Pujol P., « Quartiers Shit » articles de la Marseillaise été 2013

⁴⁰ Pujol P, op. cit.

trajectoires délinquantes. Même si vous ne voulez pas vivre du trafic, vous êtes confrontés à l'argent du trafic. De nombreux acteurs sur ce point nous ont cité l'exemple des 2 ou 3 piscines hors sol installées par des dealers au cours de l'été 2013 au sein des quartiers, le deal palliant finalement les insuffisances de l'offre d'équipement de proximité.

Un acteur de proximité affirme que, *« le deal a happé une bonne partie des jeunes nés en 1990, ils sont dans des réseaux. L'âge critique désormais, c'est les 12-13 ans. Pour lutter contre ce fléau, il faut développer des actions, les accueils en centres aérés, ils ont trop de temps inoccupé. Il faut travailler de la formation primaire, travailler en partenariat avec les écoles et les collèges. Ils ont trop de temps libre en extérieur sans horaires donnés par les parents. »*

Pour de nombreux acteurs, la génération des plus de 16 ans est *« déjà sacrifiée, il est essentiel de s'occuper des plus jeunes »*. D'autres précisent *« qu'on entend cela depuis plus de 15 ans »* et qu'à terme *« c'est toutes les générations de jeunes qu'on finit par sacrifier »*.

Les « filets » de la religion

Nous avons plusieurs fois entendu au cours de l'enquête que le risque pour les jeunes des quartiers c'était *« soit les filets de la drogue soit ceux de la religion »*. Poser ainsi une forme d'équivalence entre délinquance et religion a de quoi laisser perplexe. Tout d'abord parce que les deux ne sont pas forcément antinomiques et d'autre part parce que c'est considérer la religion comme un élément pathogène en la plaçant sur le même plan que la criminalité. Il y a là une certaine confusion et un amalgame entre être musulman et être potentiellement un extrémiste. *« Le terrorisme a fait de l'islam une religion soumise aux vents mauvais des préjugés »*, nous dit Robert Castel⁴¹. Sans nier les risques des dérives sectaires et de l'embrigadement, l'islam constitue également pour un grand nombre de personnes une façon de construire une identité et un pôle important de socialisation. Ne pas l'envisager constitue une forme de déni du réel. Rappelons simplement que l'identité française ne s'oppose pas à l'identité religieuse, et que dans d'autres temps par exemple, les mouvements des réformateurs chrétiens ont pu jouer un rôle essentiel dans le mouvement social des luttes urbaines et dans la reconnaissance des identités et des quartiers populaires.⁴²

Au-delà du fait religieux, c'est la reconnaissance du fait communautaire et de l'avènement d'une société pluriculturelle et pluriethnique qui est en question et qui interroge le modèle républicain français. Ces questions sont trop souvent rapidement évacuées sous le prétexte dogmatique d'une atteinte aux principes fondamentaux de la République. Elles mériteraient pourtant sans doute davantage d'attention au seul motif qu'il est important de s'intéresser *« à ce qui fait sens pour les gens »*. Quelques acteurs indiquent que le développement social au sein des quartiers devrait davantage s'appuyer sur la reconnaissance des communautés de vie et des associations communautaires dont les capacités de mobilisation et les actions qu'elles déploient dans le champ du soutien scolaire, du soutien aux familles ou du lien social sont importantes.

Au-delà de la méfiance et des préjugés, peut-être se prive-t-on là encore de ressources importantes mobilisées par des communautés de vie que l'on préfère généralement ignorer.

⁴¹ Castel R. in « Nous avons quelque chose à vous dire », op. cit.

⁴² voir à ce sujet Bachmann C., Leguennec N., « Violences urbaines. Ascension et chute des classes moyennes à travers 50 ans de politique de la ville. », Albin Michel, 1995.

☞ **L'espace virtuel**

Plus que toute autre classe d'âge, les jeunes sont de la génération Internet que l'on caricature volontiers à l'usage permanent du portable ou de l'ordinateur. Ces nouvelles formes de communication et de partage des connaissances ouvrent aussi des perspectives encore mal explorées dans l'accès à la connaissance qui ne se limitent plus aux formes académiques de l'éducation et de la formation. Le monde numérique leur est familier. Les réseaux sociaux portent de nouvelles formes d'échanges, difficiles à comprendre pour les adultes dont ce n'est pas la culture. L'accès à la connaissance universelle par Internet est une révolution dont les jeunes sont les premiers bénéficiaires. La création et l'innovation sont porteuses d'espérance. Les Anglo-Saxons ont baptisé « génération Y » les 18-30 ans qui ont grandi avec Internet et qui succèdent à la génération X (les quaranténaires actuels), la « bof génération » atteinte de plein fouet par le chômage, le SIDA et les illusions perdues. Individualistes, ils font preuve d'indépendance, de débrouille et d'une grande capacité d'adaptation. La pratique des réseaux sociaux est aussi une manière de développer des relations amicales ou amoureuses, de se repasser les bons plans (logement, emploi...). Ces réseaux constituent le support principal d'une nouvelle solidarité générationnelle dans laquelle l'entraide est devenue centrale pour déjouer les obstacles et inventer un système D dans un monde qui ne leur fait pas de cadeaux.

Très peu d'acteurs, lors des entretiens, ont abordé l'espace virtuel. Pourtant c'est un espace de communication, un espace affectif et de reconnaissance fortement investi par les jeunes... mais bien peu par les professionnels. L'enjeu de la socialisation numérique est réel et pourrait constituer un axe de développement dans les interventions en direction des jeunes.

⇒ **2.2.5 Chagrins d'école et horizons bouchés**

Parce qu'elle constitue encore un espoir pour un grand nombre de gens, une manière de faire accéder les enfants à une vie future meilleure, l'école de la République concentre un grand nombre de critiques de la part des jeunes et de leurs familles. Le modèle de fonctionnement de l'école semble en contradiction avec les promesses de l'égalité républicaine. L'école est perçue comme élitiste, une course à la performance où l'on sélectionne les meilleurs. L'école est ainsi accusée de ne pas traiter les difficultés scolaires en son sein et de les renvoyer à la périphérie, vers des associations assurant un enseignement péri-éducatif. En dépit des politiques de discrimination positive, le sentiment de délaissement des cités s'exprime fortement dans le rapport des familles avec l'école ; elles ne comprennent pas pourquoi les enseignants les moins expérimentés se retrouvent face à des classes difficiles. Elles n'ignorent pas qu'un élève inscrit dans un « bon » collège dans une « ville tranquille » coûte davantage qu'un élève de ZEP. Elles savent intuitivement et par l'expérience ce que de nombreuses analyses démontrent : que l'ampleur des inégalités scolaires en France est supérieure à l'ampleur des inégalités sociales et les renforcent.

Tous s'accordent à dire les échecs de l'école pour les jeunes des quartiers populaires, qui ne disposent pas véritablement de ressources dans leur environnement immédiat. Contrairement à l'image caricaturale de « familles démissionnaires », les mères que nous rencontrons sont en général plutôt attentives et soucieuses de la réussite de leurs enfants.

Mais, la faiblesse du capital social, culturel, économique empêchent un grand nombre de familles de jouer un véritable rôle d'accompagnement dans la scolarité des enfants. L'accès au savoir ne se fait pas de la même façon pour tous. Sans un capital culturel puisé dans l'entourage proche dès le plus jeune âge, le jeune démarre sa scolarité avec un « retard social » qu'il aura du mal à rattraper au sein des établissements dans lesquels il sera scolarisé. L'égalité des chances se profile comme un mythe scolaire. « Les performances scolaires des élèves sont trop dépendantes des ressources culturelles de leurs parents pour que la pure égalité des chances ne soit pas une fiction. (...) Un pays comme la France, nous dit François Dubet, est bien plus inégalitaire du point de vue scolaire que ce que supposerait les seules inégalités sociales initiales. »⁴³

Les garçons notamment éprouvent de plus grandes difficultés dans les trajectoires scolaires. Au lycée Saint-Exupéry qui compte plus de 1500 élèves, 66% sont des filles contre une moyenne avoisinant les 50% dans les autres lycées de l'académie ou de France. Le lycée Nord a la particularité de concentrer près de 61% d'enfants d'ouvrier ou d'inactif contre 24.3% dans les Bouches du Rhône et 25.4% pour la France. Son taux de réussite au bac en 2013 (69%) est de 3 points en dessous de la moyenne académique et de 7 points en dessous de la moyenne nationale. Lorsque les jeunes des quartiers accèdent à l'université, leurs chances de réussite s'amointrissent encore.

Le passage du collège au lycée est un moment crucial. L'impossibilité d'accéder à une seconde générale est vécue de façon très douloureuse, limitant de fait l'horizon des possibles. L'orientation est souvent bien plus subie que choisie et, comme le précise le Forum Français de la Jeunesse, s'il existe de nombreux acteurs de l'orientation (ONISEP, réseau d'information jeunesse, CIO, SCUJO, missions locales, etc.) ceux-ci sont rarement maillés. Et la qualification des personnels demeure un enjeu pour garantir une cohérence de leurs connaissances avec les évolutions socio-économique.

« *L'école demeure sans doute le meilleur endroit pour mener une révision technique efficace de l'ascenseur social.* »⁴⁴ Mais c'est aussi le lieu de la désespérance. Les stagiaires de l'Ecole de la Deuxième Chance ont attribué 4 mauvais points à l'Education Nationale :

- La souffrance éprouvée par un certain nombre d'entre eux tout au long de la scolarité.
- La mauvaise réputation liée au fait d'avoir arrêté l'école tôt, « *nous sommes de mauvais élèves et nous le resterons quoi que nous fassions.* »
- Les mauvaises conditions dans lesquelles l'enseignement est dispensé (effectif des classes trop nombreux, inadaptation des méthodes d'enseignement,...)
- Les problèmes liés à l'orientation scolaire, première cause de rupture ou d'échec scolaire (pour 50% des stagiaires).

⁴³ Dubet F. ; « La préférence pour l'inégalité » ; op. cit.

L'auteur ajoute p 30 : « Le système scolaire français n'est pas élitiste parce qu'il sélectionne des élites : tous les systèmes le font et les élites ne sont pas inutiles. Il est élitiste parce que le mode de production des élites commande toutes les hiérarchies scolaires et tout le système de formation, et parce qu'il détermine l'expérience scolaire de tous, y compris de ceux qui ignorent l'existence même des formations d'élite. »

⁴⁴ Ecole de la deuxième chance, « Nous avons quelque chose à vous dire », op. cit.

Le chemin de l'école est ardu pour les enfants de milieux populaires. Certains pourtant, au prix d'efforts considérables, franchissent les étapes d'une scolarité réussie. On n'en parle peu, on s'appuie peu sur eux pour favoriser la diffusion de « modèles positifs ».

Comme le constatent Veronique Bordes et Alain Vulbeau,⁴⁵ la mobilité par l'école a pour résultat de rendre invisible les jeunes qui réussissent et qui progressivement font leur vie ailleurs. Les jeunes qui ont été en fac on ne les mentionne pas, ni dans les médias ni dans les faits divers. Un « bon jeune » ne peut être mis au crédit d'une cité.

Comme nous l'avons déjà indiqué, le niveau de diplôme est le premier déterminant de la qualité de l'insertion professionnelle dans un contexte où le nombre de métiers impraticable sans diplôme augmente sans cesse. Les non diplômés rejoignent rapidement les rangs des chômeurs et des précaires. On estime que 7 000 jeunes marseillais quittent leur scolarité sans aucun diplôme. Le travail devient inaccessible sans appui. *« La plupart des jeunes estiment que sans réseau, sans connaissance, sans piston il devient très difficile de décrocher un emploi. »*.

« Cherche pas Mourad, on trouvera jamais, y'a écrit La Bricarde sur notre CV, on nous prendra pas, même pour un stage » (...) Ils accumulent les formations qu'ils considèrent comme inutiles, nous dit Philippe Pujol, *« c'est ce qu'ils avaient à ce moment-là dans leur panier, des trucs à fourguer parce qu'ils ont des subventions (...) elles sont en bois ces formations. Ceux qui les font ne trouvent de toute façon pas de boulot. (...) On ne croit ni au Pôle emploi, ni à la Mission Locale. (...) Tu le crois qu'on n'a presque pas de lycée professionnel dans les quartiers nord. »*⁴⁶

Le champ de la formation et de l'insertion professionnelle mobilise de nombreuses énergies. Il existe un grand nombre de structures qui accompagnent les jeunes dans leur parcours d'insertion. Sans les citer toutes, quelques exemples sont autant de témoignages de pistes existantes pour des jeunes sortis trop tôt du système scolaire :

- L'école de la deuxième chance, dans le 15^e arrondissement de Marseille ; assure l'insertion professionnelle et sociale de jeunes de 18-25 ans sans diplôme et sans emploi par des cycles de 9 mois basés sur l'individualisation des parcours. Le taux de sortie positive est de 57%.
- La CCIMP développe l'alternance par des contrats d'apprentissage à tous les niveaux, du VI au I. Des actions spécifiques d'insertion sont conduites pour les jeunes allocataires du RSA.
- Le PLIE Emergence utilise la procédure de la clause sociale dans les marchés publics pour dégager des temps de travail pour les jeunes en grandes difficultés. En 2011, 106 000 heures ont été ainsi réalisées.
- Les 2 zones franches urbaines de Marseille ont facilité la création d'emplois dont les jeunes ont bénéficié
- L'association pour l'emploi dans les quartiers développe l'animation emploi en rapprochant la culture des jeunes avec celle des entreprises par des petits- déjeuners de rencontres et d'échanges dans les quartiers nord de Marseille

⁴⁵ Vulbeau A. ; Bordes V., « L'alternative jeunesse », op.cit.

⁴⁶ Pujol P., « Quartiers Shit », la Marseillaise, été 2013.

- Le club « Ambition », mis en place par Pôle Emploi, favorise l'insertion des demandeurs d'emploi jeunes ou seniors résidant en ZUS par un accompagnement intensif de type coaching mobilisant toutes les opportunités d'emploi du territoire.
- La boutique de gestion Accès Conseil accompagne les créateurs d'entreprise en proposant un parcours intégré aux jeunes porteurs d'un projet susceptible de créer leur propre emploi
- La Cité des Métiers de Marseille offre aux jeunes toutes les informations sur les métiers et organise des ateliers et des visites d'entreprises animés par des professionnels de l'emploi, de la formation et de l'orientation
- Unis Cités propose un service civique en équipe aux jeunes de 16 à 25 ans pour des durées de 6 à 9 mois pour des activités d'intérêt général
- La couveuse Interface accueille et conseille des jeunes créateurs d'associations et d'entreprises dans les quartiers nord de Marseille. Elle propose des modules de formation pour préparer à l'entrepreneuriat et conduit des tests d'activité
- La Mission locale de Marseille a mis en place une cellule de recrutement qui aide les jeunes à valoriser leurs ressources, les met en relation avec les entreprises qui recrutent et les accompagne dans leur parcours.

En dépit des efforts engagés la situation de l'insertion professionnelle des jeunes demeure très préoccupante et nécessiterait une mobilisation locale, en particulier des entrepreneurs, beaucoup plus forte et concertée.

⇒ 2.2.6 Plafond de verre et refoulement citoyen

L'image qui se dégage de ce panorama des situations vécues par les « jeunes des quartiers » est celui d'un « *plafond de verre limitant les possibles* ». Ces termes sont revenus très fréquemment dans la bouche des personnes rencontrées lors des entretiens. Comme l'affirme un responsable de la politique de la ville « *ce que je vois, c'est beaucoup d'insécurité par rapport l'emploi, à leur vie. Les jeunes sont en simple recherche de sécurité. Leurs rêves sont simples, très conformistes : avoir un boulot, un appart, et plus tard une famille... Et il y a une grande amertume, beaucoup d'impuissance. Ils sont dans des formations qu'ils n'ont pas choisies et pour beaucoup, il leur reste un long chemin à parcourir. Ils ne partent pas avec les mêmes atouts et leur vie est toute tracée vers l'échec. Se pose là une vraie question d'égalité des chances.* »

Ces jeunes, habitant les quartiers populaires, souvent issus de l'immigration, éprouvent un profond sentiment d'injustice et d'abandon et ne se perçoivent pas comme des citoyens comme les autres. L'absence de travail, les origines ethniques et sociales, le parage dans les cités, sont les causes de ce refoulement citoyen. Comme l'évoquait Robert Castel lors des forums Chances et Quartiers, « ni vraiment français, ni tout à fait Arabes, exterritorialisés sur leur propre territoire. (...) leur appartenance joue comme une sorte de stigmat qui fait qu'ils ne sont pas traités à parité avec leurs concitoyens. (...) le poids de cette discrimination négative est de plus en plus lourd à porter. (...) Ces jeunes se frottent ainsi, au quotidien à un déni grave de citoyenneté. L'évidence saute aux yeux : le modèle républicain, qui a bien fonctionné lors des précédentes vagues d'immigration, n'assure plus une égalité de traitement de tous les citoyens. » Comme l'affirmait l'un des jeunes rencontrés au cours de

l'étude, « c'est vrai j'étais pas très bon à l'école, j'ai arrêté tôt et j'ai eu 16 ans. Et à 16 ans, tout s'est arrêté, ... comme si j'avais été abandonné. »

Dans un tel contexte la confiance entre jeunes et institutions (y compris bien souvent avec les structures de proximité) n'existe pas. Mais sans doute, comme le constatent les enquêtes de l'INJEP, les jeunes semblent davantage déçus que désintéressés par la vie de la Cité. Cette défiance trouve ses racines dans le syndrome des « promesses non tenues », dans les représentations sociales et l'expérience intégrée de la domination (le sentiment « *d'être moins* », de « *compter moins* », la « *dévalorisation de soi...*), accentué par la « double peine » d'être jeune **et** des quartiers, le fait d'être considéré comme « la variable d'ajustement des conjonctures économiques », etc.

Dans cette lecture, c'est globalement l'ensemble des « façons de faire » et de prise en compte des jeunes par les « institutions » et la société qui sont remises en question, qu'il s'agisse de l'école, des équipements de proximité, des missions locales, des acteurs sociaux, etc. A quelles conditions le rapprochement entre jeunes et institutions est-il possible ? Quels sont les leviers à activer ? Avec quel portage politique ? Sur ce point, il semble clair que la marge de manœuvre se situe du côté des institutions. Comme l'indique un acteur, « *les institutions ont sans doute moins de choses à attendre des jeunes, que les jeunes d'espérer des changements de la part des institutions dans leur manière de faire et de les considérer.* »

- **2.3 Limites et plafonnements des réponses et des dispositifs à destination des jeunes des quartiers**

Le « plafond de verre », les sentiments d'injustice et d'abandon dont nous venons de parler, renvoient également aux limites, aux plafonnements et aux dysfonctionnements des interventions et des dispositifs censés répondre aux besoins des jeunes. Plusieurs points ont focalisé l'attention des personnes rencontrées lors des entretiens et des groupes de travail. Nous rassemblons ci-dessous les éléments les plus récurrents et consensuels.

⇒ **2.3.1 une multiplicité d'acteurs et de dispositifs, une illisibilité globale**

« Il faut un sursaut institutionnel, il faut trouver les bonnes structures, être capable du possible. Nous notons un écart entre les réalités et les réponses apportées. Il y a un nombre croissant de jeunes qui sont hors de tout. Le constat est clair en termes d'insertion et la mission locale passe à coté de ce public. Il y a un décalage avec les institutions, il faut recréer du lien avec le système éducatif et le système de l'insertion professionnelle. Mais cette mission n'est plus confiée au MOVE qui a remplacé les PAPEJ. (...) Se pose également une question de décalage institutionnel, les mesures sont segmentées, il manque de regard global et nous souffrons d'un manque de partenariat. »

Ces propos d'un responsable de la politique de la ville témoignent des difficultés à apporter des réponses pertinentes aux jeunes en difficulté et révèle un certain plafonnement des dispositifs existants. Ce décalage entre les réponses institutionnelles et les besoins sociaux trouve en partie sa source dans la multiplicité des types d'interventions conjuguées à la multiplicité des opérateurs, le tout dans des approches relativement segmentées et cloisonnées.

En effet, pour les collectivités, l'appréhension des politiques jeunesse a évolué au fil des dernières décennies passant d'une approche circonscrite à l'éducation, la formation, l'orientation et les loisirs, à la recherche d'un soutien à l'autonomie des jeunes relative à la mobilité, l'accès au logement, la citoyenneté, l'insertion professionnelle... Ceux qui interviennent en direction de la jeunesse deviennent ainsi plus nombreux. Etat, collectivités et professionnels de la jeunesse constituent un premier cercle dont les relations sont, dans la plupart des cas bilatérales et financières. Ce mode de relation fait que les acteurs échangent peu entre eux, ne se connaissent pas tous et ignorent souvent les actions qui sont proposées par leurs homologues. Un second cercle d'acteurs est composé des responsables économiques, des professionnels de la santé, de l'habitat ou encore du transport dont l'activité concerne seulement en partie les jeunes.

Cette densité d'acteurs conduit dans les faits à diviser la jeunesse sur l'échiquier thématique en distribuant chacune des problématiques des jeunes à un opérateur particulier au lieu d'envisager les parcours de manière globale. Ces acteurs mènent chacun des politiques spécifiques et proposent des dispositifs sans s'être véritablement concertés, d'où un enchevêtrement des actions mais également des carences. Sur une même ville les lieux d'accueils des jeunes sont souvent isolés les uns par rapport aux autres et vivent de façon autonome, sans passerelle bien souvent. Les pratiques professionnelles d'un service à l'autre

ne sont pas les mêmes et renforcent un sentiment de confusion et d'illisibilité pour les jeunes. « *Aujourd'hui, nous dit un responsable de structure de proximité, les jeunes auraient besoins d'un référent unique qui les guide, les accompagne. Ils sont noyés sous trop d'informations, ils ne croient plus en rien et en personne. Ils ont un accompagnement haché qui aboutit peu.* » Un autre, en charge d'une structure d'information en direction de la jeunesse pointe « *une politique trop descendante et déconnectée de la réalité des jeunes. Des usines à gaz en termes d'informations, de structures, de procédures etc.* » Le système plafonne et « *un signe que cela ne fonctionne pas bien : il faut aujourd'hui faire un travail d'accompagnement, tout un travail, avant d'envoyer un jeune vers la mission locale, alors qu'elles ont été conçues comme des espaces d'accueil pour tous.* »

Les modes actuels d'action publique astreignent également les jeunes à une logique de territoire maillé par tel ou tel équipement. Plusieurs acteurs ont d'ailleurs évoqué l'existence « *de logiques de captation ou de capture des publics* » s'inscrivant dans un contexte plus large de « *concurrence entre structures* », concurrence exacerbée dans une période de resserrement des finances publiques qui viendrait renforcer les processus de cloisonnement et d'absence de transversalité.

Ces dysfonctionnements institutionnels sont une source de confusion pour les jeunes qui éprouvent de réelles difficultés à se repérer face à la multiplicité d'actions et de dispositifs. Ils ne savent pas véritablement ce qui existe et qui fait quoi pour eux ? Le paysage des politiques jeunesse semble relativement illisible, comme ont pu en témoigner de nombreux jeunes lors des Etats Généraux de la jeunesse organisée par le conseil régional au cours de l'année 2014 ou encore au sein des forums organisés par le conseil de développement de MPM au cours de l'année 2013. L'information qui leur parvient demeure partielle, segmentée, et utilise rarement les canaux préférentiels utilisés par les jeunes (réseaux sociaux, SMS...). L'accès à l'information devient un nouveau champ d'inégalités entre jeunes et constitue un réel enjeu pour une politique jeunesse. Les actions et les dispositifs faits pour les jeunes sont peu connus par eux et la question d'une information lisible, accessible, adaptée à leurs pratiques sociales (réseaux sociaux, texto...) se pose. Les enjeux de décroisement de l'action et des professionnels intervenant en leur direction sont cruciaux. Sans doute faut-il faire l'hypothèse que ces transformations et améliorations auront davantage d'efficacité si les jeunes eux-mêmes sont inclus dans le système visant à les concevoir et les mettre en œuvre. Nous notons également que dans de nombreuses villes en France, cette question se décline à travers le passage d'une juxtaposition de dispositifs à la conception d'une politique locale de la jeunesse.

⇒ 2.3.2 Les 16-25 ans, un public introuvable ?

Nous avons précédemment évoqué le fait que les interventions en direction des jeunes passaient à côté de certaines catégories de public, en particulier les filles. D'autres carences ont été mises à jour lors des entretiens.

Les actions et les dispositifs s'adressant aux jeunes sont généralement construits à partir de critères d'âge. La plus grande partie d'entre eux s'adresse en fait aux enfants et aux adolescents de moins de 16 ans. C'est essentiellement ce public qui concentre l'attention des pouvoirs publics et de leurs partenaires. Les équipements de proximité, les centres

sociaux, les associations sportives s'en occupent largement. Les 16-25 ans et à fortiori les 18-25 ans constituent une catégorie qui reste peu investie par les professionnels et les institutions, si ce n'est les missions locales et les autres opérateurs intervenant en matière de formation et d'insertion professionnelle.

Le passage du seuil des 16 ans constitue également un changement dans les modes d'intervention et de prise en compte des jeunes. Après 16 ans les jeunes qui ne trouvent pas leur place socialement doivent être pris en charge par la mission locale ou la prévention spécialisée. D'une approche collective émanant de l'action éducative globale nous basculons vers une approche individuelle en fonction des problèmes rencontrés par les jeunes. Les approches collectives sont minoritaires dans le travail social qu'il s'agisse d'intervention en direction d'adultes ou de jeunes. Elles constituent pourtant l'une des façons les plus efficaces pour valoriser les ressources et les compétences des communautés de vie, favoriser une citoyenneté active et générer des relations constructives entre les populations et les institutions.⁴⁷

Ce vide dans les politiques publiques pour les 18-25 ans est constaté par de nombreux acteurs du terrain marseillais et au-delà, par de nombreuses collectivités françaises.⁴⁸ Plusieurs de ces collectivités envisagent notamment la constitution de groupes de travail mobilisant les acteurs de la politique de la ville, les professionnels des centres sociaux, des missions locales, de la prévention, des services jeunesse et des associations d'éducation populaire afin de renforcer l'accompagnement de ce public, notamment dans le cadre de la politique de la ville. Se pose également la question de la création de postes et du profil spécifique d'animateurs de terrain intervenant auprès des 18-25 ans ainsi que leur complémentarité avec les structures de proximité et les éducateurs de rue lorsqu'il y en a.

Concernant les catégories de public, les entretiens réalisés témoignent également des difficultés rencontrées par les équipements de proximité pour « *capter* » désormais les 12-16 ans, jugés relativement « *volatiles* », « *difficiles à accrocher* » ou peu séduits par l'offre d'activités proposées. Plusieurs opérateurs de terrain signalent qu'« *on ne mobilise plus vraiment les jeunes à partir de 13, 14 ans dans les centres sociaux aujourd'hui.* »

Les segmentation par catégories d'âges et par thématiques (logement, insertion, loisirs...) ont bien évidemment un intérêt pratique pour les intervenants, cependant l'absence ou l'insuffisance de passerelles entre eux est préjudiciable à une prise en compte globale des

⁴⁷ Joëlle Bordet in « Oui à une société avec les jeunes des cités », (op.cit) indique que « moins les familles des quartiers populaires ont la possibilité d'accéder à des statuts sociaux structurants, plus les travailleurs sociaux sont chargés d'administrer leur relégation en privilégiant une méthode de suivi individuel réduite à la formulation d'obligations et d'injonctions. Alors le lien entre le nécessaire accompagnement individuel et le travail avec le groupe d'appartenance disparaît-il, favorisant une double fermeture : d'une part, les individus « contrôlés » peuvent alors mettre en place des systèmes de défense qui visent à formuler les réponses adéquates aux questions posées par le travailleur social, et le rapport de confiance qui les liait s'en trouve miné ; d'autre part, les groupes communautaires laissés à l'écart de l'action des institutions et de ses agents ont tendance à se fermer sur eux-mêmes, à réduire l'identité de leurs membres à cette appartenance au lieu de leur permettre d'accéder à l'espace public pour acquérir plus d'autonomie. (...) De fait, le retrait actuel de l'investissement destiné à soutenir les médiations collectives et l'action publique dans les quartiers pourrait progressivement miner le travail quotidien de consolidation des liens entre les communautés de vie de ces quartiers et les représentants des institutions.

⁴⁸ Voir notamment les réflexions du département de Seine Saint Denis

jeunes et des parcours inscrits dans la durée. Dans cette perspective, les périodes de transition – mineur / majeur ; études/emploi ; enfance /adolescence ; adolescence / âge adulte – sont perçus par certains interlocuteurs comme des moments essentiels et des enjeux de travail collectif spécifiques insuffisamment investis.

⇒ 2.3.3 Référentiels et modalités d'action publique, et pratiques professionnelles en question

Ces différents éléments interrogent évidemment les pratiques professionnelles, les référentiels et les modalités de l'action publique en direction de la jeunesse. Les carences constatées dans la prise en compte des plus de 16 ans (ou même des 13-14 ans désormais) sont perçues par de nombreux acteurs comme les signes d'un renouvellement nécessaire des pratiques des animateurs de structures de proximité. Plusieurs points sont identifiés comme étant problématiques :

- l'absence d'espace d'accueil spécifique pour les 16 ans et plus. C'est la question récurrente du « local jeune »,
- le décalage entre les temporalités des jeunes et celles des institutions,
- les postures professionnelles devant se transformer pour améliorer le sens de l'écoute, de la participation et des dynamiques collectives, de « l'aller vers » en soignant notamment la phase « d'accroche » pour créer la confiance.

Les témoignages allant dans ce sens sont nombreux :

- *« Il faudrait avoir un espace d'écoute, régulier où ils peuvent venir. Mais il faut aussi repenser la mobilisation et aller chercher les jeunes, là où ils sont. Lorsque nous allons sur leur terrain, pour eux c'est une forme de considération. »*
- *« avant on avait un local jeune. Il était vivant et permettait l'émergence de projets collectifs (envie d'agir, certains ont monté des marques de vêtements, un festival de musique...). Il était repéré comme un espace ressource dynamique. »*
- *« Il faut travailler hors les murs, il faut être visible dans l'espace public, il faut investir les espaces extérieurs, créer des manifestations pour mobiliser les habitants mais surtout les jeunes (proposer des matins cafés sur la place...). C'est déjà le cas avec notre « bibliothèque vagabonde ». Mais il faut proposer autre chose pour la mobilisation d'autres jeunes : par exemple des jeux géants, des tournois de pétanque, revenir dans la rue. »*

A travers leurs propos, nombreux sont ceux qui invitent à repenser les pratiques professionnelles, les postures et également le contenu des formations initiales ou continues. *« Aujourd'hui les animateurs apprennent en formation énormément de choses sur les normes et la sécurité, mais n'osent plus rentrer en contact avec les jeunes dans la rue. Ce serait utile de reposer les enjeux et les pratiques de l'éducation populaire, de l'émancipation individuelle et collective. »* Pour d'autres *« il est essentiel de faire bouger les diplômes, le BPJEPS n'est*

plus adapté. » Se dessine ainsi la nécessité d'un renouvellement des démarches et des formes de contact, de rencontres avec les jeunes qui impliquent une évolution des pratiques des institutions de jeunesse et des compétences des professionnels qui interviennent dans ce champ.

Le champ de l'éducation nationale n'est pas non plus exempt de critiques, y compris dans les propos des enseignants. Lors d'une rencontre informelle avec des professeurs du lycée Saint-Exupéry nous apprenons que les rares moments permettant la discussion et la mise en débat avec les élèves, tel que les « heures de vie de classe » ou les cours « d'éducation civique juridique et sociale (ECJC) » sont finalement bien peu investis. Ne faisant pas parti des « matières évaluées », seuls les professeurs « sensibilisés » y accordent un réel intérêt, les autres préférant finalement poursuivre leur programme d'histoire, de géographie ou d'économie. De la même manière la vitalité d'un foyer socio-éducatif ou d'une Maison de la Vie Lycéenne tient essentiellement à quelques rares bonnes volontés puisées dans le corps enseignants. De fait, il existe bien des espaces dédiés à l'éducation de la citoyenneté ou à la réflexion collective mais rarement identifiés comme des lieux d'importance stratégique.

Cependant, au-delà des postures professionnelles les difficultés rencontrées tiennent également au système de contraintes issues de l'évolution des modes d'action publique. Les modalités de financement qui passent de plus en plus par des appels à projet descendants ; les systèmes de contrôle et d'évaluation axés avant tout sur des critères quantitatifs ; le resserrement des temps de l'action empêchant les acteurs de s'inscrire dans la durée ; « *la lourdeur et les dérives administratives* » prenant de plus en plus de place au détriment des temps d'intervention et de projet ; le manque de dialogue et de co-construction entre les opérateurs et les bailleurs de fond sont l'objet de vives critiques et sont autant d'éléments limitants dans le renouvellement des interventions en direction de la jeunesse. Les capacités de réactivité et d'initiatives des équipements de proximité semblent s'amoinrir face à aux « *injonctions* » et la jeunesse apparaît ainsi comme « *un champ des plus complexes et paradoxalement des moins structurés, sans cadre global de référence pour un territoire* ».

« Avant, nous a-t-on dit, nous avions la possibilité de créer de faire à partir des besoins identifiés chez les jeunes. On faisait avec les jeunes, il y avait les moyens pour. Aujourd'hui la commande nous oblige à rentrer dans les cases, il n'y a pas d'initiative possible. Nous devons répondre à des commandes et des injonctions. »

Ces questions préoccupent largement les équipements de proximité et en particulier les centres sociaux. Souvent les « secteurs jeunes » au sein des centres sociaux sont relativement fragiles et instables en raison d'un financement quasi exclusif sur une logique d'appels à projet (et pas de fonctionnement). « *Comment faire fonctionner un secteur jeunesse, qui nécessite de véritables compétences, sur une logique d'appel à projet qui nous amène à recruter des contrats aidés et à produire de l'emploi précaire ?* »

Plusieurs personnes nous ont parlé des clubs de prévention qui existaient il y a quelques années encore et qui constituaient une réponse jugée plutôt pertinente. Ces clubs de prévention ont disparu progressivement en faveur d'une politique départementale de la prévention, mais pour de nombreux acteurs ces clubs jouaient un rôle intéressant et complémentaire de l'éducation spécialisée. Plus profondément, les personnes rencontrées

ont essentiellement insisté sur la nécessité de renforcer ou de renouveler une présence sur le terrain, dans la rue et les lieux fréquentés par les jeunes de manière à faciliter l'accroche avec les jeunes et ce, dans des temporalités adaptés à leur mode de vie. Ces propos constituent une expression des défis identifiés par la fédération nationale des centres sociaux, lors du congrès de 2013, pour promouvoir cet « aller vers », « sortir des murs de nos institutions » pour retrouver le public et les habitants des territoires et construire avec eux dans des modes opératoires plus souples que les programmes actuels. Certains opérateurs marseillais se situent bien dans cette perspective. *« Pour notre part, affirme l'un d'entre eux, nous ne faisons pas le même travail, nous travaillons sur le temps libre des jeunes et nous nous adaptons au public, ouverture à 16h30 et prenons en charge les jeunes déscolarisés. Nous proposons un cadre souple, flexible, réactif. On peut décider pour des jeunes en deux ou trois jours d'organiser et de partir sur des séjours de rupture parce que le contexte l'exige. Mais cette façon de travailler se heurte au cadre institutionnel. (...) Les jeunes sont déconnectés, ils ont leurs propres codes. Il faut investir leur temps libre, il faut se servir d'activités de loisirs pour travailler les règles, le respect, être ensemble. Chaque acte est important. Il faut aller là où ils sont (sortie des écoles, lycées, snacks,) rentrer dans leur univers, leur lieu de vie. Il faut mettre les moyens là-dessus, il faut passer du temps dans la rue pour recréer le lien. Pour notre part, on s'organise pour être ouvert toute l'année. »*

Ces points de vue de terrain corroborent l'analyse de Joëlle Bordet pour qui l'évolution actuelle des politiques publiques exprime un souci de rentabilité, d'efficacité, réduisant le temps imputé à l'éducation. L'outil quantitatif mobilise sur une temporalité souvent trop courte et l'approche quantitative ne suffit pas à rendre compte d'une activité socioéducative auprès des jeunes. « Les exigences de rentabilité financière à court terme des budgets investis, la domination des données quantitatives dans l'évaluation des politiques publiques permettent de plus en plus rarement la mise en place d'itinéraires longs qui tiennent compte de la parole des individus. On assiste ainsi à une désubjectivation de l'action publique s'adressant aux jeunes des cités. L'objectif n'est plus d'accompagner ces derniers vers plus d'autonomie, mais de mieux les encadrer afin de sécuriser et de rassurer les autres couches sociales (...) Le risque actuel d'une réponse rapide, systématique est de restreindre ce temps d'écoute et de maturation ; l'éducation ne peut trouver son rythme et son effectivité que si le temps du détour est possible. »⁴⁹

⇒ 2.3.4 Des exemples positifs à essayer, à modéliser

Au sein de cette analyse critique des façons de concevoir et de produire l'action publique en direction de la jeunesse, de nombreux exemples viennent contrebalancer ces points de vue. Le cas marseillais est aussi riche d'initiatives et d'énergie, qu'elles proviennent de structures associatives implantées ou non au sein des quartiers, de personnes au sein de leur institution (notamment dans l'éducation nationale), ou de démarches engagées par les jeunes eux-mêmes.

Nous avons déjà cité dans le champ de la création culturelle les travaux menés par la compagnie Mémoire Vives, par la Cité Théâtre ou encore par l'association Approches

⁴⁹ Bordet J., « Oui, à une société avec les jeunes des cités », op. cit. p.81

Cultures et Territoires. L'Ecole de la deuxième chance ou encore l'EPIDE dans le champ de la formation et de l'insertion professionnelle sont régulièrement cités. Parmi tant d'autres, le Contact Club, le centre social de la Bricarde, le GEPIJ, le centre social Baussenque, la MPT du Panier que nous avons rencontrés jouent un rôle essentiel pour les jeunes et les familles des quartiers dans lesquels ils sont implantés. L'AFEV mobilise de nombreux étudiants pour favoriser l'accompagnement de jeunes en difficultés. Eurocircle joue un rôle clef dans le champ de la mobilité internationale des jeunes et dans l'émergence d'une citoyenneté européenne....

Chaque année des actions, des voyages, des livres, des films, des spectacles menés avec des jeunes sont mis en œuvre et méritent qu'on y prête attention. L'inventaire, l'analyse et la capitalisation de ces expériences constituent un enjeu important pour la définition de stratégies d'intervention en direction de la jeunesse. Nous saluons ici le travail réalisé par le conseil de développement de MPM dans la mise en œuvre du chantier « Les jeunes, acteurs d'un territoire en construction » qui a également conçu un répertoire des actions innovantes sur les volets du logement, de l'insertion professionnelle et de l'accès aux pratiques culturelles.⁵⁰

En ce qui concerne cependant la participation des jeunes proprement dite, les acteurs rencontrés partagent globalement le même sentiment : cette préoccupation reste insuffisamment présente dans les pratiques. Peu de dispositifs existent. Les jeunes ne siègent pas dans les instances de gouvernance des structures de proximité. Le soutien aux initiatives des jeunes se heurte à la raréfaction des subventions. *«Pourtant il faut développer des instances participatives des lieux de parole. Il faut que les professionnels prennent conscience, soient sensibilisés au travail sur la citoyenneté mais pour cela il faut qu'ils sortent de leurs pratiques. Ils ont souvent peur et sont peu ouverts à cela. C'est difficile de les faire bouger (la prévention, les missions locales...). La question, c'est comment demander aux jeunes de le faire si nous nous ne le faisons pas. »*

Quelques exemples existent néanmoins comme ce conseil local des jeunes initié en 2011 à Saint-Mauront créé et animé par un animateur de centre social convaincu et plein d'énergie, dont nous rapportons ici l'expérience.

«Il y avait un manque de structure associative qui travaillait sur les questions de la citoyenneté active, nous dit-il. Peu d'associations dans le 3^{ème} font de l'éducation populaire. Les CIQ, les associations d'habitants et même les centres sociaux ouvrent difficilement leur porte à une jeunesse issue des quartiers prioritaires. Et même si les portes s'ouvrent, les pratiques d'hier ne correspondent plus aux attentes qu'ont ces jeunes. Les centres sociaux par exemple manquent d'innovation dans la manière de faire de l'éducation populaire aujourd'hui. L'offre éducative est de moins en moins diversifiée et répond peu aux attentes et besoins de ces jeunes ayant peu de moyens financiers. A cela s'ajoute un contexte social et économique auquel doivent faire face les familles. Ils sont plus dans des situations d'urgence à gérer leur quotidien, que penser des projets sur du long terme. (...) Dans le quartier il existe aussi des situations de tension entre communauté qui émergent dès l'âge de 13 ans. Il était donc nécessaire de créer une structure qui puisse former les futurs leaders du quartier, travaillant pour l'intérêt général, et non personnel.

⁵⁰ Conseil de développement MPM, « Les jeunes, acteurs d'un territoire en construction. Répertoire des actions innovantes », 2013.

(...)

Le CLJ se réunit 1 fois par mois (parfois plus en cas de projet). Il regroupe une quinzaine de jeunes entre 13 et 17 ans. L'activité s'étend de septembre à juin. Chacun à une responsabilité et les fonctions sont tournantes. Il y a une présidence de séance tournante. En septembre on décide des principaux projets. On traite de tous les sujets : amélioration du cadre de vie, développement de projets économiques pour financer une action, découverte culturelle, engagement à la citoyenneté via des formations. Une partie du calendrier est défini à l'avance. Cependant il arrive que d'autres actions non prévues se greffent. Pour répondre à des préoccupations quotidiennes du quartier. Nous nous adaptons aux urgences du quartier.

(...)

Le CLJ prouve qu'il est possible de réaliser des choses avec peu de moyens et de se faire de plus en plus entendre et écouter sur nos besoins réels. Une des actions que l'on mène chaque année prouve aussi que le regard des adultes peut changer sur nous. En fin d'année scolaire, on organise avec les classes de 3^{ème} une journée de découverte sur le quartier. Cette journée est préparée et animée par les jeunes du CLJ. L'objectif est de présenter le CLJ mais aussi de découvrir le monde associatif. Les professeurs sont toujours étonnés de cette présentation. Il y a un décalage entre la posture qu'ils ont en classe et celle que l'on retrouve au sein de ces journées.

(...) Il faut arrêter le discours paternaliste et infantilisant sur les jeunes. Le CLJ a permis à plusieurs jeunes de passer le BAFA. Il faut les former car ce sont eux les leaders de demain. Le CLJ permet de les responsabiliser et de leur faire prendre conscience de ce qu'est être citoyen dans une société

(...) Mais il faut aussi que l'on réforme nos pratiques. La citoyenneté ne se mesure pas en fonction d'un tableau d'évaluation. L'ensemble des actions du CLJ ne peut pas se définir longtemps à l'avance. Tout ne peut pas être prévu quand on écrit l'action et il faut une grande confiance entre le financeur et nous. Les méthodes évaluatives actuelles sont inadaptées à ce type d'activités. »

L'ensemble de ces questions, constats et analyses ont été restituées lors de réunions collectives avec les partenaires institutionnels, les opérateurs de terrain, le GIP politique de la ville de Marseille et des réunions plus informelles avec des enseignants du Lycée Saint-Exupéry. Les groupes de travail avec les jeunes que nous avons envisagés de mettre en place n'ont pu véritablement se constituer compte tenu de problèmes de disponibilité. Cependant, à de nombreuses occasions, chaque fois que cela a été possible, des discussions informelles ont été engagées avec des jeunes pour interroger ou valider des hypothèses. Enfin, un certain nombre d'actions participatives mises en œuvre par l'Université du citoyen ont été orientées pour permettre l'expression des jeunes et la construction de proposition autour de l'insertion, du cadre de vie, etc.

Les constats posés ont fait l'objet d'une validation collective et de riches discussions se sont prolongées quant aux orientations à proposer. Pour la grande majorité des acteurs il apparaît clairement que les efforts engagés en direction des jeunes et plus particulièrement des 16-25 ans doivent être renforcés. Ils se déclarent prêts et intéressés à poursuivre la réflexion collective.

La meilleure prise en compte de la jeunesse et des 16-25 ans amène à interroger largement les pratiques professionnelles, les référentiels métiers et les compétences traditionnelles, en particulier des animateurs socioculturels et des éducateurs spécialisés.

Elle suppose aussi de bousculer les logiques sectorielles et le cloisonnement actuel des interventions. Elle implique une réflexion collective associant institutions et opérateurs pour concevoir et co-construire un référentiel d'action publique en direction de la jeunesse et des 16-25 ans peut-être moins soucieux de chiffres, de procédures, de « prise en charge » que de principes directeurs guidant l'action dans le sens de la socialisation et de l'autonomie des jeunes. Dans cette perspective, l'intervention publique en direction de la jeunesse devrait cesser d'être majoritairement inscrite dans une visée réparatrice mais devenir un outil de la reconnaissance sociale des jeunes. C'est un passage du technique au politique qu'il convient d'effectuer, ce qui suppose de placer la jeunesse au centre de l'agenda politique.

En référence à cette phase d'analyse des constats et de repérage des premières pistes de propositions, vous retrouverez une synthèse sous forme de tableau, en annexes p.76, les questions évoquées et les pistes de travail identifiées.

Les prochains chapitres s'attacheront à réfléchir au changement de paradigme de l'action publique en direction de la jeunesse : comment passer de la réparation à la reconnaissance, pour favoriser la participation et l'empowerment ?

III. De la « réparation » à la « reconnaissance », un changement d'approche nécessaire dans l'intervention en direction de la jeunesse

• 3.1 La prédominance d'une approche réparatrice dans l'intervention en direction de la jeunesse

L'émergence d'une action publique de jeunesse remonte à l'entre-deux guerres avec la naissance d'un département ad hoc de l'Etat. Elle s'inscrit dans l'héritage d'une démarche portée par le champ associatif dès la seconde moitié du XIX^{ème} siècle via le champ associatif et l'éducation populaire. Cette politique va d'emblée s'inscrire dans le domaine des loisirs sportifs et socioculturels. Les politiques déployées seront des politiques de la jeunesse et des sports autrement dit des loisirs ou du temps de loisirs. Cette période va s'étendre jusqu'aux années 80. Les priorités seront données à l'offre d'équipements ou d'activités à quoi il faudrait ajouter la préoccupation de l'information des jeunes. Les villes vont contribuer à l'ambition éducative du pays en mettant en œuvre à partir d'équipements des activités péri scolaires liés aux loisirs, à la culture et aux sports.

A partir des années 80, sous l'effet de la crise et dans un contexte de décentralisation on assiste à un infléchissement de cette politique. De nouvelles configurations de l'action publique en direction de la jeunesse voient le jour. L'effort de l'Etat et des collectivités locales, avec la mise en place de nombreux dispositifs va essentiellement s'attacher à apporter des solutions aux deux problèmes autour desquels se sont polarisées les interventions publiques depuis 30 ans, le chômage et la violence. Cette action spécifique en direction des jeunes qui va s'accroissant, la focalisation sur les politiques d'insertion puis d'intégration dans les années 1990, mais aussi la politique de la ville associée à la prévention de la délinquance puis à la sécurité, tendent à les définir de plus en plus comme problème à traiter.

Depuis près de 30 ans, le déploiement des interventions en direction de la jeunesse s'est accompagné de la multiplication et de la segmentation des métiers à partir de la matrice originelle des « éducateurs spécialisés » d'un côté et des « animateurs socioculturels » de l'autre. Une diversification verticale et horizontale des métiers de l'animation s'est opérée avec des spécialisations sur le sport, l'émergence des métiers de l'insertion, de la médiation... Cette diversification s'est construite davantage autour de logiques sectorielles ou économiques que d'une réflexion en profondeur concernant les nouveaux enjeux de la jeunesse et les transformations des processus de socialisation.

Les politiques de jeunesse oscillent ainsi fréquemment entre deux pôles : l'universel et le spécifique. Très souvent les politiques de jeunesse qui souhaitent s'adresser à tous les jeunes se recentrent finalement sur les « jeunes des quartiers ». Et c'est d'une jeunesse potentiellement délinquante dont il est question la plupart du temps dans les politiques jeunesse, d'une jeunesse en errance, en échec scolaire, en échec d'insertion, d'une jeunesse addictive, de la jeunesse des bandes, de la rue... Les politiques publiques concernant la jeunesse tendent à s'enfermer ainsi dans une approche réparatrice de jeunes qui poseraient problème. Le modèle de la « jeunesse dangereuse » devient hégémonique dans les

représentations de la jeunesse et dans la construction des politiques publiques. L'option sécuritaire devient peu à peu l'unique façon de parler des jeunes et de rendre visible les jeunes de milieu populaire,⁵¹ signalant selon Robert Castel, « *un retour des classes dangereuses, constitué par la cristallisation sur des groupes particuliers, situés aux marges, de tout ce qu'une société porte de menace* ». ⁵²

Au sein de la myriade des politiques locales, nationales et européennes déployées en direction de la jeunesse certaines s'attacheront néanmoins à favoriser le développement des logiques citoyennes et le soutien aux initiatives des jeunes ou la participation par l'action.⁵³ Elles demeurent cependant largement minoritaires. Pour Jean Claude Richez, chercheur associé à l'INJEP, les interventions en direction de la jeunesse relèvent de différents référentiels. Il en dénombre six :

- Le familialisme : le jeune est considéré à travers sa sphère familiale et considéré comme « mineur ».
- Le contrôle social : il s'agit d'éviter les bêtises, d'occuper les jeunes, prévenir ou opprimer.
- L'insertion économique et sociale : le jeune est considéré comme un problème, avec des carences personnelles. L'origine sociale des problèmes est quant à elle minimisée. Il s'agit de s'attaquer à un traitement individuel des carences.
- L'éducation (scolaire) : la jeunesse est avant tout une affaire d'éducation.
- Le développement local : le jeune est une ressource, un potentiel pour la survie du territoire.
- L'autonomie : il s'agit d'accompagner les initiatives des jeunes, les instances de participation et les démarches de responsabilisation.

Si le couple « famille / éducation » conçoit le jeune comme un mineur à élever, à éduquer et protéger, le couple « contrôle social/ insertion » considère le jeune comme dangereux ou en difficulté. Seuls les référentiels « développement local » et « autonomie » considèrent le jeune comme une ressource. Mais force est de constater, que la grande majorité des acteurs intervenants en direction de la jeunesse sont peu familiarisés avec cette culture du développement local. Comme l'affirme l'un des acteurs de terrain rencontrés dans le cadre de l'étude, « *il demeure difficile de penser la jeunesse comme ressource, alors qu'on a toujours le sentiment de traiter un problème, de penser les carences ou les handicaps personnels des jeunes. Les différents appels à projets, comme ceux des CUCS ou des VVV orientent d'ailleurs beaucoup dans ce sens. On sait pourtant que le besoin de l'ensemble des jeunes reste celui de l'utilité sociale, se sentir appartenir à une société à laquelle on contribue et dont on reçoit en retour.* »

La conception réparatrice dans les interventions en direction des jeunes demeure prédominante et, même si elle peut être considérée comme indispensable par certains, elle

⁵¹ Vulbeau A., Bordes V., « L'alternative jeunesse », les savoirs de la ville, Ed. de l'Atelier, 2004.

⁵² Castel R., « L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ? », Paris, Le Seuil, 2003.

⁵³ Nous songeons notamment au « Projet éducatif local » ; au « volontariat » décliné dans différentes dimensions ; au programme européen « jeunesse en action » ou encore « jeunesse pour la démocratie » ; au service civique et également à l'éclosion de nombreuses instances de participation de jeunes (conseil communal de jeunes, conseil régional des jeunes...) ; etc.

n'est pas en mesure de répondre aux enjeux contemporains d'une jeunesse, sans place, qui se perçoit comme négligée et humiliée. Dans cette optique, il apparaît essentiel de puiser dans les référentiels du développement afin de contribuer à l'émergence d'une autre lecture des enjeux de la jeunesse qui, à côté de l'éducation, de l'emploi et de la sécurité fasse une place explicite aux questions d'autonomie et de reconnaissance.

Nous noterons que cette approche n'a pas vocation à s'adresser uniquement aux jeunes des quartiers populaires (même si des approches spécifiques peuvent être déployées à leur intention dans cet objectif), mais à s'élargir à l'ensemble de la jeunesse. Nous soulignons par ailleurs qu'un certain nombre de situations vécues par les « jeunes des quartiers » comme l'enfermement territorial, les problématiques relatives à la mobilité ou à l'insuffisance de capital social sont également partagées par une partie de la jeunesse rurale.⁵⁴

La participation et la reconnaissance des jeunes peuvent-elles être envisagées comme une approche uniquement centrée sur un public spécifique ? Ou bien doit-elle être envisagée dans une approche qui conçoit la participation comme un droit universel. Le prolongement de ces interrogations en termes des politiques publiques induisent généralement des productions différentes : production de dispositifs spécifiques à destination d'un public cible dans un cas ou bien conception d'une politique locale de la jeunesse (approche globale). Nous notons que la question de la structuration de politiques locales de la jeunesse est aujourd'hui un champ de préoccupations de nombreuses villes en France.

Comme le souligne Pierre Jean Andrieu⁵⁵, interviewé lors de l'étude, *« élargir le regard porté sur la jeunesse c'est se poser la question, doit-on agir uniquement en direction des jeunes à travers des mesures ciblées sur telle ou telle catégorie de jeunes ? Les politiques jeunesse ne sont-elles pas trop ciblées et sectorielles ? Ne faudrait-il pas davantage créer des conditions plus favorables à la socialisation, à l'émancipation, à la reconnaissance et à l'autonomie ? »*

⁵⁴ cf ARDL PACA « *Avoir 20 ans en Provence Verte* », démarche menée sur la place des jeunes en milieu rural, 2010. Ces observations rejoignent celles de Cecile Van de Velde qui indique que la jeunesse rurale est également occultée, in « Le regard de la société sur les jeunes » ; Alternatives Economiques, Février 2013 : « La jeunesse rurale est également soumise de plus en plus à des processus d'enfermement assez similaire à ceux que l'on a pu décrire concernant certains jeunes des quartiers. Parfois, il devient difficile de partir, car le territoire est la seule ressource, alors même qu'il n'existe aucune possibilité d'emploi sur place. L'émergence de cette nouvelle inégalité des jeunes face à la mobilité est une donnée rarement prise en compte. Une jeunesse urbaine, issue du cœur de ville, très ouverte à la mobilité, fait face à la jeunesse rurale, à certains pans de la jeunesse des quartiers, et jusqu'à certaines classe moyennes des banlieues, qui éprouvent de grandes difficultés à partir et restent longtemps chez leurs parents. »

⁵⁵ Pierre Jean Andrieu, est un ancien délégué interministériel à l'insertion des jeunes et professeur associé à l'université Paris VII. Il a co-animé avec Joëlle Bordet un séminaire consacré aux politiques locales de jeunesse mis en place par le CSTB en 2008.

- **3.2 « Faire place et part aux jeunes », vers une politique de la reconnaissance et du développement.**

« Sans valorisation sociale, l'homme est voué à sa propre néantisation sociale, vivant de l'intérieur sa propre humiliation »⁵⁶

Considérer les personnes et dans le cas présent, les jeunes comme des ressources, c'est s'inscrire dans un paradigme de la reconnaissance, très différent de celui de la réparation ou de la redistribution, dominants au sein des approches en direction de la jeunesse. Comme l'indique Bernard Bier, ancien chargé d'études et de recherche à l'INJEP, l'enjeu aujourd'hui est avant tout celui de la « place des jeunes », de leur droit de cité d'où la nécessité de mettre en place une politique de la reconnaissance, constituant une nouvelle norme de l'action publique.⁵⁷

L'auteur indique que l'intégration sociale résulte d'un processus d'inclusion réglé par des formes de reconnaissance. Il s'appuie notamment sur les travaux du sociologue et philosophe allemand Axel Honneth affirmant que *« la genèse de l'identité individuelle passe généralement par des stades d'intériorisation de schémas standardisés de reconnaissance sociale : l'individu apprend à se percevoir comme membre particulier et à part entière de la société en prenant progressivement conscience de besoins et de capacités propres constitutives de sa personnalité à travers les modèles de réaction positive de ses partenaires d'interaction. Dans ce sens chaque sujet social est de manière élémentaire dépendant d'un univers fait de formes de comportements sociaux réglés par des principes normatifs de reconnaissance réciproque ; la suppression de telles relations de reconnaissance a pour conséquences des expériences du mépris ou de l'humiliation, ce qui n'est pas sans conséquences néfastes sur la formation de l'identité de l'individu »⁵⁸.*

Une politique de reconnaissance en direction de la jeunesse suppose de reconnaître le jeune comme une personne « capable » et renvoie implicitement au référentiel du développement social et local. Une stratégie de développement vise à favoriser les capacités d'expression, d'initiatives et d'organisation des habitants et des acteurs d'un territoire. Elle doit permettre aux personnes de reconquérir leur autonomie afin d'exercer pleinement les droits que leur reconnaît la société, qu'elles puissent être porteuses de projet, contribuer à leur réalisation, retirer des avantages symboliques ou matériels.

Une stratégie de développement est donc une forme d'action durable de la société sur elle-même reposant sur le développement des personnes (individus et groupes), le développement des organisations, le développement des territoires. Notons au passage que cette doctrine est constitutive de la naissance de la politique de la ville et qu'elle repose sur une représentation des personnes non comme « population ayant des problèmes » et « assujettis » du travail social mais comme sujets et acteurs dotés de potentialités et de compétences.

⁵⁶ Castel R. in Forum « Chances et quartiers » organisé à Marseille par l'Ecole de la deuxième chance en 2008 et 2009

⁵⁷ Bier B., « La politique de la reconnaissance comme catégorie d'analyse de l'action publique en direction des jeunes », Pensées Plurielles 2007 / 1, n°14.

⁵⁸ Honneth A., 2002, « Reconnaissance et justice », Passant, n°38, Février

Cette approche se fonde sur les valeurs de la démocratie et de la participation. Elle est animée d'une volonté de changement social par l'organisation et la mobilisation des populations en vue de renforcer leur pouvoir d'agir. Elle vise à intervenir sur des problèmes sociaux collectifs vécus par les personnes (souvent victimes des inégalités sociales, marginalisées ou discriminées sur le plan social, économique, culturel et politique). Elle repose sur la conviction que les communautés de vie (géographique, d'identité ou d'intérêt), intermédiaires entre les individus et la société, ont des capacités pour définir leurs problèmes et se constituer en acteur collectif de changement social. C'est une lecture du social qui raisonne moins en terme d'incapacité individuelle ou collective qu'en terme de distribution inégale du pouvoir social, économique et politique. Ce faisant, cette lecture opère plusieurs transformations:

- un passage de l'explication sur les populations à l'implication avec les populations,
- un passage du « cas social » aux « problèmes sociaux »,
- un passage du traitement individuel à l'approche collective,
- un passage du traitement sectoriel à une approche globale fondée sur l'unité des personnes.

Dans cette perspective et de manière essentielle dans le cadre renouvelé de la politique de la ville et de la préparation des futurs contrats, une approche inscrite dans le paradigme de la reconnaissance et du développement social local implique :

- une **action participative**, nécessitant des postures professionnelles et des méthodologies d'action adaptées,
- des **populations actrices** s'appuyant sur leurs potentialités endogènes. Etre acteur social signifie avoir ou renouveler une capacité d'action, prendre en main son destin au lieu de subir ; c'est être à la fois bénéficiaire et auteur du changement
- un **processus global** assurant sur un territoire la revitalisation économique, la vie politique et la dynamisation culturelle
- la **promotion collective** mesurée par l'augmentation du niveau de conscience, de la capacité de s'organiser, de civisme en termes de droits, de devoirs, de pouvoir et de solidarité
- le dépassement de chacune des composantes sociologiques présentes localement de façon à **concerner tout le monde et pas seulement un type de public**, d'où la nécessité d'identifier une communauté d'intérêt et de travailler à partir des communautés de vie
- une **interdépendance** qui place le territoire en situation de solidarité un accès général à l'information et le pouvoir d'infléchir les décisions. Les populations agissent par elles mêmes mais aussi avec les institutions
- un **projet (de territoire)** pour les gens qui ont le droit de l'évaluer en termes de mieux être
- un **ensemble d'actions** qui s'inscrivent dans une dynamique de **co-animation, de co-organisation et de co-éducation à partir des intérêts communs** pour aboutir au développement de chaque personne, de chaque famille et de chaque groupe.

Ramenée à la dimension jeunesse, une politique de reconnaissance est nécessairement une politique participative qui met en place des moments et des lieux pour **pouvoir dire** (faciliter l'expression individuelle et collective), **pouvoir agir** (soutenir les initiatives et les projets),

pouvoir raconter (faciliter l'accès aux médias qu'ils soient matériels ou virtuels, favoriser l'inscription dans le récit collectif).⁵⁹

Pour une petite partie des acteurs rencontrés lors des entretiens individuels cette dimension n'apparaît néanmoins pas comme prioritaire ou bien nécessite des pré-requis. Il faudrait, nous a-t-on dit parfois, « *que les problèmes de la formation et de l'emploi soient tout d'abords réglés* », ou encore « *que les jeunes disposent de compétences dont ils sont dépourvus aujourd'hui. (...) Ils ne s'intéressent pas à la chose publique, à l'intérêt général, (...) dans la situation dans laquelle ils vivent, ils ont d'autres priorités et d'autres problèmes beaucoup plus urgents (...) ils sont essentiellement inscrits dans la consommation (...) La priorité n'est pas la participation.* » Pour ces acteurs, la question de la reconnaissance et de la participation des jeunes des quartiers est catégorisée comme un enjeu subalterne au regard des difficultés éducatives, sociales, économiques qu'une partie importante d'entre eux subissent. Ce regard témoigne à la fois des difficultés d'une partie de la jeunesse mais également des difficultés rencontrées par les professionnels eux-mêmes dans l'exercice de leurs missions face à « l'étendue des « besoins sociaux ». Cette lecture, si elle justifie les efforts engagés dans l'accompagnement (accès à l'éducation, à la formation, à l'insertion, etc.), encoure cependant le risque d'enfermer les personnes (les jeunes) dans des « carences » justifiant leur mise à l'écart du champ de la participation. En d'autres termes plus caricaturaux, « ne maîtrisant pas les codes il est *normal, logique* de les tenir à l'égard des enjeux de la citoyenneté ». Dans cette perspective, l'exercice de la citoyenneté est appréhendé non comme un droit mais comme une compétence nécessitant des pré-requis. Elle justifie davantage le « *faire pour* » que le « *faire avec* » et s'inscrit dans une posture du travail social davantage ancrée dans l'assistance et le contrôle que dans le développement.⁶⁰

Face à ces arguments, nous répondrons avec Joël Roman⁶¹ et Jean Claude Richez que la reconnaissance est un préalable, un préalable indispensable, pour produire du lien, redonner de la dignité et assurer l'inclusion sociale et citoyenne des jeunes afin qu'ils puissent construire leur vie et participer activement à la vie de la cité.

Eriger la reconnaissance et la participation comme des enjeux prioritaires en matière de jeunesse impliquent de nombreux bouleversements dans la manière de concevoir les politiques publiques de jeunesse et interrogent également aussi les pratiques et les postures professionnelles.

⁵⁹ Cf. Richez J. « Cinq contributions autour de la participation des jeunes. Document de travail », INJEP, Mars 2012.

⁶⁰ De fait, comme l'expriment de nombreux jeunes lors de la préparation des Etats Généraux de la jeunesse lancés par le conseil régional, la jeunesse est considérée comme un mineur politique : « *la société considère les jeunes comme des enfants, comme des personnes ayant tout à apprendre, qui ne savent pas faire grand-chose de leurs mains, souvent immatures et peu engagés pour leur avenir et la société qui les regarde grandir. En règle générale, un jeune est un assisté. Le problème est là, un jeune de 18 à 25 ans est légalement un adulte, mais il est « socialement » un enfant. Il n'a pas assez de recul pour participer à la vie de son pays, mais il a le droit de voter. Il possède un permis de conduire, mais c'est un irresponsable. Il étudie pour avoir des diplômes, mais c'est un immature. Dans sa globalité, un jeune a le droit de tout, mais ne peut pas grand-chose. La Jeunesse n'est pas considérée en France comme un acteur de la vie sociale ; elle est au mieux un « problème » ou un « danger ».*

⁶¹ Roman J., op. cit.

- **3.3 Les pratiques « d’empowerment » comme outil de renouvellement démocratique des interventions en direction de la jeunesse**

- ⇒ **3.3.1 Retour sur les notions « d’empowerment » et de « pouvoir d’agir »**

La notion « d’empowerment » n’est pas nouvelle et s’inscrit dès la fin des années 1970 dans les pays anglo-saxons et également en France dans le champ de l’intervention sociale pour reconfigurer des pratiques professionnelles ou comme nouveau paradigme. Comme le précise Marie Hélène Bacqué, cette notion née dans les années 1960 « articule deux dimensions, celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d’apprentissage pour y accéder. Il peut désigner autant un état (être *empowered*) qu’un processus, cet état et ce processus étant à la fois individuel, collectifs et sociaux ou politiques. »⁶² L’empowerment trouve sa ou ses sources dans quatre groupes de préoccupations et de critiques articulés : une remise en cause de la bureaucratie de l’action publique, qui peut déboucher sur le refus de l’action publique ou sur l’émergence de nouvelles pratiques ; une revendication participative à partir de l’initiative de groupes locaux et de mouvements sociaux ; une contestation des inégalités sociales mais aussi raciales et genrées ; des interrogations sur l’articulation entre « structure » et « agency » dans le changement social.

En langue française le mot empowerment a été traduit par la notion de « développement du pouvoir d’agir » (des personnes ou des groupes) ou encore par le terme de « capacitation ». Le terme « empowerment » reste néanmoins polysémique renvoyant à une diversité d’interprétations, d’expériences sociales et politiques. Les approches de « conscientisation » en provenance d’Amérique du Sud dans les années 1970⁶³, les mouvements d’éducation populaire dès la fin du XIX^{ème} siècle ou encore les démarches de développement communautaire initiées par Emmaüs, ATD Quart Monde et ASMAE s’inscrivent également dans la mouvance de l’empowerment.

Comme le précise le collectif Graines de France dans son rapport « *Organisez-vous ! Construire la participation politique en quartiers populaires* », ce terme est utilisé par des acteurs de taille différente, parfois adversaires, progressistes ou conservateurs. Il peut être mobilisé de façon ascendante, par des acteurs locaux ou bien de façon descendante par les pouvoirs publics, nationaux, locaux ou internationaux, ce qui donne à la mobilisation une approche tantôt conflictuelle (par exemple dans les approches de *community organizing*), tantôt consensuelle (par exemple dans les approches de *community building* ou de développement social et local). Il est également utilisé par de grandes institutions internationales comme la Banque Mondiale, l’ONU ou l’UNESCO qui l’associent aux bonnes pratiques de gouvernance.

En France, la création du collectif « Pouvoir d’agir » en 2010, l’organisation de nombreux séminaires sur la participation ou le *community organizing*⁶⁴, le rapport Bacqué-Mechmache « *Pour une réforme radicale de la politique de la ville* » ou encore le 8^{ème} congrès national

⁶² Bacqué M. H., Biewener C., « L’empowerment, une pratique émancipatrice » ; Ed. La Découverte ; Paris 2013.

⁶³ Freire Paulo, « Pédagogie des opprimés » ;

⁶⁴ En particulier, le colloque international « Community Organizing, développer le pouvoir des citoyens ? » réunissant en novembre 2011 à Vaulx-en-Velin universitaires et praticiens anglais, américains et français.

des centres sociaux « *La fabrique des possibles* » à Lyon en 2013, témoignent du retour et de l'engouement actuel pour les approches d'empowerment.

Dans le champ de l'intervention sociale cet engouement repose en partie sur l'échec relatif des modèles dits « experts ». L'empowerment met en relief les compétences des personnes, proclame le principe de relations égalitaires, vante les vertus de la participation et du pouvoir partagé. Il reconnaît les inégalités sociales et promeut le pouvoir des personnes. Il évoque un sens de contrôle sur sa vie et la capacité de changer des choses dans le monde qui nous entoure.⁶⁵ Ce qui est visé est bien l'autonomisation du sujet ou du groupe et la construction de trajectoires sociales moins déterminées car négociées. Il s'agit d'un concept multidimensionnel, renvoyant à une idéologie, un processus, un résultat⁶⁶ et relié aux notions de reconnaissance, de réflexivité, de développement de soi, de conscientisation et de coopération pour influencer son identité et son environnement. C'est aussi un concept multiniveau, s'appliquant aux personnes, aux organisations ou aux communautés de vie.

Les fondamentaux d'une pratique d'empowerment dans l'intervention sociale ⁶⁷ :

Croyances	Principes d'action
Vision de l'humain <i>La présomption de compétences</i>	
- toutes les personnes ont des compétences - elles ont la capacité d'en développer de nouvelles - elles sont capables d'autodétermination	- miser les forces et ressources - reconnaître les facteurs de motivation à agir - valoriser la diversité d'expression des compétences et du pouvoir - établir une relation égalitaire
Vision des problèmes <i>La reconnaissance des dimensions individuelles et collectives des problèmes</i>	
- leurs problèmes ont aussi une dimension collective - le déficit de pouvoir peut résulter d'un manque d'accès aux ressources requises pour l'exercer ou développer des compétences	- ne pas considérer les personnes comme la cause unique des problèmes rencontrés - les soutenir à reconnaître les dimensions collectives des problèmes, les conditions qui constituent des freins à leur prise de pouvoir.
Vision du changement <i>L'importance de l'action et de la conscientisation</i>	
- le changement résulte d'une interaction entre les facteurs individuels, motivationnels et environnementaux - il requiert un processus de conscientisation et des actions concrètes	- agir à tous les plans (individuel, collectif) - favoriser l'accès aux ressources - créer des occasions de dialogue entre les personnes - soutenir les actions significatives du

⁶⁵ Rappaport J., The power of empowerment language, social policy, Vol.16, n°2, 15-21, 1985

⁶⁶ Dunst, Trivette et Lapointe, « Toward Clarification of the meaning and key elements of empowerment, Family Science Review, vol.5, n°1-2, 111-130, 1992.

⁶⁷ Sources : Lemay L., 2007 « L'intervention en soutien à l'empowerment : du discours à la réalité. La question occultée du pouvoir entre acteurs au sein des pratiques d'aide » ; Nouvelles pratiques sociales, vol.20, n°1, p 165-180.

enracinées dans le milieu de vie naturel des personnes - il se réalise par les personnes concernées - il prend la forme de solutions diverses	point de vue des personnes - reconnaître la diversité des solutions possibles.
---	---

⇒ 3.3.2 En pratique, soutenir l'empowerment des personnes et des groupes : comment faire ?

Dans la première partie, nous avons vu que même si les notions d'autonomie, de participation sont couramment utilisées par les structures intervenant en direction de la jeunesse, les témoignages recueillis au cours de l'étude montrent combien, très souvent, ces notions restent incantatoires. Les décisions affectant la vie des personnes sont généralement prises par les responsables des interventions et des organismes et non pas par les personnes concernées. L'enjeu du renouvellement démocratique des pratiques axées sur l'empowerment réside dans la capacité de soumettre à la discussion avec les personnes concernées la définition et l'évaluation des pratiques professionnelles et des référentiels d'action. Au cours des entretiens et des temps collectifs, les acteurs ont régulièrement souligné l'enjeu de transformation des pratiques professionnelles pour améliorer l'écoute et l'accompagnement des jeunes.

Brigitte Baldelli⁶⁸, par exemple, dans l'analyse qu'elle a conduite au sein d'établissements d'insertion professionnelle en direction de jeunes en difficulté a mis en évidence le fait que l'empowerment individuel a une place théorique et implicite dans la formation des jeunes sans qualification mais que sa mise en œuvre dans la pratique se heurte aux représentations des formateurs. L'éthos professionnel valorise l'éducation réparatrice au détriment d'une éducation au développement. Elle explique cela par l'implication socioaffective des formateurs dans la reproduction du modèle scolaire (modèle auquel les jeunes en difficulté se sont heurtés par ailleurs avec difficulté). Elle a pu constater la minimisation du rôle et de la place du jeune en tant qu'acteur dans les espaces de formation de l'insertion professionnelle. « La reconnaissance de l'acteur dans ce milieu, nous dit-elle, est conçu de manière très partielle et signifie surtout une invitation à coproduire les actions et comportements attendus. Les savoir-faire et les savoir être espérés visent surtout le respect des horaires, la réalisation de technique de recherche d'emploi, la présence continue en formation, la politesse. Ces différents constats et analyses amènent à réfléchir sur le glissement sémantique qui s'opère dans ce milieu entre socialisation et normalisation. »

Les intentions institutionnelles traduisent une ambition à faire émerger l'acteur chez chaque jeune, et à assurer une montée en puissance de son pouvoir d'agir. Cependant le passage entre le jeune vulnérable, en échec au jeune acteur demeure peu explicite au niveau des pratiques référencées.

Pour la chercheuse, l'une des pistes d'amélioration du pouvoir d'agir des jeunes dans ce cadre réside dans l'intervention sur le système acteur des formateurs en ciblant les niveaux organisationnels (rendre l'organisation apprenante et réflexive), le niveau des méthodes

⁶⁸ Baldelli B., « De la place théorique de l'empowerment pour les jeunes en difficulté, à une réalisation pratique », www.atsdh.net/Spring2011/PDF/_Brigitte_Baldelli_Spring_2011.pdf

pédagogiques (mêler pédagogies actives et traditionnelles), le niveau des postures professionnelles.

A la lumière de cet exemple nous pouvons conclure que l'attitude professionnelle pour stimuler le pouvoir d'agir ne peut reposer sur des « compétences naturelles ». Il s'agit bien là d'un enjeu concret d'une professionnalisation.

De manière concrète, dans la pratique les démarches d'empowerment⁶⁹ supposent différentes étapes dont les plus importantes sont le soutien à la conscientisation, le soutien à la prise de décision et à l'action, le soutien à l'évaluation des résultats. La description de ces étapes et des postures engagées dans le champ de l'intervention sociale nous semble importante tant elles semblent ignorées des modes d'intervention les plus couramment observées dans l'intervention en direction des jeunes (ou même des adultes).

- Le soutien à la conscientisation :

L'intervenant accueille les personnes, reconnaît leurs compétences et jette dès le début les bases d'une relation de complémentarité avec elles. Leur participation active est sollicitée tout au long de l'intervention ; il ne peut s'agir de collaboration si l'on contrôle jusqu'où et comment elles doivent participer. Soutenir la conscientisation (individuelle ou collective) suppose de les écouter et d'accueillir leurs histoires comme étant vraies, de légitimer leurs connaissances et de les aider à acquérir une voix. L'attitude fondamentale est celle de l'explorateur cherchant à saisir ce qu'elles pensent et veulent vraiment plutôt que d'orienter l'intervention en fonction de sa propre évaluation des besoins.

Il s'agit d'aider les personnes à nommer leur propre vision de leur réalité : leurs réactions et sentiments vécus, ce qui est important pour elles (aspirations, projets), leurs conditions objectives de vie dans les systèmes où elles évoluent et enfin les compétences et ressources dont elles disposent ainsi que les contraintes à la réalisation de leurs projets.

L'intervenant, muni d'une vision globale, aide les personnes à reconnaître que leurs problèmes ne relèvent pas uniquement de déficits individuels mais aussi d'échecs des systèmes sociaux et que le manque de ressources limite leur pouvoir d'agir.

Ainsi une première transformation liée à la conscientisation consiste à « changer de point de vue » sur soi et sa réalité. L'intervenant doit donc mettre en question l'image négative que très souvent les personnes ont d'elles-mêmes.

L'accès à un groupe de référence et l'établissement d'un dialogue de qualité⁷⁰ facilitent le cheminement vers le développement d'une conscience sociale (je ne suis pas le seul à éprouver ce problème) ; collective (mes problèmes sont aussi fonction de mes conditions de vie) et politique (je suis citoyen ayant la capacité et le droit d'agir sur mon environnement). C'est dans un groupe de référence qu'apparaît le plus clairement l'association étroite entre difficultés privées et problèmes publics.⁷¹

⁶⁹ Cette partie se réfère à l'article de Lemay L., 2007 « L'intervention en soutien à l'empowerment : du discours à la réalité. La question occultée du pouvoir entre acteurs au sein des pratiques d'aide », op. cit.

⁷⁰ Freire P., « Le dialogue, essence de l'éducation vue comme une pratique de la liberté », in Tessier R et Tellier Y., Théories du changement social intentionnel. Participation, expertises et contraintes, Québec, Presses de l'université du Québec, 1997, 217-255.

⁷¹ Breton M., « Les étapes de l'empowerment en régime démocratique : vers un modèle de pratique », Interventions, vol.109, 43-53, 1999.

En contexte d'intervention individuelle, l'intervenant doit susciter la participation des personnes dans d'autres formes de soutien, voire consacrer davantage de temps à développer et soutenir l'émergence de groupe d'entraide, plutôt que mettre l'accent sur l'aide unilatérale. Le contexte de groupe offre le potentiel de réduire le déséquilibre du pouvoir structurel qui existe au sein du rapport d'aide.

- Le soutien à la prise de décision et à l'action

Cette phase consiste à décider du but (réalisation) et des moyens (conditions) requis pour l'atteindre, puis à poser des gestes concrets en vue du changement. Le soutien consiste à « activer la créativité » des personnes pour qu'elles décident elles-mêmes plutôt que de les orienter ou de leur dicter quoi faire. La réflexion autonome est essentielle. Pour que l'expérience de l'action confirme leurs nouvelles perceptions, l'action choisie doit réellement leur appartenir, c'est-à-dire être une action qui découle de leur réflexion et non pas de la réflexion et conclusions d'autres personnes et notamment des experts.

Cette attitude s'oppose au paternalisme qui consiste à croire qu'en raison de ses connaissances ou de son statut, l'intervenant sait mieux ce dont les personnes ont besoin et a le droit ou la responsabilité de décider pour elles.

Passer à l'action suppose d'accéder aux ressources requises, de s'engager dans des actions significatives et de contrer les obstacles à l'action. Cela requiert à la fois la motivation, la possibilité et la compétence pour le faire. La mobilisation des ressources ainsi que le développement personnel sont des éléments essentiels de l'empowerment. Une dimension centrale du soutien consiste donc à rétablir, consolider ou créer des liens entre les personnes et les différentes ressources (sociales, matérielles).

- Le soutien à l'évaluation des résultats :

Il s'agit d'aider les personnes à évaluer les actions réalisées, leurs effets et les conditions qui en expliquent l'efficacité ou l'échec. Mais cela suppose aussi la capacité de porter un regard critique sur l'intervention et sur ses effets tant sur la vie des personnes que sur la relation avec elles. Bref il faut aussi évaluer les pratiques d'aide et contribuer à y produire des changements.

Le développement des démarches de participation ou d'empowerment des jeunes suppose des personnels qualifiés et des institutions ouvertes au changement, prêtes à faire des « pas de côté » et y compris à être bousculées. L'innovation, qu'elle soit technologique, organisationnelle ou sociale, se construit généralement hors des cadres et lorsque les cadres sont trop rigides, ils finissent par devenir un système de contraintes orienté vers le *statu quo*. C'est ce que déplorent un grand nombre d'acteurs engagés auprès des jeunes ou des habitants des quartiers. Au-delà de la question des moyens financiers dédiés qui demeure problématique, le changement de posture institutionnelle et le renouvellement des pratiques professionnelles apparaissent comme des pivots centraux pour laisser place aux jeunes des quartiers (et d'ailleurs...) et instaurer une politique de reconnaissance.

• 3.4 Citoyenneté politique et citoyenneté civile : les registres de la participation des jeunes

Trois espaces distincts de participation juvénile sont couramment identifiés donnant lieu à des expériences d'engagement spécifiques, décrits par la sociologue Valérie Becquet⁷² :

- L'espace des mouvements sociaux, dans la mesure où la protestation est également un mode de participation. Le répertoire protestataire des jeunes s'est élargi et démocratisé au fil des années. Ces pratiques (manifestations, grèves sauvages, boycott de produits, occupation de locaux...) apparaissent comme une modalité alternative d'expression des mécontentements qui présente la spécificité d'être de courte durée et de ne pas comporter les contraintes d'un engagement plus formel.
- L'espace des collectifs d'engagements qui regroupe les organisations de jeunes et les organisations qu'ils fréquentent ainsi que les collectifs plus informels liés à un projet ou une action. Les jeunes accordent une relative confiance aux associations, largement plus importante en tout cas que celle qu'ils affichent envers les syndicats et les partis politiques.⁷³ 63% des 16-30 ans se disent prêts à s'engager dans une association humanitaire,⁷⁴ et leur appartenance à un groupement reste similaire à celui de l'ensemble de la population⁷⁵.
- L'espace de l'action publique qui relève de l'intervention publique et qui se fonde sur le registre de la citoyenneté. Les politiques de citoyenneté mobilisent différents types d'instruments d'action publique sous-tendus par des approches hétérogènes de la citoyenneté et de l'engagement. Un premier registre se fonde sur une lecture de déficit de citoyenneté des jeunes. Un second se mobilise à partir d'un discours de nécessité du renouvellement démocratique renvoyant à un principe de responsabilité. Enfin un dernier registre se focalise sur une citoyenneté désirée et sur la prise en compte des demandes de participation des jeunes et leur volonté d'engagement.

Contrairement à l'idée reçue selon laquelle la jeunesse actuelle ne serait plus capable d'engagements, de nombreuses analyses et enquêtes montrent plutôt comment la jeunesse s'engage autrement. Le délaissement pour les formes « classiques » d'engagement dans un syndicat ou un parti politique ne signifie pas un désintérêt pour le politique et la chose publique. La baisse du militantisme classique n'atténue pas l'engagement actif des jeunes dans des activités bénévoles. L'AFEV en est un bon exemple. De fait, dans une société d'individus les formes du politique et de l'engagement sont en mutation, mais n'excluent pas la quête de solidarité et de partage. Les sphères sportives et culturelles sont des lieux importants de la socialisation des jeunes et un jeune sur deux de moins de 25 ans consacre du temps volontaire ou bénévole à une action de solidarité nationale ou internationale, une

⁷² Cf Becquet V., « La participation des jeunes à la vie publique », in séminaire « La participation citoyenne des jeunes, une force pour la démocratie locale » organisé par le centre de ressource Villes2, 18 octobre 2013.

⁷³ 64% des 16-30 déclarent avoir plutôt confiance dans les associations contre 34% dans les syndicats et 10% dans les partis politiques selon le baromètre jeunesse, vague 2, octobre 2010, ministère de la jeunesse / IFOP

⁷⁴ baromètre jeunesse, vague 3, juin 2011, ministère de la jeunesse / IFOP

⁷⁵ 37% des 18-29 ans contre 38% en 2008, enquête Valeurs

action éducative, sportive, culturelle, sociale ou sanitaire. Les formes actuelles d'engagement des jeunes sont plus labiles, limitées dans le temps (on parle d'engagement post-it), orientées vers l'utilité sociale plus que vers l'intérêt général. Elles s'ancrent sur des valeurs de respect, de solidarité et d'égalité.

L'appui au développement des citoyennetés juvéniles se décline sous différentes dimensions et dispositifs, en mettant l'accent soit sur des « formes dures » plus instituées, plus politiques, dans le cas de création de conseils de jeunes par exemple, soit sur des formes « molles », plus reliées à l'action, plus sociales, moins dépendantes d'un cadre politico-institutionnel dans le cas par exemple du soutien à l'empowerment et aux initiatives de jeunes.

Dimensions de la citoyenneté et dispositifs publics		
	Au sein de l'école	Au sein de territoires
	Politiques éducatives nationales et déclinaisons territoriales	Politiques nationales et politiques territoriales
Citoyenneté juridique	Droit d'association, de publication et de réunion	Droits et devoirs Vote
Citoyenneté politique	Délégués des élèves dans les différentes instances de représentation	Conseil de jeunes
Citoyenneté civile ou « sociale »	Foyers sociaux éducatifs Clubs thématiques Maison de la vie Lycéenne Fonds de vie lycéenne CESC	Vie associative Soutien aux initiatives des jeunes Service civique Volontariat et mobilité
Education à la citoyenneté	Instruction civique Education civique, juridique et sociale (ECSJ)	Initiatives des jeunes Conseils de jeunes Service civique

Sources : Becquet V. « La participation des jeunes à la vie publique »

Citoyenneté politique (à travers la création d'instances comme les conseils locaux de la jeunesse, le CRJ, etc.) et citoyenneté civile (registre de l'empowerment, du soutien aux initiatives de jeunes, des collectifs) ne sont pas incompatibles et s'enrichissent mutuellement. Cependant, comme l'indique Jean Claude Richez,⁷⁶ le système participatif fonctionne d'autant mieux qu'il va se rapprocher du second modèle, davantage inscrit dans l'action et sans doute mieux ancré territorialement. Ce modèle d'une « participation par l'action » n'est pas celui qui apparaît le plus fréquemment dans les propositions des institutions, davantage habituées sans doute à construire des interventions « descendantes » et « ethno-centrées ». Le travail réalisé par l'INJEP et Cap Berriat⁷⁷, analysant des expériences innovantes en matière d'initiative jeunesse et de dynamique de

⁷⁶ Richez J. C., « Cinq contributions autour de la question de la participation des jeunes », document de travail, INJEP, Mars 2012,

⁷⁷ Bier B., Gratacap O., « Vivre et faire vivre son territoire » ; INJEP – Cap Berriat ; Mai 2010. Les expériences analysées sont multiples et recouvrent des champs divers : cultures urbaines, musique, sport, hip hop, initiation à l'informatique, café social, web TV, etc.

territoires, montre combien les jeunes perçoivent leur engagement comme une résistance aux difficultés rencontrées dans la société, à des manques. Dans cette perspective, « la citoyenneté se conquiert par l'action plus qu'elle ne s'acquiert par une identification à une catégorie reconnue du social ou du politique. Cette résistance est la réponse des jeunes à ce qu'ils ressentent comme une dépossession, lorsqu'on les assigne à des objets censés correspondre à leurs préoccupations ou à des modalités d'actions qui leur sont étrangères. »⁷⁸

Dans l'analyse qu'ils font du processus de construction de ces initiatives, Bernard Bier et Olivier Gratacap identifient les ingrédients qui fondent l'ancrage de l'engagement des jeunes. Ceux-ci renvoient souvent à un environnement frustrant et insatisfaisant dans lequel émerge un désir de transformation. Le terme de « désir » est important, car le « désir » est différent du « besoin », omniprésent dans le vocabulaire de l'intervention sociale. Le désir et la passion sont les moteurs individuels de l'engagement dans l'action. L'analyse des initiatives jeunesse montre que « c'est la passion qui ressort presque à chaque fois, décrite comme l'expression de la personnalité des jeunes rencontrés, comme constitutive de ce qu'ils sont. C'est donc sur un registre personnalisé qu'ils s'engagent dans des initiatives, la passion étant ce qui mérite d'être développé, que l'on y consacre son temps et son énergie. Ces jeunes souhaitent projeter leur désir dans l'ordre du concret de manière positive, cherchant souvent à se construire au travers de leurs aspirations subjectives, de leurs passions. »⁷⁹

Cette passion est pensée au travers d'un vécu limité par l'insatisfaction, dans un territoire statique, un territoire subi, un cadre qui n'offre pas de marge de manœuvre propice à l'expression des intentions. La passion semble être une manière de dépasser cette insatisfaction, de compenser cette frustration. L'initiative jeunesse dans ce cadre se construit sur cette lecture négative du territoire en renversant la fatalité, en détournant le fait de subir cet environnement. Les jeunes se proposent alors de créer de toutes pièces leur réponse plus que d'obtenir satisfaction au travers d'une solution préexistante. Il s'agit à la fois d'un mouvement d'affirmation de soi et d'action sur son environnement. C'est de l'intérieur du collectif qu'émerge une piste concrète, originale et adaptée. Celle-ci pourra devenir effective si elle sait tirer parti des opportunités et du potentiel du territoire (réseau ressource). Le territoire vécu devient alors un territoire du possible et un territoire du faire ensemble. « Renverser la fatalité d'un vécu insatisfaisant ne va pas de soi. Néanmoins, les passions collectives que ces jeunes partagent semblent être des leviers puissants de leur mise en dynamique. Si leur est laissée la possibilité de faire exister ces passions, le territoire peut alors changer de visage et devenir un lieu d'expression et de construction de soi. C'est à cette condition que la forme de ces initiatives va se construire chemin faisant, non dans une définition préalable d'objectifs à atteindre, mais dans l'expérimentation créatrice d'un « agir » sur son territoire. L'espace public local peut alors se transformer, d'un cadre limitant les possibles à une vision abstraite d'un « devoir être », il peut devenir un support concret à la manifestation de son vouloir être ».⁸⁰

⁷⁸ Bier B., Gratacap O., op. cit.

⁷⁹ Bier B., Gratacap O., op. cit.

⁸⁰ Bier B., Gratacap O., op. cit.

Ce faisant dans la mise en œuvre d'un tel processus c'est l'image des jeunes qui vient à se transformer, l'image qu'ils ont d'eux-mêmes mais aussi celle que l'on a d'eux. C'est ce dont témoigne par exemple l'association la New School à Quimper dont l'objet est la promotion et la pratique de la culture hip hop et dont la présidente affirme que la pratique offre aux jeunes une possibilité d'expression dans une identité valorisée, qui va devenir le tremplin d'une implication responsable dans le territoire. En déplaçant la problématique (hier c'était des « jeunes des quartiers », « aujourd'hui ce sont des danseurs ») la New school travaille volontairement et en profondeur la place des jeunes sur son territoire ainsi que les conditions de leur reconnaissance. Acteurs de ces initiatives les jeunes ne se considèrent pas, en tant qu'acteurs associatifs, comme des prestataires d'activité. Refusant de considérer leurs publics comme spectateurs ou simples consommateurs, ils vont se donner les moyens de les accompagner vers une place d'acteurs. Considérant que le territoire est riche des pratiques que peuvent y produire les habitants, ces jeunes vont provoquer des croisements entre les forces vives agissantes, cherchant un maillage, sur le mode coopératif, des individus impliqués dans la vie d'un territoire en assurant les conditions de leur valorisation. Il ne s'agit pas simplement d'une manière d'agir sur un territoire, c'est une véritable ambition pour le développement de celui-ci.

Cette citoyenneté active, cet engagement par l'action, constitue l'un des axes les plus pertinents pour mobiliser les énergies et favoriser les processus d'émancipation individuelle et collective. En terme d'action publique, cela suppose de renforcer (et de renouveler) largement les approches relatives au soutien aux initiatives des jeunes.

Conclusion :

Au terme de ce chapitre il apparaît clairement qu'au-delà des enjeux d'éducation, d'insertion et d'emploi classiquement repérés s'ajoutent à part égale des enjeux de meilleure prise en compte de la socialisation, de l'autonomie et de la reconnaissance des jeunes.

Sur le plan de l'action, s'engager dans la voie de la reconnaissance suppose une transformation des pratiques quotidiennes dans l'intervention en direction des jeunes dans un grand nombre de secteurs qu'il s'agisse de l'éducation formelle ou informelle, du champ de l'insertion professionnelle ou du travail social. Ces transformations requièrent des postures professionnelles spécifiques (pédagogies actives, postures d'accompagnement au changement, de développement social, de maïeutique, coaching...) dans des cadres institutionnels plus souples, et des institutions apprenantes, en réflexivité, en coopération.

S'engager dans la voie de la reconnaissance suppose également le développement de politiques participatives spécifiques qui laissent « place » aux jeunes, en les considérant comme des citoyens de plein droit et des personnes dotées de savoirs et de compétences. C'est aussi leur laisser une part, c'est-à-dire une capacité d'influence, de pouvoir sur le

système dans lequel ils s'insèrent. Ces politiques peuvent s'orienter dans la voie plus politique de la création d'instance et de conseils de jeunes ou bien favoriser le soutien aux initiatives de jeunes, c'est-à-dire une citoyenneté par l'action. Ces deux dimensions sont complémentaires et trouvent chacune leur place dans une stratégie du renforcement de participation des jeunes. Une dynamique de participation suppose cependant quelques conditions décrites par Jean Claude Richez⁸¹ :

- Il n'y a pas de participation sans une volonté politique forte de la part de ceux qui initient la démarche. Celle-ci peut émaner d'une collectivité ou être portée par des jeunes ou une association.
- La mise en place d'une politique de participation passe nécessairement par l'appui d'une équipe de professionnels mobilisés et formés,
- Cette équipe de professionnels, quel que soit son métier, n'occupe pas une posture d'animateurs, celui qui donne une âme, ni une posture de médiateur (traducteur) mais d'abord d'accompagnateur (il chemine avec, écoute, discute, sans conduire, c'est au jeune de faire sa trace)
- L'espace de participation ne fonctionne vraiment que s'il est aussi un espace d'action (réalisation de projet) qui forge des expériences.
- La logique de participation pour survivre et faire sens doit générer du réseau, dont les éléments sont à la fois autant de points d'appui aux initiatives que d'espaces de reconnaissance.
- Il n'y a participation que s'il y a à partager que ce qui est à partager soit donné ou gagné à travers le développement d'un rapport de force

S'engager dans la voie de la reconnaissance suppose aussi d'agir de manière cohérente dès le plus jeune âge dans ce sens, en prenant en compte la continuité des parcours et des trajectoires ainsi que les périodes de transition (enfance / jeunesse ; adolescence / âge adulte ; etc.). Les politiques d'éducation à la citoyenneté, les interventions visant à favoriser l'estime de soi, la découverte de l'autre, l'expression, l'analyse, l'action collective, le sens critique sont essentiels au processus d'autonomisation.

⁸¹ Richez J. C., op. cit.

IV. Préconisations stratégiques en faveur de la reconnaissance et de « l’empowerment » des jeunes

Nous avons identifiées trois axes d’orientations stratégiques en faveur du renforcement de la participation et du pouvoir d’agir des jeunes. Chaque axe se décline en plusieurs préconisations. L’ensemble se réfère à un référentiel d’intervention en direction de la jeunesse qui s’inscrit dans un paradigme de la reconnaissance.

Quatre principes transversaux devront être pris en compte dans l’ensemble des orientations qui vont être présentées :

- **Penser la continuité entre les âges et agir dès le plus jeune âge pour favoriser la citoyenneté active des adultes en devenir.** Il paraît en effet assez évident que s’employer très tôt à favoriser le sens critique, la capacité à s’exprimer, à confronter des points de vue, à prendre des initiatives et à agir collectivement peut largement contribuer à forger de jeunes adultes plus en capacité de maîtrise sur eux-mêmes et leur environnement. Cependant, comme nous l’avons vu précédemment, les interventions en direction des jeunes sont généralement cloisonnées en fonction des thématiques abordées portant chacune leurs enjeux propres (loisirs, logement, éducation, santé, etc.) et segmentées selon des critères d’âges. Les périodes de transition (enfance/ jeunesse ; préadolescence / adolescence / adulescence ; mineur / majeur ; etc.) constituent des nœuds charnières de grande importance qui méritent une attention particulière pour penser la continuité des interventions à travers celle des parcours et des trajectoires sociales.
- **Intégrer une approche de genre en s’attachant à penser la place des filles** (et des garçons) dans les interventions et les impacts attendus pour les filles et pour les garçons. En effet, la place des filles aux alentours de 13 ans pose question. Une grande partie des interventions en direction de la jeunesse s’adresse en fait essentiellement aux garçons jugés potentiellement « *plus en danger ou plus dangereux* », et beaucoup plus visibles dans l’espace public. La « disparition » progressive des filles dans le milieu associatif, dans les activités, dans l’espace physique de la cité est problématique et nécessite une attention particulière. Faciliter la mobilisation et l’action avec les filles implique des stratégies spécifiques, parfois même des approches et des activités qui leurs soient strictement réservées, pour pouvoir mieux travailler ensuite la mixité et la relation filles / garçons.
- **Renforcer la place faite aux démarches collectives dans le cadre des actions soutenues ou mises en œuvre par les pouvoirs publics.** Si le groupe demeure l’outil privilégié des interventions en direction des enfants et des préadolescents, à partir de 15 ou 16 ans, l’approche collective s’efface largement au profit d’approches individuelles, rejoignant ainsi la grande majorité des démarches d’intervention sociales. Le travail avec le groupe constitue pourtant une entrée essentielle dans le développement du pouvoir d’agir et plus largement dans le

champ du développement local. Une politique ou une stratégie de participation implique nécessairement d'agir en faveur de l'expression d'une parole collective, de l'analyse collective et de l'action collective. Elles doivent permettre au groupe de passer d'une juxtaposition d'individualités (comme c'est le cas par exemple dans une salle de classe) à la capacité de devenir un acteur collectif, sans nier toutefois les individus qui le compose. C'est pourquoi rééquilibrer approche individuelle et approche collective à tout âge constitue un point clef d'une stratégie d'intervention en direction des jeunes, (comme plus largement dans le champ du travail social entre l'ISAP et l'ISIC).

- **Les familles et plus largement les adultes font partie des solutions.** Nous l'avons peu évoqué dans le reste de l'étude, mais il s'agit pour nous d'une évidence : si la place des jeunes dans la société est une question qui concerne l'ensemble de la société ; de la même manière la place des jeunes dans un territoire, une ville, un quartier concerne l'ensemble de la communauté adulte et en particulier les familles et les parents. Ceux-ci dans les interventions éducatives et à fortiori lorsqu'il s'agit de quartiers populaires, sont trop souvent marginalisés. Malheureusement comme l'indique Joëlle Bordet « (...) trop souvent dans les interventions éducatives au sein des quartiers, les éducateurs ne donnent pas assez la possibilité de présenter, de négocier avec les adultes leur présence éducative. A priori, les professionnels vivent la légitimité de leur mission en se référant exclusivement aux institutions dont ils dépendent administrativement. Les parents, les adultes sont au mieux les destinataires de cette aide, mais rarement des partenaires actifs. »⁸² . Pourtant, et même s'ils ont parfois besoin de trouver des points d'appui dans leur fonction parentale, ils constituent l'un des éléments d'ancrage d'une politique de la jeunesse. Créer des lieux et des temps de rencontre entre parents, professionnels de la jeunesse, élus et jeunes semble essentiel pour générer une conscience collective de l'accueil et de l'accompagnement des nouvelles générations. Aussi, penser des interventions en direction de la jeunesse suppose également de réfléchir aux liens indispensables à construire avec leur famille et plus largement les liens avec la communauté des adultes.

⁸² Bordet J., « Oui à une société avec les jeunes des cités », op.cit.,

✗ Orientation n°1 : Passer de la « réparation » à la « reconnaissance », un nouveau référentiel d'action publique en direction de la jeunesse.

« Une des questions les plus fondamentales en matière de politique de jeunesse (comme pour toute politique publique) est celle du référentiel, c'est-à-dire de la théorie sous-jacente, implicite ou explicite, du problème à traiter, qui fonde l'orientation et la conception d'une politique. »⁸³

Travailler à l'évolution des cadres de référence de l'action publique en matière de jeunesse constitue un point essentiel dans la mesure où cela peut permettre de renforcer la transversalité et la cohérence de la multiplicité des interventions réalisées en direction des jeunes. Cette orientation n°1 constitue sans doute l'une des plus importantes, dans la mesure où elle constitue un chapeau favorisant le dialogue entre acteurs et la transversalité, à partir duquel les autres orientations proposées peuvent se décliner. L'enjeu est bien de créer un espace d'échanges et de réflexion collective permettant la connaissance partagée et l'adaptation des stratégies et des interventions.

Soutenir la participation des jeunes, et en particulier des « jeunes des quartiers », suppose un regard particulier porté sur eux, bien différent de celui qui leur est généralement apposé ; un regard qui les considère comme une ressource, c'est-à-dire des personnes dotées de savoirs et de compétences quelles que soient les difficultés auxquelles elles sont confrontées plutôt que comme un public souffrant de « multiples handicaps ». La participation requière donc des postures d'intervention spécifiques qui ne visent pas à réparer, à prévenir ou à contrôler mais plutôt à révéler et valoriser la jeunesse. Ce type de postures et d'interventions ne peut se déployer que si les référentiels d'action publique en direction de la jeunesse les reconnaissent, les facilitent et les promeuvent. Opérer ce petit « pas de côté » constitue un défi majeur dans la façon de concevoir et mettre en œuvre une politique publique en direction des jeunes.

- **Proposition 1.A : Identifier les bases d'un référentiel d'action publique en faveur de la participation et de l'empowerment des jeunes.**

S'engager dans la voie de la reconnaissance de la jeunesse, suppose de faire converger les efforts et les interventions publiques autour de 3 axes complémentaires et interdépendants qui peuvent constituer les premières bases d'un cadre de référence pour une politique jeunesse et du pouvoir d'agir :

- **Favoriser une dimension d'émancipation individuelle** : il s'agit de faciliter la production d'un « sujet » en capacité d'avoir une maîtrise sur sa vie, une compréhension et une maîtrise de l'environnement social et politique. C'est ce qui permet à un individu de s'approprier sa vie et à ne dépendre que de ce qui lui semble

⁸³ Reso Villes, Conduire un projet expérimental en direction des jeunes des quartiers populaires », Septembre 2012.

juste pour agir. Devenir un sujet signifie s'affranchir (sans forcément les renier) des identités collectives telles que la famille, la religion, le territoire pour multiplier les appartenances et se gouverner soi-même en fonction de normes et de valeurs construites à partir de ces multi-appartenances et d'une rationalité propre. Dans cette perspective, nous retrouvons les logiques d'actions visant à l'autonomisation des jeunes, les processus visant à construire l'individuation (mesures en faveur de l'accès à l'éducation, la formation, à l'insertion sociale et professionnelle, au logement, à la santé, à la mobilité, etc.). Un grand nombre d'interventions éducatives se situent dans la lignée de cet objectif, cependant comme nous l'avons souligné à propos de l'exemple de l'insertion professionnelle (partie 3.3.2), dans la pratique elles ne permettent pas toujours au jeune de devenir un acteur, l'éthos professionnel valorisant davantage une éducation réparatrice qu'une éducation au développement. Cette dimension interroge donc largement le mode de relation qui est construit avec les jeunes et les manières d'établir le rapport et de construire les interventions qui pourrait s'ancrer davantage dans des pédagogies actives et des méthodologies de l'empowerment. L'intérêt de ce type d'approches n'est plus à démontrer – le cas du PRODAS dans le champ de l'éducation nationale en est un bon exemple – sans que l'on constate cependant un essaimage réel dans les pratiques.

- **Favoriser une dimension d'émancipation collective** : il s'agit de produire de la « société civile », de la capacité collective, de l'organisation collective plus ou moins formelle à des fins d'entraide, de solidarité, d'organisation des loisirs, la construction de l'entrepreneuriat, etc. Dans cette perspective, nous retrouvons notamment des logiques d'actions visant l'appui et le soutien aux initiatives de jeunes dans une dimension collective (groupe de parole, appui à la structuration associative, appui aux projets et soutien aux initiatives émanant de jeunes dans une dimension d'empowerment...). Le travail de repérage et d'analyse d'initiatives jeunesse mené par l'INJEP et Cap Berriat⁸⁴ est très éclairant sur le potentiel que constitue une énergie collective et ses capacités à transformer les personnes et les territoires .
- **Favoriser une dimension collective et « politique »** : il s'agit là de la question de « la place des jeunes dans l'espace public » ou comment favoriser la construction d'un « espace public » et la prise de responsabilité, faciliter la place des jeunes dans les dispositifs, les instances, les organismes, les institutions qu'ils fréquentent (l'école, les missions locales, les associations, les municipalités, etc.). S'exprimer, concerter, négocier, co-produire les politiques publiques. Dans cette perspective, nous retrouvons des logiques d'action visant la constitution d'instances de débat et de concertation, d'accompagnement du leadership, d'expression collective, il s'agit de « laisser de la place et d'aider à prendre place »...

Ces trois dimensions peuvent orienter les stratégies menées en direction de la jeunesse et constituer des principes directeurs permettant de guider l'action et de définir également des critères de suivi et d'évaluation. Dans cette perspective, la recherche de l'autonomisation,

⁸⁴ Bier B., Gratacap O., « Vivre et faire vivre son territoire. Initiatives jeunesse et dynamique de territoire », Cap Berriat INJEP ; Mai 2010.

de la socialisation, de la responsabilisation des jeunes, du décroisement physique et psychique peuvent devenir des indicateurs concrets de la qualité des actions menées.⁸⁵

Il faut également noter que dans les cadres actuels de l'action publique, la recherche du renforcement du pouvoir d'agir implique sans doute de construire de la « *souplesse* », de l'expérimentation, des espaces et des processus dérogatoires aux normes classiques de l'action, aux logiques programmatiques (c'est une tension classique en matière de développement entre procédure et processus).

Notons que ce sens donné à une action publique en direction de la jeunesse ne s'adresse pas uniquement aux « jeunes des quartiers ». Elle concerne l'ensemble des jeunes et nécessite sans doute un rapprochement, une convergence entre approches de droit commun et politique de la ville.

- **Proposition 1.B : Mettre en place un séminaire permanent « *Agir ensemble pour et avec la jeunesse* » favorisant le décroisement des acteurs et l'intelligence collective**

Comme nous l'avons décrit dans la partie II, la multiplicité des acteurs et des logiques d'action, le cloisonnement des interventions, la segmentation des publics génèrent une grande illisibilité dans le champ des politiques jeunesse. Ce phénomène est souligné par tous y compris par les jeunes. La recherche d'une connaissance partagée des actions menées et d'une plus grande cohérence entre les interventions constitue un objectif important de politique publique. Le décroisement et la coordination des acteurs intervenant en direction des jeunes deviennent des enjeux essentiels, d'autant plus quand il s'agit de travailler à l'évolution des cadres de référence de l'action publique. La rencontre et le dialogue entre acteurs deviennent indispensables, c'est pourquoi nous proposons la mise en place d'un « séminaire permanent » de l'action publique jeunesse. Les opérateurs de terrain que nous avons rencontrés l'ont régulièrement appelé de leurs souhaits et se déclarent mobilisés pour participer à une démarche de ce type.

Plusieurs buts concrets peuvent être identifiés :

- Mieux appréhender les enjeux liés à la jeunesse dans leur globalité et partager cette information entre acteurs au-delà de leurs champs d'intervention thématique,
- Améliorer la connaissance des besoins des jeunes et de leurs apports,
- Faciliter la coordination entre acteurs,
- Définir les principes clefs d'un référentiel d'action publique favorisant la participation et l'empowerment de la jeunesse,
- Rendre l'action publique plus lisible et efficiente,
- Mieux accompagner les jeunes,

⁸⁵ par exemple : *L'action menée produit-elle de l'assistance ou de l'autonomie ?*

- *L'action menée poursuit-elle un objectif d'individuation ou s'inscrit-elle dans des formes liées au consumérisme ?*
- *L'action menée « enferme-t-elle » les jeunes dans un territoire, dans un groupe défini ou permet-elle de s'approprier des territoires élargis, de se confronter aux autres ?*
- *Etc.*

- Renforcer l'attractivité des territoires.

Plusieurs expériences françaises s'inscrivant dans cette perspective ont pu être identifiées :

- La plus connue est sans doute le travail de recherche action animée depuis 2009 par le centre de ressources de la politique de la ville Bretagne Pays de Loire (Réso Villes) en partenariat avec l'INJEP, les Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) de Bretagne et des Pays-de-la-Loire, et les Villes d'Angers, Brest, Lorient, Nantes, Quimper, Rennes et Saint-Nazaire. Cette approche combinant à la fois analyse et expérimentation a permis de mettre en confrontation et en dynamique collective institutions, opérateurs jeunesse et jeunes, pour mieux comprendre la socialisation de la jeunesse populaire et refonder une politique jeunesse.
- La démarche animée par le centre ressource Profession Banlieues en Seine Saint Denis s'inscrit également dans cette réflexion. Une soixantaine de professionnels de la jeunesse du département — animateurs socioculturels, éducateurs spécialisés, médiateurs sociaux, référents de parcours, chargés d'insertion, responsables de service jeunesse... — ont été réunis régulièrement par Profession Banlieue et le Conseil général de la Seine-Saint-Denis. Ils ont interrogé les politiques jeunesse : les dispositifs, mais aussi les représentations de la jeunesse à l'œuvre sur les territoires. Répartis en quatre ateliers distincts ces professionnels ont réfléchi au sens à donner à une politique en direction de la jeunesse, à l'accompagnement du jeune dans son parcours social, aux trop-pleins et aux vides qui caractérisent quelquefois les politiques jeunesse, aux enjeux enfin que porte la participation des jeunes dans l'élaboration des politiques publiques. Ils ont questionné les politiques jeunesse dans leur définition, leur objet et leur public, ont tenté d'en identifier les limites et ont fait émerger des priorités d'action, de méthode et d'organisation.
- Des collectivités locales se sont également orientées dans la structuration de chartes en direction de la jeunesse à l'exemple de Brest Métropole qui mobilise 14 institutions autour de trois axes : la valorisation de la jeunesse, l'information et la communication en direction de la jeunesse, l'insertion professionnelle. Cette charte formalise un espace de collaboration interinstitutionnelle pour des politiques mieux adaptées aux situations des jeunes et mieux ancrées dans les territoires.
- Plus proche de nous et dans des dimensions thématiques et territoriales plus resserrées nous avons également identifié l'expérimentation développée à travers la mise en place d'une instance territoriale de concertation (ITC) mobilisant les partenaires et opérateurs de la convention cadre des centres sociaux dans le secteur Salon-Miramais. Cet espace de réflexion collective sur la place et le rôle des centres sociaux a choisi la thématique jeunesse comme premier enjeu de travail. Nous soulignons l'intérêt de ce type d'approche permettant de rassembler financeurs et opérateurs sur des enjeux de définition collective de stratégie d'intervention.
- Enfin, nous ne pouvons pas ne pas citer la démarche tout à fait originale de la société civile à travers le conseil de développement de Marseille Provence Métropole

réalisée au cours de l'année 2013, « Les jeunes, acteur d'un territoire en construction ». La réflexion s'est inscrite dans le cadre d'ateliers, de rencontres et d'un colloque organisé le 3 octobre 2013. Trois thèmes ont fait l'objet de ce travail pendant plusieurs mois : l'insertion professionnelle, l'accès au logement et à la mobilité, l'accès à l'offre et aux pratiques culturelles. De nombreux acteurs de terrain, des experts et des jeunes ont été mobilisés tout au long du processus. Les travaux et les 19 préconisations émanant du conseil de développement constituent un socle important pour améliorer les politiques menées en direction des jeunes marseillais.

Favoriser le passage de la juxtaposition de dispositifs nombreux à la conception de politiques locales de jeunesse où ces dispositifs soient mieux intégrés et convergents relève certes d'une grande ambition mais s'avère aussi d'une grande nécessité.

Construit sur la durée, le « séminaire permanent de l'action publique en direction de la jeunesse » pourrait se décliner à une échelle régionale et/ou locale (en l'occurrence marseillaise ou métropolitaine). Les réflexions en cours au sein de la DRJSCS, du conseil régional à travers les « Etats Généraux de la jeunesse » et d'autres institutions comme la CAF à travers les ITC, peuvent constituer des points d'appui à la formalisation d'une telle démarche. Mobilisant institutions, opérateurs et jeunes il devrait permettre, en tirant enseignement des expériences citées précédemment, de développer plusieurs axes de travail :

- La politique jeunesse entre trop pleins et vides. Quel sens donner à une politique jeunesse ?
- L'accompagnement du jeune dans son parcours social : en quoi, comment, avec qui ?
- Quel soutien à la construction du sujet et à l'action collective ?
- Quelle place des jeunes dans l'espace public et la vie de la Cité ?
- Des « institutions bienveillantes » en direction des jeunes : quelle qualité de service, quelles pratiques et quelles postures professionnelles ?
- Comment construire une politique d'information cohérente à destination des jeunes ?

• **Proposition 1.C : Faire évoluer les pratiques professionnelles dans une meilleure prise en compte des enjeux de la participation et de l'empowerment des jeunes**

La question de la qualification des professionnels intervenant en direction de la jeunesse a été l'objet de nombreuses discussions au cours de l'étude. C'est une question complexe qui renvoie au contenu des enseignements apportés au sein des formations initiales et à l'adaptation des diplômes aux réalités sociales et aux enjeux actuels relatifs à la socialisation des jeunes. Dans cette perspective plusieurs personnes ont évoqué la nécessité de créer des parcours spécialisés ou un diplôme spécifiquement dédié à l'accompagnement des jeunes adultes au sein des formations de l'animation socioculturelle ou du travail social. Le cloisonnement entre ces deux univers est d'ailleurs souvent perçu comme préjudiciable à la pertinence de l'action en direction des jeunes. Un DHEPS centré sur les enjeux de l'émancipation individuelle et collective et de l'empowerment dans l'intervention sociale

pourrait être envisagé (cette idée est en débat depuis plus de deux ans déjà au sein du collège coopératif en lien avec l'Université d'Avignon).

La question de la qualification professionnelle renvoie également à des enjeux de formation continue, d'échanges et d'analyse de pratiques, d'études de cas et de supervision. Ces éléments semblent importants notamment pour faciliter le sens de l'écoute, de la participation et des dynamiques collectives et pour renouveler « l'accroche des jeunes » en particulier les plus de 16 ans. Ces questions sont centrales pour les structures et les équipements de proximité qui constatent une désertion de cette catégorie de public « *qu'il faut aujourd'hui aller chercher dans la rue alors qu'on ne sait plus faire cette démarche là.* » Certains centres sociaux (Saint Gabriel, Sainte Elisabeth, etc.) ont engagé des réflexions sur le renforcement du pouvoir d'agir des habitants et de nombreux équipements s'interrogent sur leur rôle et leur place en direction des jeunes. Confrontés à la précarité de leur personnel et au turn-over lié à la fragilisation des modèles financiers, ils sont régulièrement amenés à recruter des personnes dont la compétence pour animer des actions – qui plus est participatives – en direction de ce public se révèle insuffisante.

Au-delà des structures de proximité dans le champ de l'animation, comme nous l'avons décrit dans la partie III, l'appropriation de méthodologies participatives et d'empowerment, de pédagogies actives constitue un point clef pour l'action en direction des jeunes. Dans cette optique, une formation à « l'appui au développement du pouvoir d'agir des personnes et des groupes » a déjà été organisée dans le 3^{ème} arrondissement à l'initiative du chef de projet politique de la ville, mobilisant des personnels de différentes structures du territoire. Cet exemple pourrait essaimer...

Le séminaire permanent pourrait ainsi se fixer comme objectif la constitution d'une offre de qualification centralisée et destinée aux acteurs de la jeunesse, en même temps que l'organisation d'un espace d'analyse et d'échange de pratiques. Il pourrait constituer en son sein une forme de « laboratoire des pratiques, des méthodologies et des expériences » pouvant donner lieu à un travail de veille et de capitalisation.

Le séminaire permanent, à partir d'un comité de pilotage mobilisant institutions et collectivités, similaire à celui de l'étude-action actuelle, et d'une cellule d'animation coordonnée par le CRPV PACA pourrait effectuer un travail inscrit dans la durée (environ 3 ans) aboutissant à la formalisation d'un document cadre, sous forme de charte.

- **Proposition 1.D : S'inscrire dans le mouvement des Villes éducatrices**

La construction progressive d'un nouveau référentiel d'action publique en direction de la jeunesse centré sur la reconnaissance des jeunes suppose une coordination plus forte des interventions en direction des jeunes et le passage progressif d'une juxtaposition de dispositifs à la constitution d'une politique locale de la jeunesse. Allant plus loin dans cette perspective il serait pertinent dès lors de considérer la ville et les territoires comme des sources d'apprentissages et des milieux éducateurs.

En effet, les enfants et les jeunes apprennent à l'école mais aussi dans et par la ville. Un nombre croissant de villes dans le monde mènent des politiques éducatives territoriales

mobilisant les savoirs de tous et fertilisant le territoire. Un réseau français des villes éducatrices (RFVE) s'est mis en place en 1991, inscrit dans une Association internationale des villes éducatrices (AIVE). Dans le même mouvement s'est constituée une Association nationale des directeurs de l'éducation des villes (Andev). Le concept de territoire éducateur rompt avec l'idée que seules l'école et la famille joueraient un rôle éducatif auprès des enfants et des jeunes. Les territoires de vie et la manière dont ils sont organisés, constituent un cadre d'expérience ayant une profonde influence sur les comportements, les visions, les représentations de soi et du monde. « L'effet quartier » que l'on évoque à propos des quartiers populaires en est l'une des démonstrations. Dans cette optique, « la ville éducatrice constitue en fait un pas supplémentaire dans la reconfiguration des politiques éducatives : c'est la ville toute entière, le cadre d'expérience qu'elle constitue, l'ambiance et les interactions qu'elle crée, ou permet de créer qui participent à cette éducation. (...) Si chacun se construit dans les interactions avec un environnement, la qualité de cet environnement est alors essentielle. »⁸⁶ La charte internationale des villes éducatrices précise que « toute la ville est source d'éducation. Elle éduque à travers ses institutions éducatrices traditionnelles, ses projets culturels, mais aussi à travers sa planification urbaine, ses politiques environnementales, ses moyens de communication, son tissu productif et ses entreprises. » La ville devient dans cette approche un outil du développement du capital social au service de tous et toutes.

La ville éducatrice suppose un principe de coéducation associant des intervenants différents au plan de la formation, des statuts, des compétences, des espaces d'action et des contenus de savoirs. Le projet éducatif repose sur une logique et une dynamique de territoire : c'est la politique locale qui s'efforce de mettre en réseau les multiples lieux ressources et en synergie les différents acteurs de l'éducation.⁸⁷

Parmi l'ensemble des expériences menées par de nombreuses collectivités dans le monde et en France sur le développement des formes éducatives par les villes, la démarche menée par Barcelone nous semble particulièrement pertinente. Elle se fonde notamment sur l'importance accordée à la découverte et à l'appropriation du territoire par les enfants et les jeunes comme éléments de construction de soi et d'une inscription dans la cité, au travers de projets pédagogiques certes mais aussi sous la forme de déambulations. Les exemples français d'Aubervilliers, Rennes ou encore Belfort, dans la même logique de balades urbaines ou d'investissement des espaces / temps juvéniles telle la nuit, mettent en mouvement des occasions d'expression, d'expériences partagées et d'adhésion à un territoire.

Concevoir la découverte du territoire et son appropriation par tous comme un enjeu éducatif est une piste intéressante dans la construction d'une stratégie d'intervention en direction de la jeunesse. Cette piste peut concerner Marseille mais également la dimension métropolitaine en permettant de franchir de nouvelles frontières tout en favorisant la rencontre avec d'autres jeunes du bassin métropolitain. Le ou les territoires locaux sont riches de potentialités de découverte pour la jeunesse à l'image du GR 2013 conçu dans le cadre de l'année capitale européenne de la culture.

⁸⁶ Bier B., « Des villes éducatrices ou l'utopie du territoire apprenant », revue Informations sociales, n°161, septembre 2010.

⁸⁷ Cf. Vulbeau A., « L'éducation tout au long de la ville » ; in Brougère G. Ulmann A.L. « Apprendre de la vie quotidienne », Paris, PUF, 2009.

✗ Orientation n°2 : Identifier la jeunesse comme une priorité stratégique transversale au sein du contrat de ville

Le Comité interministériel de la jeunesse du 21 février 2013 a défini la jeunesse comme une priorité transversale de l'action gouvernementale. Aussi doit-elle constituer une priorité transversale au sein de la politique de la ville et se décliner à travers ses trois piliers, qu'il s'agisse de la cohésion sociale, du cadre de vie et du renouvellement urbain, du développement de l'activité économique et de l'emploi. Le cadre de référence sur la jeunesse réalisé par le CGET au mois d'août 2014 indique que le « volet jeunesse du contrat de ville doit prendre en compte les plans territoriaux existants en faveur de la jeunesse, associant les services de l'Etat et des collectivités territoriales, afin de rationaliser et rendre plus cohérente la mobilisation des différents acteurs ». L'orientation n°1 que nous avons décrite est une réponse à cette volonté de décloisonnement et de coordination entre acteurs.

En ce qui concerne la construction du contrat de ville de Marseille et pour faire de la jeunesse une priorité transversale nous avons identifié trois propositions.

- **Proposition 2.A : Inscrire un volet jeunesse dans le contrat de ville dans une logique d'accompagnement à l'autonomie, à la socialisation et à la reconnaissance des jeunes : « Révéler et valoriser la jeunesse » (plutôt que la (re)construire)**

Actuellement, il n'existe pas d'approche globale de la jeunesse dans les stratégies du CUCS de Marseille. Il existe par contre un volet « éducation », un volet « prévention », etc. qui reproduisent une vision cloisonnée et segmentée de l'intervention en direction des jeunes. Affirmer l'intérêt d'une approche plus transversale, globale et territoriale de la jeunesse suppose de l'inscrire en tant que telle dans le futur contrat de ville et de construire les passerelles et les articulations entre les différents types d'intervention en direction de la jeunesse (éducation, prévention, insertion, etc.).

Affirmer l'enjeu de la reconnaissance des jeunes est également une priorité dans une approche qui vise à renforcer l'engagement, la participation, le soutien aux initiatives. Penser les jeunes comme ressource constitue un défi dans la mesure où une grande partie des interventions déployées à leur intention vise aujourd'hui à traiter un problème, à « panser » des carences ou des « handicaps ».

Le développement d'une approche mieux intégrée de la jeunesse, favorisant les décloisonnements et la coordination entre acteurs et avec le droit commun peut constituer en soi l'un des objectifs du contrat de ville, décliné à travers la mise en place du « séminaire permanent » et la constitution d'une charte interinstitutionnelle explicitant le référentiel d'action publique en direction de la jeunesse.

- **Proposition 2.B :** Elaborer un « focus jeunesse » dans l'élaboration du diagnostic et du projet de territoire : *«quelles situations de la jeunesse et quelle place aux jeunes dans le territoire ? »*

L'approche globale de la jeunesse doit pouvoir se construire à partir de l'analyse et des expériences de terrain. C'est pourquoi, à l'échelle de chaque territoire prioritaire, il semble essentiel, dès la phase de diagnostic participatif, d'élaborer un « focus jeunesse » permettant à terme de nourrir le projet de territoire. Ce focus devrait permettre :

- l'identification et la mobilisation des acteurs intervenants en direction des jeunes
- le repérage des expériences menées et des initiatives en cours ou en projet en direction des jeunes
- le repérage de personnes ressources, de modèles positifs, et la rencontre avec des jeunes
- la construction d'une vision partagée du « *qui fait quoi sur le territoire? en direction de qui ?* » ; du « *qu'est-ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas ?* » ; du « *que conviendrait-il de faire et comment ?* » (mêlant ainsi diagnostic des problèmes et diagnostic de ressources).
- de réfléchir à la manière dont les actions déployées considèrent les jeunes (analyse des représentations) et la place qu'elles leur concèdent dans la définition des stratégies et des interventions
- enfin, quels seraient les « premiers pas » concrets à poser pour favoriser la reconnaissance des jeunes et leur « pouvoir d'agir » et à partir de quelles conditions de réussite ?

- **Proposition 2.C :** Prendre en compte la dimension jeunesse dans la création des conseils de citoyens

Le rapport Bacqué-Mechmache, « *Pour une réforme radicale de la politique de la ville* » insistait sur la nécessité de favoriser des processus de participation des habitants au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le législateur a répondu à cette attente en rendant obligatoire la création d'une instance de participation, le conseil de citoyens qui doit être associé à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du contrat de ville.

Dans le cadre du cycle de qualification des professionnels de la politique de la ville organisé par le CRPV en 2014 ainsi qu'au cours des formations du CGET à l'échelle nationale, le constat a pu être fait que les acteurs se focalisaient sur les modalités de composition du conseil au détriment d'autres questions. L'expérience acquise au cours des dernières années dans la création et l'appui au fonctionnement d'instances de participation territoriale nous amène à souligner plusieurs points de vigilance concernant les limites les plus couramment identifiées dans ce type de démarches :

- la première limite concerne le risque de marginalisation de ce type d'instance par la sphère technique et politique, c'est le problème des carences en matière de co-production de l'action publique et des difficultés d'articulation entre participation et décision publique.

- la seconde limite qui guette l'ensemble des instances de participation est relative au risque de « l'entre soi » qui à terme conduit à un épuisement des énergies et des mobilisations.

Il est important de garder ces risques potentiels en tête au moment de créer un conseil citoyen, en particulier pour ne pas considérer que la composition du conseil constitue la pierre angulaire de l'édifice. Comme nous l'avons développé dans le cadre d'un travail mené avec la préfecture des Alpes Maritimes et les équipes opérationnelles de la politique de la ville,⁸⁸ il est important de considérer le conseil citoyen à la fois comme une instance associée au processus de définition et de mise en œuvre de la politique de la ville, mais également comme un outil d'animation territoriale devant aller au devant des populations et des structures présentes sur le territoire. Le conseil citoyen dans cette optique peut générer des groupes de travail, des forums, des entretiens, des auditions... dans un objectif d'ouverture à des personnes qui n'en sont pas forcément membres, mais qui peuvent participer ponctuellement. Les membres par contre, doivent veiller à garantir la qualité démocratique des démarches.

Ces considérations sont importantes dans le cadre de la prise en compte de la jeunesse dans le territoire, car la mobilisation des jeunes dans les instances de participation territoriale demeure un défi complexe que peu d'entre elles arrivent à assumer dans la durée. C'est pourquoi, même si cet objectif mérite bien entendu d'être recherché dans la constitution des conseils citoyens, il est essentiel de ne pas se limiter à la recherche de jeunes en capacité d'intégrer le conseil citoyen.

A partir des diagnostics territoriaux et du « focus jeunesse », il sera possible de repérer des « jeunes ressources » facilitant la constitution du conseil citoyen.

Le conseil de citoyen, pour asseoir sa légitimité, doit pouvoir jouer un rôle d'animation territoriale et de mobilisation au-delà de ses membres. Dans cet esprit, il serait pertinent que les conseils citoyens puissent se saisir ou être saisis de la question jeunesse et construire des temps de rencontres, d'analyses et de propositions avec les jeunes (notamment) en faveur d'une politique jeunesse. Cette démarche devrait être attentive aux moyens de faciliter à la fois l'expression, la prise en compte des jeunes et l'appui à la montée de leadership et le soutien à des initiatives jeunesse.

- **Proposition 2.D : Saisir l'opportunité des services civiques pour favoriser la mobilisation et la participation des jeunes dans la construction de contrat de ville**

Le « réservoir » de jeunes que constitue le service civique pourrait être déployé en partie en faveur de la mobilisation et de la participation des jeunes, dans le cadre notamment (mais pas exclusivement) de la constitution des conseils citoyens et à différents étapes (participation à l'élaboration du contrat, mise en œuvre, suivi et évaluation). Ces personnes jouant un rôle de relais ou d'ambassadeurs peuvent devenir des éléments clefs sous plusieurs conditions :

⁸⁸ « Conseils citoyens, complément au cadre de référence national », Préfecture des Alpes Maritimes, Juillet 2014.

- renforcer la formation au sein des services civiques (en particulier sur le volet citoyenneté)
- assurer un cadre de coordination lisible et efficace
- assurer la continuité des démarches en dépit des turn-over des jeunes en service civique.
- Et surtout, favoriser l'accès des jeunes des quartiers au service civique, car les entretiens ont pu montrer que le service civique était visiblement méconnu par une partie de la jeunesse et qu'il s'adressait finalement insuffisant à la jeunesse populaire.

✗ Orientation n°3 : Agir en faveur d'une citoyenneté juvénile, politique et sociale

Comme nous l'avons développé dans la partie précédente, la participation juvénile peut se décliner sous des formes diverses, privilégiant une « citoyenneté politique » (instances et conseils de jeunes) ou une « citoyenneté civile » (empowerment, initiatives de jeunes).

La dynamique de participation peut aussi se révéler en créant de nouveaux espaces (instances, associations, collectifs) ou bien en transformant des espaces déjà existants (l'école, le centre social, la mission locale, etc.).

• Proposition 3.A : Faciliter la création d'espace de participation des jeunes

Les conseils d'enfant ou de jeunes se multiplient en France depuis quelques années. Ils sont fédérés au sein d'une association nationale l'ANACEJ, mais demeurent très hétérogènes. Mis en place par les collectivités (municipalités, départements, régions), ils constituent une forme de participation institutionnelle, descendante, avant tout orientée sur l'apprentissage de la citoyenneté. La manière dont ils sont généralement organisés et cadrés traduit leur dimension « éducative » impliquant une volonté de « former des citoyens », de dispenser une pédagogie des « règles de la vie démocratique ». Cette formation participe au renouvellement de la démocratie représentative et les témoignages et analyses⁸⁹ montre l'intérêt de tels processus pour les jeunes qu'ils mobilisent. Les jugements sur cette forme de participation sont divers et oscillent en fait entre celui d'une réussite relative et celui d'un échec, notamment au regard de la faible implication (d'un point de vue quantitatif) des jeunes. S'ils constituent une expérience très enrichissante pour les « jeunes conseillers », le faible impact sur la décision publique de ces conseils de jeunes et leur portée consultative ou symbolique sont également régulièrement soulignés. Il arrive d'ailleurs fréquemment d'après les témoignages que nous obtenus que ces jeunes conseillers ne croisent jamais ou très rarement un élu adulte en dehors de cérémonies officielles...

Au cours de l'étude, nous avons pu repérer et analyser l'activité d'un conseil local de jeunes ancré dans le territoire de Saint-Mauront (cf partie 1.3.4). Cette instance se distingue des conseils locaux de la jeunesse traditionnels décrits ci-dessus et portés par une collectivité publique. Portée juridiquement par un centre social mais avant tout accompagné par un animateur pugnace et volontaire, cette instance constitue un exemple très pertinent et révélateur de l'intérêt des démarches d'instance participative orientée vers la relation aux habitants et aux acteurs d'un territoire. Cependant son caractère atypique suscite parfois des incompréhensions tant en interne, au sein des autres agents du centre social, qu'au niveau des bailleurs de fond et des institutions de tutelle. La difficulté d'évaluer de manière quantitative la portée de ce type d'outils fragilise la démarche, alors même que l'implication des jeunes est réelle et leur présence dans le territoire appréciée. Ce type d'expérience, de notre point de vue, mériterait sans doute d'être davantage valorisée, soutenue et essaimée à d'autres territoires. Elle pourrait notamment se combiner avec la mise en place des

⁸⁹ Par exemple Bordes V., Vulbeau A., « L'alternative jeunesse », op.cit.

conseils citoyens et pourrait faire l'objet d'un appel à projet spécifique dans le cadre de la politique de la ville.

Nous avons constaté également au cours de l'étude que même dans les organisations et les équipements qui leurs sont dédiés (association, école, mission locale...) les jeunes disposent de peu de place dans les espaces de réflexion stratégiques et de gouvernance. Il y a là un paradoxe dans la mesure où ces mêmes organisations développent parfois un discours et affichent des orientations visant le renforcement de la participation et l'autonomisation du sujet. Comment mettre en cohérence les principes affichés et les fonctionnements internes ? Sans doute en acceptant de laisser davantage de place aux publics, aux bénéficiaires, aux adhérents dans les réflexions stratégiques et les instances décisionnelles. Sans doute en consacrant et organisant des temps spécifiques d'échanges et de regards croisés avec ces publics, ces adhérents, ces bénéficiaires sur les fonctionnements, les pratiques, les finalités des organisations qu'ils fréquentent. Ce sujet très complexe et sensible, puisqu'il touche les modalités organisationnelles et la prise de décision, reste cependant essentiel et constitue l'une des pierres angulaires de la construction de la confiance entre jeunes et institutions. Il est au cœur des réflexions sur « l'institution bienveillante », notion émergente au sein des institutions dont l'école par exemple.

Favoriser la participation des jeunes dans les organisations qu'ils fréquentent pourrait être l'objet d'une action expérimentale, avec des structures volontaires, visant notamment à étayer et explorer cette notion « d'institution bienveillante. »

- **Proposition 3.B : Organiser un « parlement libre des jeunes » d'ici deux ans, à l'échelle métropolitaine**

Avant d'envisager éventuellement la création d'un conseil local de jeunes à l'échelle de la ville ou des quartiers prioritaires dans une logique descendante, il nous semble plus pertinent de construire un processus de réflexion avec les jeunes. C'est pourquoi, à l'image de l'expérience menée en région Rhône Alpes et accompagné notamment par l'association AequitaZ, nous proposons un objectif opérationnel de création à l'échelle de 2 ans, de l'organisation d'un « Parlement libre des jeunes ». Il ne faut pas lire ici le terme « parlement » comme la traduction d'une instance du type de nos assemblées parlementaires, mais plutôt comme un espace de libres paroles.

Le parlement libre des jeunes, dont les origines sont à rechercher au Québec⁹⁰, est un processus construit à partir de plusieurs foyers d'expression et de réflexion collective de jeunes, mobilisant dans un mode coopératif des personnes et des structures diverses (école, associations, Missions locales, syndicats étudiants, etc.). Un parlement libre n'est pas une dynamique institutionnelle ; il est indépendant des pouvoirs publics et ne vise pas à répondre aux enjeux institutionnels des structures organisatrices qui doivent plutôt se mettre au service de l'organisation du processus. Un « parlement libre » est construit de façon libre et créative par des partenaires divers qui partagent ses objectifs. Ils évoquent les rêves et les colères des jeunes dans leur grande diversité en s'attachant néanmoins à attirer

⁹⁰ Le parlement libre est une initiative inspirée du Parlement de la Rue organisé par un collectif d'associations au Québec en 2000. Il s'agit d'une expérience de démocratie directe mobilisant des jeunes invités à s'exprimer, proposer ou revendiquer mais aussi à s'organiser collectivement.

l'attention sur les difficultés et les précarités nécessitant un sursaut et des réponses collectives. Le parlement libre vise à permettre le dialogue entre des jeunes entre eux et avec des décideurs. Il aboutit, lors de l'organisation d'un événement de rencontre à des propositions formalisées résultant des échanges et du vote des jeunes.

Ce parlement aurait vocation (dans une similitude avec les anti-colloques organisés par MSE-Sud) à laisser la parole aux jeunes pour intervenir sur les sujets qu'ils souhaitent, et réfléchir à une meilleure prise en compte de la jeunesse dans la construction de la Cité. Cette initiative pourrait se décliner à l'échelle marseillaise, ou bien à l'échelle de la métropole (lien avec la Mission jeunesse de la Métropole).

- **Proposition 3.C : Faciliter la citoyenneté active des jeunes à travers un soutien aux initiatives et à l'empowerment**

La citoyenneté et la participation des jeunes ne se réduit pas à la mise en place de conseils locaux de la jeunesse. La « citoyenneté par l'action » (cf. partie 3.4) constitue une autre dimension de la participation. La participation à travers les conseils de jeunes laisse finalement peu de place à la capacité des jeunes à être acteurs de leur propre vie et de la vie sociale et politique. C'est pourtant dans cette voie que l'on peut trouver les pistes d'entrée à la participation à la vie locale. C'est l'une des stratégies d'intervention les plus pertinentes pour favoriser le pouvoir d'agir. Quelle que soit la thématique d'entrée, cette forme de participation horizontale, d'initiative citoyenne, se construit par la mise en projet d'envies, d'idées, d'énergies. C'est à travers le désir et la passion que les jeunes trouvent la possibilité de développer un engagement concret dont ils sont les porteurs.

Dans la pratique le soutien aux initiatives de jeunes est avant tout appréhendé à partir de dispositifs spécifiques (« envie d'agir », « VVV », etc.), dont la lisibilité pour les jeunes n'est pas toujours effective, plutôt que conçue comme une stratégie à part entière (articulant les dispositifs). Les témoignages d'acteurs marseillais rencontrés au cours de l'étude montrent aussi combien le soutien aux initiatives de jeunes est freiné par l'absence d'espaces, de lieux dédiés aux jeunes.

De fait, dans la mesure où les jeunes de plus de 16 ans ont plutôt tendance à déserté les structures de proximité ou bien n'y sont plus accueillis, l'absence ou l'insuffisance de lieux d'accueil inconditionnel, de lieux adaptés aux temporalités et à la socialisation de ces jeunes constitue un premier obstacle dans cette voie et détermine un enjeu réel : la création de lieux accueillant de manière inconditionnelle les jeunes, et aussi des lieux pour les jeunes, des lieux de fabrique d'idées et de projets, à l'image des « fab lab » dont les caractéristiques principales sont l'ouverture, la rencontre de talents et d'énergies diverses et la création collaborative. Le contrat de ville de Marseille pourrait développer, sur des espaces tests et en appui avec des structures volontaires, une dynamique de lieux de fabrique à projets.

Le second frein repéré dans le soutien aux initiatives jeunesse par les acteurs rencontrés au cours de l'étude pointe les limites des pratiques professionnelles (l'accroche) qui peinent « à aller à la rencontre des jeunes là où ils sont » et qui nécessite également des compétences spécifiques en matière d'accompagnement de projet et de soutien aux dynamiques collectives. En la matière l'exemple de Cap Berriat à Grenoble est particulièrement

intéressant. Cap Berriat est une association d'éducation populaire créée en 1996 et a évolué en une pépinière d'associations et un pôle de soutien et d'accompagnement aux projets de jeunes. Le postulat du projet associatif se base sur le constat que les jeunes investissent de nouvelles formes et façons de travailler et produire, de vivre et d'habiter, de penser et de représenter, de s'approprier et de participer. Cap Berriat porte la question de la place des jeunes et des potentialités issues de leur capacité d'initiative. Au-delà de l'accompagnement de projets de jeunes, l'association s'est définie 4 objectifs :

- interroger et réinterroger des éléments porteurs de sens dans les domaines de la place et de la participation des jeunes en étant un lieu d'expression, d'expérimentation et d'analyse ;
- instaurer une culture de la coopération, de la mutualisation, du réseau et de la concertation,
- structurer et/ou participer à la structuration informelle ou formelle, de réseaux d'acteurs mobilisés sur des projets ou sur des démarches collectives,
- raisonner en dehors des schémas verticaux. Cap Berriat jouant souvent un rôle de médiateur ou d'interface entre les jeunes et les institutions

Le soutien aux initiatives de jeunes, s'il dépasse les cadres actuels des dispositifs pour devenir un axe stratégique d'intervention en direction de la jeunesse nécessite un accompagnement spécifique (compétences d'appui au projet, compétence de mise en réseau et d'appui aux structurations de dynamiques collectives, compétence de coordination horizontale et verticale, etc.). Le cas de Cap Berriat peut constituer un modèle très éclairant en la matière, riche d'enseignements.

La construction d'une stratégie locale (ou métropolitaine) de soutien aux initiatives de jeunes pourrait constituer l'un des axes forts en matière d'intervention publique en direction de la jeunesse et particulièrement des plus de 16 ans. Il suppose à la fois d'engager des moyens financiers et de créer ou de s'appuyer sur une structure coordinatrice apportant son soutien à l'accompagnement des projets et des initiatives des jeunes tout en favorisant leur mise en réseau et les approches collaboratives.

- **Proposition 3.D : Favoriser les franchissements de « frontières » et agir pour la mobilité des jeunes.**

C'est sans doute là l'un des points les plus consensuels exprimé par les personnes que nous avons rencontrées au cours de l'étude. S'attacher à favoriser la mobilité des jeunes dans toutes ses dimensions constitue un facteur essentiel pour lutter contre « l'effet quartier » et « l'effet couloir » que nous avons décrits dans la partie II. Le décroisement (géographique, social, le mélange des publics) apparaît comme un point central pour « ouvrir le champ des possibles ». L'une des clefs du décroisement des jeunes repose également sur le décroisement des structures qu'ils peuvent être amenés à fréquenter et aux démarches coopératives que ces structures peuvent engager pour faciliter les circulations, les confrontations, le développement du capital social, les découvertes de soi à travers la rencontre avec d'autres.

Les entretiens ont pu montrer combien il était nécessaire de travailler au décroisement géographique et social des jeunes des quartiers. (« *Vous dites que nous sommes dans des cités où on ne peut pas rentrer, mais c'est plutôt des cités où on peut pas sortir* ».)

Dans cette perspective les actions qui permettent la sortie, la découverte d'autres territoires, d'autres pays, d'autres jeunes sont plébiscités. En ce sens, il paraît important de :

- Mieux informer sur les dispositifs existants en privilégiant la sensibilisation par les pairs ceux qui ont déjà expérimentés)
- Valoriser et amplifier les dispositifs de volontariat internationaux, service civique international, de séjours sur des courtes ou longues durées
- Faciliter/inciter la coopération entre structures de différents territoires/ à échelle de la ville, de la métropole, de la région. Cette incitation pourrait faire partie des appels à projets.
- De promouvoir une logique d'éducation au territoire et de découverte du territoire (ville + métropole).

- **Proposition 3.E : Faciliter l'expression individuelle et collective à travers la production de contenus médiatiques**

Le poids stigmatisant des médias dans la « mauvaise image » des jeunes et des quartiers a été en permanence rappelé au cours de l'étude (cf. partie I.2.3). Comment favoriser un changement de regard sur les jeunes et les quartiers ? Comment transformer les représentations des autres et de soi-même ? Comment produire soi-même et faire entendre des paroles, des expériences plus riches et profondes que les caricatures habituelles ?

Favoriser l'émergence d'espaces de parole collective et des contenus susceptibles d'être médiatisés constitue alors un enjeu important. Dans cette optique de nombreuses pistes sont possibles (journaux de quartiers, ateliers d'écriture, réalisation de films, etc.). Des initiatives existent déjà. Des productions (ponctuelles et isolées) sont réalisées chaque année par des associations, des écoles, des collectifs... Leur diffusion demeure souvent malheureusement restreinte à quelques initiés.

Un travail de réflexion mené avec ACT et l'association l'Orage nous amène aujourd'hui à proposer la création d'une web radio, outil relativement facile à mettre en place et à pratiquer et ouvrant cependant de nombreux possibles dans la production de contenus et dans la diffusion.

Les réunions de travail que nous avons menées nous conduisent à identifier quelques pistes dans cette perspective :

- Création d'un outil dans une logique coopérative (plateforme d'acteurs)
- Identification et centralisation de productions existantes
- Accompagnement à la création de contenus (sur des sujets ciblés) avec des structures diverses (lycées, association, ETAPS, etc.) mobilisées sur des appels à projets par exemple,
- Formation d'acteurs dont les jeunes à la construction de documents sonores, aux techniques de réalisation
- Construction d'un support accueillant également des productions libres
- Coopération avec un média support (Mars Actu par exemple...)

- Mise en débat, rencontres et échanges à partir des contenus produits.

- **Proposition 3.E: Faciliter l'éducation à la citoyenneté à tout âge**

L'éducation à la citoyenneté, dès le plus jeune âge, constitue un point important dans une stratégie visant le renforcement de la participation des jeunes. Sur ce volet trois points peuvent être déclinés :

- Promouvoir et utiliser des méthodes adaptées et des pédagogies actives (comme par exemple le jeu citoyen « la démocratie comment ça marche ? » développé par l'Université du Citoyen)
- Réinvestissant les espaces dédiés à l'éducation à la citoyenneté (notamment au sein de l'Education nationale avec les maisons des lycéens, les heures de vie de classe, les ECJS, etc.), qui pour la plupart sont inopérants, faute d'un portage structurel et dont la réussite repose donc sur l'engagement individuel de professeurs.
- Construire et rendre visible une offre diversifiée en direction des structures accueillant des jeunes.

ANNEXES

Tableau de synthèse des problèmes et enjeux identifiés :

Questions / Problèmes identifiés	Orientations / Enjeux identifiés
1. Focalisation sur les jeunes en difficulté / oubli de la diversité de la jeunesse Une insuffisante prise en compte des filles	- Mieux comprendre et connaître les jeunesses en présence et leurs besoins spécifiques - Mieux mobiliser les ressources de cette jeunesse diverse et en particulier des « modèles de réussite » - Développer une meilleure prise en compte des filles
2. Le territoire comme « lieu de fixation », limitant l’horizon des possibles Existence d’un « effet couloir » « Absence ou insuffisance de capital social et culturel »	- favoriser la mobilité - faciliter les rencontres avec d’autres jeunes et d’autres territoires = éducation au territoire - transformation urbaine et politique de transport et déplacement - développer une intervention facilitant l’augmentation du capital social
3. Le poids des représentations stigmatisantes et des médias	- travailler au changement de regard - développer une éducation critique des médias - valoriser aussi ce qui fonctionne - favoriser l’expression et la diffusion d’une « autre parole », et la parole des jeunes. - Travailler le champ de la production et de diffusion de contenus médiatiques. - Travailler sur la richesse des quartiers et la mémoire des quartiers reliés à l’histoire collective
4. Pratiques des jeunes : - Des jeunes consuméristes - Présence de la drogue - Le fait religieux - L’espace virtuel	- refonder des pratiques d’éducation populaire - repenser « l’accroche des jeunes » - travailler très tôt en direction des plus jeunes - mieux comprendre le fait religieux et la connaissance des religions. - ne pas nier les communautés de vie et s’ouvrir aux enjeux du développement communautaire - investir plus fortement le champ de la socialisation numérique

5. Une école « élitiste », Une insertion professionnelle difficile	- dans les ZEP, aménager des dispositifs spéciaux et non pas seulement une prime financière pour ces enseignants - mieux collaborer avec les parents - travailler sur les modes de pédagogie ou de socialisation et ensuite essaimer à l'ensemble de l'EN. (Expérimenter des approches pédagogiques ex PRODAS, pédagogies actives) - effectif de classe réduit - plus de temps consacré à l'orientation, plus d'information sur les parcours, les métiers mais également sur les lieux d'accueil et d'écoute des jeunes (ADDAP, maison de l'adolescent...) - développer le soutien scolaire et mêler parcours individualisé et approche collective - mieux associer les parents et les familles à la vie scolaire des élèves - valoriser les « modèles positifs » - harmonisation et convergence des outils destinés à l'insertion sociale et professionnelle - mobilisation locale des entrepreneurs pour l'emploi des jeunes.
6. Multiplicité, cloisonnement et illisibilité des dispositifs en direction des jeunes	- renforcer la connaissance réciproque entre acteurs intervenant en direction de la jeunesse et la compréhension des situations - favoriser la transversalité et la cohérence des interventions (par ex ITC Salon Miramas avec les centres sociaux) - favoriser les coopérations interinstitutionnelles et opérationnelles et lutter contre les mécanismes de « capture des publics » - renforcer la lisibilité de l'information en direction des jeunes en créant des outils, des supports et la diffuser en utilisant des canaux de diffusion appropriés. - Favoriser le passage de la juxtaposition de dispositifs en direction des jeunes à la construction d'une politique locale de la jeunesse
7. Les 16-25 ans, un public un peu « oublié » par les politiques publiques	- mieux prendre en compte cette catégorie d'âge dans les interventions en direction de la jeunesse et pas uniquement dans le champ de la formation et de l'insertion professionnelle - favoriser les approches collectives et la constitution de groupes - mieux prendre en compte les périodes de transition comme support à l'action

8. Référentiels d'action publique et pratiques professionnelles en question	- favoriser la création d'espace d'accueil pour les 16 ans et plus (local jeune) - retrouver une adéquation entre le temps des institutions et le temps des jeunes - renforcer les qualifications professionnelles pour améliorer le sens de l'écoute, de la participation et des dynamiques collectives, de « l'aller vers » en soignant notamment la phase « d'accroche » pour créer la confiance. - Essaimer des pédagogies actives et des méthodologies de l'empowerment. - Envisager une évolution des diplômes (notamment BBJEPS) ou créer de nouveaux diplômes - Mieux investir les espaces dédiés existants à l'échange et au débat entre jeunes, notamment au sein de l'éducation nationale (« heure de vie de classe ; ECJS). - Exiger des espaces éducatifs une réelle mission d'éducation à la vie démocratique - Créer des espaces d'échange et de débat et de participation avec les jeunes (à l'image du CLJ de Saint-Mauront) - Faire l'inventaire et capitaliser les expériences pertinentes menées dans le champ de la participation des jeunes - Mobiliser institutions et acteurs de terrain pour réfléchir ensemble à l'adaptation des référentiels d'action et d'évaluation en matière de politique jeunesse et des modalités de financement des actions (préjudiciables actuellement à des approches éducatives inscrites sur du long terme) - Inscrire le renforcement de la participation et de l'engagement des jeunes comme une priorité
---	---

Liste des entretiens :

Nom	Prénom	Fonction	Organisme
ABHESERA	Jacques	Chef de service 15-16	ADDAP
BAR	Jérôme	responsable Parlement libre des jeunes	Aequitaz
BONA	Carine	conseillère	Mission locale Vieux port
BOUGHANEMI	Slimane	Directeur	Contact Club
CADIERE	Emilie	Conseillère d'Education Populaire et de Jeunesse	DRJSCS
CARBONNEL	Léopold	Chargé de mission inclusion sociale, jeunesse, sport & santé	SGAR/DRJSCS
DELHOUM	Badra	Chargé de mission	DRJSCS
DUFFAUD	Claude	Espace Initiative jeunes	CRIJ
FAURE	Sandrine	Animatrice MOVE	Centre Social Baussenque
FERRANI	Tatiana	Déléguée Territoriale	AFEV
FOUQUE	Isabelle	Chargé de mission	DRJSCS
GHERSALLAH	Rachid	Délégué Départemental à la Vie associative	DDCS
GILG	Yann	Responsable	Cie Mémoire Vive
KABBACHE	Hicham	Animateur jeunes	MPT ST Mauront
KERIHILI	Kasser	Responsable Pédagogique	CIERES
LEBRUN	Léo	Chargé de Mission Engagement des jeunes et initiatives des jeunes	DRJSCS
LEFEBVRE	François	Directeur Pôle Stratégie Etude Evaluation	SGAR
LOUAFI	Abdellali	Directeur	Centre Social Bricarde
MARTINETTI	Thomas	Chargé de mission	Mission Stratégie Métropolitaine - Conseil de Développement MPM
MAURY	Olivier	Educateur spécialisé	GEPIJ

Nom	Prénom	Fonction	Organisme
MINARD	Catherine	Chef de projet PV	GIP Polville Marseille
MUKKONKOLE	Jean Camille	animateur jeunes prévention	MPT Panier
PEISTEL	Philippe	Education nationale - Politique de la ville	Education nationale
PETIT	Catherine	Chef de Projet	Compagnons Bâtisseurs
RAHAL	Yasmina	Responsable Mission AMETIS	Conseil Régional
ROSSETTO	Frédérique	Délégué Départemental à la Vie associative	DDCS
ROSTANG	Olivier	Vice-président	Parlement Européen des Jeunes PACA
ROUZAUD	Laurence	Directrice	GIP DSU Marseille
SOW	Demba	Coordinateur	AFAP
URDY	Lionel	Directeur E2C	Ecole deuxième chance
VASQUEZ	Cécile	Chef de projet PV	GIP Polville Marseille
VIOLET	Jean	responsable du service politiques éducatives	DDCS 13
WITTAMER	Marie	Directrice Adjointe Eurocircle	Eurocircle
ZENOU	Anne	Responsable Secteur GPAS	CAF 13
ANDRIEU	Pierre Jean	Personne qualifiée - SPISC (Séminaire pour la promotion des interventions sociale d'intérêt communautaire)	
AUBERT	Pascal	coordinateur collectif Pouvoir d'Agir (personne qualifiée)	collectif Pouvoir d'Agir
RICHEZ	Jean Claude	Personne qualifiée	INJEP
ENSEIGNANTS		2 réunions	Lycée Nord - Marseille
ACT		réunion collective	Approches Cultures & Territoires
ORAGE		réunion collective	Association Production et diffusion de contenu média

Nous renouvelons ici, nos plus vifs remerciements à l'ensemble de ces acteurs qui ont accepté de nous consacrer de leur temps pour mener à bien cette étude.